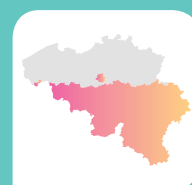


Rapport d'activités

Aux termes du décret du 18 novembre 2018
relatif au développement de l'action d'éducation permanente
dans le champ de la vie associative

Fédération Wallonie-Bruxelles

Janvier – décembre 2020



Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

1. TABLE DES MATIÈRES

1. IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION	5
2. NATURE DE LA RECONNAISSANCE DONT BÉNÉFICIE L'ASSOCIATION	6
3. ÉVOLUTION GLOBALE DE L'ASSOCIATION	7
3.1. STRUCTURE DE DIRECTION DU CPCP	7
3.1.1. Assemblée générale et Conseil d'administration	7
3.1.2. Direction	8
3.2. MÉTIERS ET ACTIVITÉS DE SOUTIEN (RH, ADMINISTRATION, ENCADREMENT ET COMMUNICATION)	9
3.2.1. Ressources humaines	9
3.2.2. Outils de communication	9
3.3. STRUCTURE TERRITORIALE	11
3.4. STRUCTURE PÉDAGOGIQUE	11
3.4.1. Pôle Animation-Participation	12
3.4.2. Pôle Formation	17
3.4.3. Centre d'Archives et de Documentation	25
4. LES AXES DE RECONNAISSANCE	27
4.1. AXE 1 DU DÉCRET : PÔLE ÉDUCATION PERMANENTE	27
4.1.1. Démarche méthodologique... en temps de crise sanitaire	27
4.1.2. Le Pôle en chiffres	29
4.1.3. Les collaborateurs	29
4.1.4. Formation continue	30
4.1.5. Principales actions et réalisations	31
4.1.6. Partenariats	34

4.1.7. Développement des thématiques d'action	35
4.1.7.1. Médias & Actions citoyennes	37
4.1.7.2. Famille, Culture & Éducation	49
4.1.7.3. Lieux de vie & Espace public	63
4.1.7.4. Consommation durable	73
4.2. AXE 3 DU DÉCRET : PÔLE RECHERCHE & PLAIDOYER	96
4.2.1. Quel a été le développement des principaux thèmes des analyses et études ? Quelle évolution éventuelle de ces thèmes par rapport au dossier précédent ?	96
4.2.2. Perspectives 2021	101
4.2.3. Tableau synthétique des analyses et études produites en 2020	102
5. COMPTES ET BILAN 2020	117
5.1. ANNEXE 1A : BILAN	117
5.2. ANNEXE 1B : COMPTES DE RÉSULTATS	119
5.3. ANNEXE 1C : TABLEAU JUSTIFICATIF DES AMORTISSEMENTS	120

1. IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

Nom : **Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation ASBL**

Sigle : **CPCP**

Adresse de l'ancien siège social : **Rue des Deux Églises, 45 – 1000 Bruxelles**

Adresse du nouveau siège social : **Avenue des Arts, 50\bte 6 – 1000 Bruxelles**
(transfert validé par l'AG du 18 janvier 2021 à paraître aux annexes au Moniteur en juin 2021)

Adresse du siège d'activité : **Avenue des Arts, 50\bte 6 – 1000 Bruxelles**

Téléphone : **02 318 44 33**

E-mail : **info@cpcp.be**

Site internet : **www.cpcp.be**

Numéro de compte bancaire : **BE67-3101-6586-0487**

Numéro d'entreprise : **4091.176.90**

Correspondant : **Olivier Lanotte, directeur faisant fonction**

Adresse : **Avenue des Arts, 50 – 1000 Bruxelles**

Téléphone : **0479 51 77 72**

E-mail : **lanotte@cpcp.be**

2. NATURE DE LA RECONNAISSANCE DONT BÉNÉFICIE L'ASSOCIATION

Préciser si la reconnaissance est demandée en tant que :

Association ☒

Préciser sur quel(s) axe(s) et catégories de forfait porte la demande de reconnaissance :

Axe 1 ☒ Catégorie de forfait : **(Art. 6 de l'arrêté) Forfait §2 : 35 points**

Champ d'action territorial : **Communauté française**

Axe 3 ☒ Catégorie de forfait : **(Art. 23) Forfait §2 : 30 points**

Champ d'action territorial : **Communauté Française**

3. ÉVOLUTION GLOBALE DE L'ASSOCIATION

3.1. STRUCTURE DE DIRECTION DU CPCP

3.1.1. Assemblée générale et Conseil d'administration

L'Assemblée générale s'est réunie deux fois en 2020 : une assemblée générale extraordinaire le 27 janvier 2020 et une assemblée générale ordinaire le 28 juin 2020. Au vu du contexte sanitaire, cette dernière s'est déroulée en distanciel.

Au 31 décembre 2020, l'Assemblée générale était composée comme suit :

Monsieur Luc Albarello	Monsieur André du Bus	Madame Fatima Moussaoui
Madame Daphné Bourgoing	Monsieur Philippe Dedobbeleer	Monsieur Charles-Ferdinand Nothomb
Monsieur Philippe Charlier	Madame Bernadette Lambrechts	Madame Marie Nyssens
Monsieur Clément Crohain	Monsieur John Lewis (administrateur délégué)	Madame Véronique Salvi
Monsieur Gauthier de Sauvage (président)	Madame Vanessa Matz	

En 2020, le Conseil d'Administration s'est réuni à six reprises. Au 31 décembre 2020, il était composé comme suit :

Monsieur Luc Albarello	Monsieur Philippe Dedobbeleer	Madame Marie Nyssens
Madame Daphné Bourgoing	Madame Bernadette Lambrechts	Madame Véronique Salvi
Monsieur Gauthier de Sauvage (président)	Monsieur John Lewis (administrateur délégué)	
Monsieur André du Bus	Madame Vanessa Matz	

Le renouvellement des instances qui a débuté en 2019 avait notamment à cœur d'atteindre la parité en matière de genre. Celui-ci est resté un objectif en 2020. Il a d'ailleurs été confirmé par l'Assemblée générale en janvier 2021, qui a acté dans ses statuts qu'au moins un tiers des membres du CA devaient être d'un sexe différent de celui des autres membres.

3.1.2. Direction

Olivier Lanotte assume les fonctions de directeur depuis décembre 2019. Politologue de formation, il a rejoint le CPCP en 2015 en tant que coordinateur du pôle publications et prospectives. Il a été rejoint au sein de la direction par Marie-Sarah Delefosse, en qualité de directrice adjointe. Psychologue du travail et des organisations de formation, elle a travaillé deux ans au sein du pôle publication du CPCP (entre 2017 et 2019). Après une année de césure où elle s'est spécialisée dans la politique et le droit associatif au sein d'une fédération d'organisation de jeunesse, elle a rejoint le CPCP à la mi-mars 2020.

Travaillant en binôme, ils assument la coordination globale de l'ASBL. Leurs missions spécifiques sont détaillées ci-dessous :

Olivier Lanotte	Marie-Sarah Delefosse
Missions : › Gestion financière de l'ASBL, en lien avec l'administrateur délégué. › Élaboration de la vision stratégique de l'ASBL en lien avec le Comité de coordination et le Conseil d'administration. › Coordination des pôles et des équipes. › Supervision des projets. › Représentation extérieure de l'ASBL en lien avec la directrice adjointe.	Missions : › Gestion des ressources humaines. › Coordination du pôle Services généraux. › Représentation sectorielle et relations extérieures. › Soutien « pédagogique » aux collaborateurs et coordinateurs.

Ils travaillent en collaboration étroite avec John Lewis, administrateur délégué et rendent compte à l'Assemblée générale et au Conseil d'administration.

3.2. MÉTIERS ET ACTIVITÉS DE SOUTIEN (RH, ADMINISTRATION, ENCADREMENT ET COMMUNICATION)

3.2.1. Ressources humaines

Par bien des aspects, 2020 a été une année particulière. La crise sanitaire et les confinements successifs ont eu un impact important sur la vie associative. Le premier confinement a donné un coup d'arrêt à l'ensemble des activités sur le terrain et a ébranlé les perspectives que nous pouvions avoir tant au niveau de nos projets qu'au niveau financier. Étant donné le manque d'activité et le peu de perspectives de reprise donnée par les autorités, les organes de direction de l'ASBL ont dû prendre la décision difficile de recourir pour une grande partie des collaborateurs au mécanisme de chômage temporaire pour force majeure (COVID-19) entre la mi-avril et juillet 2020. Ce mécanisme de chômage temporaire, la reprise partielle de nos activités, l'adaptation au distanciel d'une partie de nos formations ainsi que l'immunisation des subsides nous permettent de conserver une certaine stabilité financière. **C'est au vu de cette situation et afin de maintenir l'équilibre financier de nos ASBL que nous demandons, pour l'année 2020, l'immunisation des subsides accordées par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre de notre agrément EP.**

3.2.2. Outils de communication

3.2.2.1. Site internet

Le site internet de l'association a subi une refonte complète en 2019, nous avons continué de le faire évoluer en 2020 :

- Ajout d'un moteur de recherche dans la partie publications permettant une recherche via mots-clés, titre, auteur...
- Gros travail sur le référencement qui porte ses fruits (voir les chiffres et retours ci-dessous).
- Mises à jour fréquentes et ajouts de nouveaux contenus (qui mettent davantage en avant notre action EP, nos projets, nos outils...).
- Ajout d'une rubrique « actu » qui reprend les moments « forts » du CPCP, les nouveaux partenariats...
- Divers « chantiers techniques » en cours (page équipes, nouvelles rubriques à venir...).

3.2.2.2. Newsletter

Amélioration de la newsletter, autant au niveau de sa structure et de son contenu que de sa présentation.

- Contenu : actualité des pôles du CPCP et du CPCP en général, articles EP (traitant d'une expérience de terrain ou posant un regard critique sur un sujet d'actualité), publications.
- Fréquence : bimestrielle.
- Envoyée à une base de données d'abonnés comprenant environ 1 200 adresses. Le tout dans le respect du RGPD.
- Taux d'ouverture : 34 à 53 %.
- Inscription via widget en bas de page du site ou sur www.cpcp.be/inscription

3.2.2.3. Réseaux

- Facebook : publication fréquente de contenus, près de 2 000 abonnés.
- LinkedIn : publication des annonces importantes (principalement offres d'emplois).

3.2.2.4. Retours quantitatifs et qualitatifs

- Nombre de visites (uniques) sur le site entre le 01/01/2020 et le 31/01/2020 : 61 799, soit une moyenne de 5 149 visiteurs/mois.
- Excellent référencement de nos pages sur les moteurs de recherche (principalement Google). Nos pages se retrouvent régulièrement positionnées en première ou deuxième page de résultats de recherches.
- Conséquences : on est régulièrement contacté pour féliciter la qualité de nos publications, pour interviewer nos collaborateurs ou les inviter à des conférences. Nous sommes également de plus en plus cités dans des travaux universitaires et autres.
- Nous remarquons enfin lors des entretiens d'embauche ou autres contacts, que le CPCP est de plus en plus connu et reconnu comme un acteur de terrain qui compte !

3.3. STRUCTURE TERRITORIALE

Les activités du CPCP se déroulent sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Dans cette perspective, le CPCP dispose de quatre unités d'établissement :

- **Antenne de Bruxelles** (siège social) : Rue des Deux Églises, 45 – 1000 Bruxelles.
Ces bureaux ont déménagé au numéro 50 de l'Avenue des Arts à 1000 Bruxelles en novembre 2020 (le siège social a quant à lui été déménagé à cette même adresse lors de l'AG extraordinaire du 18 janvier 2021).
- **Antenne de Namur** : Rue Saint Nicolas, 84 – 5000 Namur.
Ces bureaux déménageront au printemps 2021 dans un espace plus adapté et plus convivial situé au numéro 8 de la rue du Lombard à 5000 Namur.
- **Centre d'Archive et de Documentation** (CAD) : Sentier du Goria, 2 – 1348 Louvain-la-Neuve (depuis le 26 août 2020).
- **Bureau de liaison de Liège** : Rue du Beau-Mur, 48 – 4030 Liège.

3.4. STRUCTURE PÉDAGOGIQUE

La structure pédagogique du CPCP reste organisée autour de ses quatre pôles et de son Centre d'Archives et de Documentation (CAD).

Malgré la situation de crise qui n'a guère permis au CPCP de déployer ses activités sur le terrain, le renforcement de la dynamique de transversalité s'est poursuivi tout au long de l'année. C'est ainsi qu'outre leur affectation à titre principal, les collaborateurs participent activement à au moins, un autre pôle en co-développant collectivement les thématiques. Ils partagent ainsi leur expertise, définissent des objectifs quantitatifs et qualitatifs, déterminent les modalités d'action, analysent les processus et leur pratique, conçoivent des outils pédagogiques en lien avec les attentes du public et évaluent tant les actions sur le terrain que la conduite de notre action. De nombreuses réunions sont donc organisées afin de stimuler les moments d'échanges entre les collaborateurs.

De plus, soucieux de professionnaliser davantage le CPCP, nous nous employons à favoriser la formation continue en faveur de nos collaborateurs dans le but de renforcer leur expertise et ainsi la qualité de nos activités. Dans cette optique, nous encourageons

leur participation à des formations aux outils, techniques et méthodes pédagogiques ainsi qu'à des journées d'étude, des colloques ou autres activités extérieures susceptibles de renouveler et d'élargir leurs connaissances.

Malheureusement en 2020, de nombreuses activités ont été annulées ou reportées à une date ultérieure en 2021.

3.4.1. Pôle Animation-Participation

En raison des différentes dispositions prises dans le cadre de la crise du COVID-19, la cellule « Animation » a été contrainte de bouleverser le programme d'activités prévu en 2020. Cette crise sanitaire a donc malheureusement mis un coup d'arrêt à toutes les activités programmées. Seule une visite citoyenne a pu être maintenue entre deux confinements. Les autres animations déjà programmées ont dû être reportées voire annulées. Il a ainsi été définitivement mis fin à la campagne « Faites le Mur ! » menée depuis 2018. Les perspectives de réouverture aux activités en groupe étant difficilement prévisibles, il a été décidé qu'aucune autre animation ne serait organisée.

C'est dans ce contexte que le CPCP a poursuivi sa réflexion stratégique entamée fin 2019 sur les futures activités du pôle. L'objectif étant de le redéployer dans une perspective davantage ancrée dans la notion de « participation ». Les activités du pôle ont donc été recentrées par la création d'une cellule « Participation » qui a été lancée fin 2019.

3.4.1.1. Animation

L'objectif de la cellule « Animation » est de concevoir, d'organiser et de mettre en œuvre, soit de manière autonome, soit en partenariat avec d'autres organismes, institutions ou associations, une large gamme d'opérations, ponctuelles ou récurrentes, sur diverses problématiques liées aux cinq thématiques développées par le CPCP.

Les activités organisées favorisent la rencontre et l'interaction des citoyens entre eux et/ou avec les organisations locales, régionales, nationales, européennes ou internationales, tant publiques que privées, qu'elles contribuent à faire connaître dans un esprit à la fois critique et constructif. Outre ces activités de terrain, le pôle Animation favorise également la promotion du CPCP en participant à de « grands événements » avec pour objectif d'informer largement les publics et autres associations et d'assurer la visibilité des enjeux portés par le CPCP.

Comme annoncé ci-dessus, la seule activité citoyenne qui a pu être maintenue est la visite de l'exposition itinérante « Sur la route » retraçant le parcours du migrant au Centre culturel de Hotton le 22 octobre (18 personnes). Les autres activités reportées/annulées, sont :

- Sept visites citoyennes :
 - > Trois au Parlement de Wallonie (25/03, 20/05, 10/12)
 - > Deux au Parlement fédéral (28/05, 10/06)
 - > Une au Parlement européen à Bruxelles (04/06)
 - > Une au Parlement européen à Strasbourg (21 et 22/10)
- Quatre visites citoyennes de l'Unité de biométhanisation à Tenneville (01/04, 21/04, 27/04, 02/12) en collaboration avec le Réseau d'Idées et d'Échanges de Bastogne,
- Deux visites de la station d'épuration technique de Bastogne et de la station par lagunage de Hollange (12/06, 12/11)
- Une série de visites citoyennes ont par ailleurs été organisées par les formateurs du CPCP dans le cadre de l'appel à projets « Initiatives locales d'intégration des personnes étrangères (I.L.I.) » :
 - > Deux visites de l'Hôtel de ville de Namur (29/02 et 10/08)
 - > Une visite du Centre RTBF Namur (10/03)
 - > Deux visites de l'exposition « En lutte » à la Cité Miroir de Liège (11/7, 15/10)
 - > Une visite de l'Hôtel de ville de Charleroi (04/08)
 - > Une visite de TIBI, Intercommunale de gestion des déchets dans la région de Charleroi (18/08)
 - > Une visite de l'Hôtel de ville de Liège (06/10)
 - > Une visite du Bois du Cazier (16/09)
 - > Une visite du Parlement de Wallonie (20/10)

3.4.1.2. Participation

- **Extrait de la Charte du CPCP**

« La participation désigne l'ensemble des modalités, voies et moyens, par lesquels s'exerce la citoyenneté ainsi définie. Elle exprime l'interaction entre le citoyen et la(les) communauté(s) composant la société dont il est membre. Cette interaction, multi-forme, s'exerce à différents niveaux et différentes échelles, selon l'objet et les enjeux du débat : elle peut être individuelle ou collective, publique ou privée, proactive ou réactive, pérenne ou ponctuelle, tant dans le cadre de processus institutionnels que de mouvements ou actions non institutionnels.

La participation est donc l'exercice par le citoyen, selon les modalités qu'il juge adéquates ou qui lui sont accessibles, de la part de souveraineté dont il est investi et des droits et devoirs attachés à cette souveraineté.»

Les objectifs de la cellule « Animation-Participation » du CPCP sont d'éduquer à la démocratie profonde et à la gouvernance participative des collectifs en demande. Le CPCP s'attache plus particulièrement à recréer du lien, à éduquer aux techniques participatives pour apprendre à vivre une gouvernance participative en incluant des publics distants des formes conventionnelles de débats. Pour ce faire, il s'agit de favoriser la mise en place de réseaux et de créer un ou des espaces pour expérimenter, inspirer, susciter l'émulation dans la participation citoyenne.

Le CPCP souhaite (co)animer des ateliers qui favorisent « l'empowerment » des citoyens dans le but d'alimenter leur réflexion, de les outiller aux mécanismes participatifs et dont les objectifs seraient de leur permettre de se reconnecter et de se réapproprier l'appareil politique.

Dans un volet « consultant » ou « accompagnateur », le CPCP entend aider des groupes à se former au participatif en co-insistant des mécanismes pour l'ancrer au sein de leur collectif.

3.4.1.2.a. Principales activités et réalisations marquantes dans le cadre du projet « Participation »

Lancée en novembre 2019, la cellule « Participation » a débuté avec le lancement du processus participatif des « Rêves Parties ». Elle a ensuite grandi au fur et à mesure des projets développés par les collaborateurs comme le projet « Belgétique ».

Tout en gardant une ouverture pour des projets européens à terme, la cellule « Participation » CPCP vise principalement des projets principalement locaux ou régionaux.

› Projet « Rêves Parties »

Organisation d'événements participatifs citoyens qui s'inspire d'un format d'intelligence citoyenne et dont l'objectif est de faire émerger des rêves communs et des pistes concrètes ainsi que d'inspirer des débats locaux organisés par bassins de vie dans l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Dans ce cadre les collaborateurs de la cellule Participation ont contribué à :

- Former les coordinateurs des bassins de vie à l'intelligence collective (avec la collaboration de Step Entreprendre) afin que leurs actions s'inspirent de la participation citoyenne et des intelligences collectives,
- Coacher les responsables de « bassins de vie » des « Rêves Parties » dans une perspective participative,
- Co-animer des débats citoyens (format de dialogue citoyen).

En raison de la crise sanitaire, les événements participatifs « Assemblées citoyennes » planifiées sur plusieurs journées pour traiter de questions irrésolues dans les débats citoyens, se sont transformés en ateliers en ligne. L'objectif de ces ateliers était d'échanger en groupe sur les tenants et aboutissants d'un thème complexe et de peut-être en sortir une proposition améliorée.

› Projet « Belgéthique »

Il s'agit d'une initiative de citoyenneté active indépendante qui vise à relancer le débat sur les enjeux éthiques lié à la prévention et gestion de la pandémie de SARS-COV2 à partir de la diversité des voix citoyennes.

En considérant les citoyens comme acteurs-clé de la réponse collective de santé publique, ce projet vise à accroître le développement d'une pensée collective, critique et constructive, qui sera ensuite présentée aux décideurs politiques de la Région de Bruxelles-Capitale et du Gouvernement Fédéral.

Des ateliers sont organisés sous forme de groupes de parole dans le but de faciliter la réflexion sur les valeurs-clés liées aux mesures sanitaires les plus controversées. Ces ateliers sont dédiés à des groupes d'adultes (> 18 ans) venus sur une base volontaire, dont les participants sont invités via des associations de la société civile qui rejoignent l'initiative.

Les résultats attendus sont :

- Accroître le pouvoir collectif (« empowerment »), la capacité d'agir, le développement d'une pensée critique et constructive, et le sens de responsabilité des citoyens actifs en tant qu'acteurs-clé de la réponse collective de santé publique. Accompagner les citoyens dans ce processus permet de mitiger l'impact de la détresse due à l'impuissance, le manque de contrôle, la perception d'injustice voire d'exclusion du débat public.
- Désamorcer le sentiment d'exclusion qui mène à l'apparition de nouveaux conflits sociaux autour des opinions opposées et inconciliables quant à la meilleure façon de réagir à une épidémie et à une crise sanitaire tout en renforçant le tissu solidaire et la cohésion sociale.
- Promouvoir une perception partagée du risque et accroître l'adhésion volontaire à des comportements de prévention pour une communauté en bonne santé, voir résiliente face aux urgences.

3.4.1.2.b. Les collaborateurs du projet « Participation », en 2020

- Présentation de quatre formations en intelligence collective ;
- Co-animation de sept « Rêves Parties »¹ en présentiel, trois ateliers en ligne et soutenu les coordinateurs des bassins de vie lors de plusieurs autres événements en ligne ;
- Création un jeu de cartes à jouer en famille ou en colocation (cf. CreaVirus) pour stimuler la créativité (<http://www.cpcp.be/actualites/creavirus-jeu-participatif/>) ;
- Mise sur pied des « focus groups » dans le cadre du projet « Belgéthique » fin 2020 ;
- Collaboration avec l'équipe Recherche et Plaidoyer dans le cadre d'une étude rendue participative sur les synergies entre les produits du commerce équitable et les produits belges locaux qui donnera lieu en janvier 2021 à un colloque participatif en ligne.

3.4.1.2.c. Formation continue

Tout au long de l'année 2020, les membres de la cellule Participation ont acquis des compétences en design et en facilitation d'évènement participatif en présentiel ou en ligne² en s'adaptant notamment aux outils numériques qui permettent de concevoir et d'adapter les événements via Zoom mais aussi Jitsi ou Teams.

En vue de renforcer leur formation en Intelligences collectives et de nourrir leur créativité, les collaborateurs ont également suivi des formations organisées par Step Entreprendre (18 et 20 janvier) et par Collectiva (4 septembre), ainsi qu'une formation plus spécifique sur l'intelligence collective appliquée aux « Rêves Parties » animée par Dreamocracy (30 janvier).

3.4.1.2.d. Partenariats

Outre les partenaires des projets développés durant l'année 2020, le CPCP a rejoint le réseau « Démocratie Participative » dont sont membres différents collectifs de la société civile ayant pour but de favoriser la participation.

¹ Pour plus d'information, voir la publication de HANFF J.-F., *Rêve Party : Rêver d'un monde meilleur par des débats (vraiment) participatifs*, Bruxelles : CPCP, Analyse n°424, janvier 2021, [en ligne :] <http://www.cpcp.be/publications/reve-party>.

² World Café, Rêve PARTY, colloque, webinars...

3.4.2. Pôle Formation

3.4.2.1. Description et objectifs

Le pôle « Formation » élabore des programmes et modules de formations destinés à encourager la participation citoyenne auprès de publics variés. Ceux-ci sont généralement dits « captifs », c'est-à-dire que leur participation à nos formations est le résultat d'une obligation due à leur statut (enseignement obligatoire) ou à une action qu'ils entreprennent (insertion socioprofessionnelle, acquisition de la nationalité...), laquelle nécessite un passage par nos ateliers. Par ailleurs, nos prestations sont de courte durée, souvent limitées à une journée, et rarement longues de plus de trois jours.

Notre travail s'opère à travers une multitude de partenariats avec diverses institutions et associations des secteurs public et privé. Nous visons à offrir un maximum d'éléments théoriques, informatifs et réflexifs à l'ensemble de nos bénéficiaires afin de développer une participation citoyenne inclusive et critique de leur part. Nous abordons l'ensemble des thématiques de travail du CPCP. Toutefois, nous sommes davantage actifs sur le thème la citoyenneté politique et institutionnelle via deux projets d'envergure : les formations au parcours d'intégration en Wallonie (projets ILI) et le projet « Justice à la barre » (cf. *infra*).

Nos formations sont conçues comme des lieux d'échanges et de rencontres. Nous veillons donc à rendre nos prestations les plus dynamiques et interactives possibles. À cette fin, nous avons fait de l'apprentissage par l'expérience notre spécialité.

À partir de la mi-mars 2020, la pandémie du COVID-19 a donc fortement impacté notre travail : en sus d'une impossibilité de prêter des formations en présentiel auprès des publics adultes durant la majeure partie de l'année, nos modules de formations étaient souvent difficilement transposables en visioconférence.

La pause du confinement a pour nous été l'occasion de revoir notre manière de travailler, tout d'abord afin d'animer des groupes de taille réduite en présentiel, et ensuite afin de donner nos ateliers à distance. Finalement, au gré des ouvertures et fermetures, en mêlant une présence limitée sur le terrain et quelques modules donnés par visioconférence, l'équipe du pôle Formation du CPCP a donné cette année environ 1 216 heures de formation auprès de 1 297 personnes.

Les programmes prestés par le pôle Formation comprennent des modules inspirés du travail des autres pôles du CPCP, avec lesquels nous travaillons en synergie. Le pôle Éducation permanente, par l'important nombre d'animations qu'il développe sur le terrain, nous apporte un soutien particulier. Les publications du pôle Recherche & Plaidoyer permettent pour leur part d'enrichir nos contenus, mais contribuent aussi par leur réflexion au développement de notre offre de formation.

3.4.2.2. Actions et missions du Pôle Formation

Pour réaliser nos objectifs, nous avons focalisé notre action selon quatre missions.

3.4.2.2.a. Entretenir et diversifier nos partenariats

Afin de pouvoir atteindre nos objectifs, nous avons tout d'abord veillé à trouver un public demandeur large et diversifié. En effet, c'est au travers la diffusion de nos modules de formation et de notre vision que nous travaillons à la réalisation de nos objectifs. Pour ce faire, le pôle Formation a :

› Poursuivi le projet « Justice à la barre » dans le cadre de l'appel à projets « Démocratie et activités citoyennes » de la Fédération Wallonie-Bruxelles

En 2019, l'équipe du pôle Formation avait proposé le projet « Justice à la barre » dans le cadre de l'appel à projets « Démocratie et activités citoyennes » de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Notre projet avait été retenu (comme en 2018), permettant d'offrir notre atelier de découverte du fonctionnement du système judiciaire aux écoles secondaires pour la deuxième année scolaire consécutive. En 2020, la poursuite de ce projet a forcément été mise à mal par la pandémie du COVID-19 : le projet a simplement été mis à l'arrêt avec la fermeture des écoles le 16 mars 2020 et leur réouverture partielle n'a pas permis de reprendre le projet vu le retard pris par nos écoles partenaires et le peu de temps qui leur était alors imparti avant la fin du mois de juin. La Fédération Wallonie-Bruxelles ayant accordé une prolongation exceptionnelle du subside jusqu'au 30 novembre 2020, nous sommes finalement progressivement retournés sur le terrain à partir du mois d'octobre. Au final, un total de 524 élèves dans douze écoles différentes.

› Répondu et remporté un appel à projet issu de la circulaire « Démocratie et activités citoyennes » de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Malgré l'incertitude générale, et en vertu de retours positifs de la part de nos partenaires, nous avons décidé de renouveler notre candidature à l'appel à projets « Démocratie et activités citoyennes » en proposant l'atelier « Justice à la barre » pour une troisième fois. Cependant, nous avons comme à l'accoutumée revu notre approche afin de rendre l'activité plus adaptable à la situation sanitaire. Le projet a été retenu pour l'année 2020-2021 avec une ambition inchangée d'atteindre un total de 1 400 élèves de l'enseignement secondaire en Fédération Wallonie-Bruxelles. Suivant le règlement de l'appel à projets, nous ne pouvions débiter nos formations avant le mois de novembre ce qui, eu égard à la situation sanitaire, s'avéra compliqué : beaucoup d'écoles ont préféré attendre une amélioration

des conditions sanitaires avant de faire appel à nous tandis que notre formule en visioconférence n'a pas suscité beaucoup d'intérêt, notamment vu le manque d'accès à un ordinateur dans le chef de beaucoup d'élèves. Entre novembre³ et décembre, notre atelier a tout de même été dispensé dans quatre écoles auprès de 205 élèves.

› Poursuivi la prestation de formations citoyennes au parcours d'intégration (Appel à projets ILI)

En 2019, le CPCP avait décidé de se lancer dans l'organisation de ses propres formations citoyennes, de type « Ateliers d'Orientation Citoyenne » (AOC) et « Formation à l'Intégration Citoyenne » (FIC). Un total de 400 heures de formations avait alors été dispensées à Liège, Namur, Charleroi et Huy. Le succès de ce projet nous a mené à renouveler notre participation à l'appel à projets ILI en 2020, et ce avec une augmentation du nombre de formations. En 2020, malgré la pandémie, notre équipe pluridisciplinaire est parvenue à donner un total de dix formations de soixante heures (600 heures) de formations auprès de groupes inscrits à Namur, Huy, Charleroi et Liège. Ces formations ont été données en présentiel lorsque la situation sanitaire le permettait (avant le 16 mars et à l'été) et par visioconférence durant le reste de l'année. Les retours positifs des bénéficiaires obtenus malgré la complexité de la situation nous ont amenés à renouveler notre demande de subside (avec succès) pour l'année 2021.

› Poursuivi ses formations en citoyenneté aux stagiaires de Bruxelles Formation pour la troisième année consécutive

En 2018, le pôle « Formation » avait répondu à un marché de services lancé par Bruxelles Formation pour l'organisation d'ateliers citoyens pour ses sections « logistique » et « bureau & services ». Ces deux marchés ont été remportés pour la période 2018-2022. La crise sanitaire a cependant eu un impact considérable sur la tenue de ces formations. Auprès de la section « logistique » où toutes les formations ont lieu en présentiel, nous n'avons pu prester que sept sessions de 21 heures (pour 19 en 2019), dont deux seulement après la mi-mars. Pour ce qui concerne la section « bureau et services », si un programme de formation à distance a pu être développé, celui-ci n'a permis que l'organisation de trois sessions de six heures au cours du mois de décembre 2020 (pour 12 sessions de 14 heures en 2019).

› Participé avec succès au concours de projets « Semaine du commerce équitable » organisé par le Trade for Development Centre

« La semaine du commerce équitable » est une campagne de sensibilisation au commerce équitable Sud-Nord organisée par le Trade for Development Centre (TDC), programme de l'Agence belge de développement (Enabel). À cette occasion le TDC organise

³ Contrairement aux autres années, ce projet ne pouvait débuter avant le 1^{er} novembre au lieu du 1^{er} septembre.

un concours de projets permettant le financement de projets de sensibilisation au commerce équitable Sud-Nord durant la campagne qui se déroulait en 2020 au 7 au 17 octobre. En mêlant les talents de nos équipes de formation et d'éducation permanente, nous avons obtenu un subside de 4 000 euros, soit le maximum autorisé. Notre projet, intitulé World Café, consistait en l'organisation d'ateliers de sensibilisation au commerce équitable auprès de 60 classes de l'enseignement secondaire supérieur. Toutefois, les mesures sanitaires mises en place ayant compliqué la situation, seuls 10 groupes en ont finalement bénéficié.

› Participé avec succès à l'appel à projets « Promotion de la citoyenneté et de l'interculturalité » (PCI)

Dans le cadre de l'appel à projets PCI organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, le CPCP s'est associé à l'ASBL Interra pour nourrir ensemble un nouveau projet intitulé « Inter-Act ». Celui-ci a pour objectif de recréer des espaces de rencontres entre les personnes primo-arrivantes et les personnes locales. L'idée est de développer ces lieux d'interactions en valorisant les compétences et savoir-faire de chacun·e. Fort de son expérience de formations citoyennes, de sa connaissance des situations vécues par les personnes étrangères et de ses ateliers d'éducation permanente, le CPCP était pour Interra le partenaire idéal pour cette collaboration. La contribution du CPCP à ce projet commun s'inscrit sous deux axes :

- La mobilisation des publics primo-arrivants et l'accompagnement de certains ateliers liés aux problématiques citoyennes.
- La conception et l'animation d'un workshop à la démarche interculturelle à destination des participants au projet.

Développé au cours de l'année 2020, le projet « Inter-Act » a été mis en place en 2021.

› Répondu et remporté un appel à participation de la COCOF pour l'organisation et l'encadrement d'activités socio-culturelles

La Commission communautaire française (COCOF) a lancé un appel à participation dans le courant du mois de juin 2020 pour l'organisation d'activités socio-culturelles et d'apprentissage de l'informatique au campus du CERIA (Anderlecht) durant le mois d'août. Nous avons proposé un programme de cinq jours d'animations aux contenus variés, développé notamment grâce aux outils de notre équipe mais aussi au moyen de ceux du pôle Éducation permanente. Notre offre a été acceptée pour un programme de deux semaines, du 3 au 14 août.

› Renouvelé ses partenariats avec :

- L'Athénée royal d'Ixelles (ARI) pour l'organisation de formations sur le thème des identités. Notre objectif était de développer un programme de six séances de formations auprès de trois classes en nous inspirant du travail des équipes d'éducation permanente du CPCP lequel implique la co-construction du programme avec le public. Cependant, ce programme a connu une fin abrupte après trois séances, une fois les écoles fermées.
- L'ASBL Siréas pour la prestation d'une formation citoyenne sur le paysage institutionnel belge et sur les principes de la démocratie parlementaire ainsi que pour deux formations de sensibilisation à l'utilisation des réseaux sociaux.
- L'ASBL Msaada Foundation (MSFO) avec laquelle nous avons achevé l'organisation d'un programme de soixante heures de formations au parcours d'intégration en Wallonie (Ateliers d'Orientation Citoyenne et Formation à l'Intégration Citoyenne) en réalisant 17 séances de formation.
- L'association Au Four et Au Moulin pour six séances d'ateliers citoyens sur l'alimentation durable.

› Établi de nouveaux partenariats avec :

- Le centre de formation Form@XL pour quatre séances de formations à la consommation durable.
- La commune de Gesves pour une formation de sensibilisation à la consommation durable.
- Le CPAS de Malmedy lors du cycle de formations « Consommaverti » organisé par celui-ci avec le soutien de la Wallonie. Il était initialement prévu que le CPCP y contribue en organisant trois animations de consommation durable, mais une seule a finalement pu avoir lieu, en raison de la situation sanitaire.
- Le Collège Saint-Hubert de Watermael-Boitsfort pour l'organisation d'une journée de formation consacrée à la justice. Ce partenariat n'a pas été réalisé dans le cadre de l'appel à projets « Démocratie scolaire » étant donné que, lors de sa mise en place, nous avions déjà fixé atteint notre quota (en termes de formations planifiées) d'ateliers subsidiés.
- L'ASBL PAG-ASA pour une formation vouée à sensibiliser aux stéréotypes et préjugés et à informer sur la problématique de la discrimination.

› Participé à plusieurs plateformes de la formation ILI :

En tant qu'acteur de la formation à la citoyenneté dans le cadre du Parcours d'intégration en Wallonie (appel à projets ILI), l'équipe de formation du CPCP a participé à plusieurs événements visant à dialoguer et à partager des informations entre partenaires et organisations sœurs du secteur :

- Centre d'action interculturelle de la province de Namur (CAI) : plateforme formation destinée à la citoyenneté aux formateurs ; février 2020.
- Centre régional d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL) : « plateforme citoyenneté » ; mars 2020.
- CRIPEL : « Plateforme citoyenneté », septembre 2020.
- CRIPEL : « Plateforme citoyenneté », décembre 2020.

3.4.2.2.b. Transversalité et renforcement quantitatif

Afin de mener à bien nos objectifs qualitatifs et d'atteindre nos ambitions quantitatives de formations, le pôle Formation a collaboré avec les pôles Recherche & Plaidoyer et Éducation permanente qui nous ont apporté leur expertise dans la conception de certains outils pédagogiques, ainsi que leur soutien sur le terrain-même afin de prêter nos formations. Ceci nous fut particulièrement utile pour le parachèvement de nos projets « World Café », « Justice à la barre » ainsi que pour les formations au parcours d'intégration en Wallonie. Ce dernier projet nous a également amené à renforcer l'équipe d'une collaboratrice occupée à mi-temps à partir du mois d'août.

3.4.2.2.c. Renforcement qualitatif de l'équipe de formateurs

Pour répondre au mieux aux besoins de ses différents publics cibles, le pôle Formation a veillé à se former de manière continue, tantôt à l'approche de certains publics ou sur certaines pratiques de terrain, voire le travail en équipe. En 2020, la thématique de la formation à distance, bien que non-prévue, s'est avérée particulièrement pertinente. Les formations suivantes ont été suivies par des membres de l'équipe du pôle Formation :

- ITECO ASBL : Formation « Communication interculturelle » ; février 2020 (programme abrégé par la pandémie).
- CAI : « Plateforme virtuelle ILI – axe citoyenneté et FLE » ; mai 2020
- ProFA (LabSET ULiège) : « Applications utiles en formation » ; avril 2020
- Collectiv-a : Une journée de formation aux formations aux approches de l'intelligence collective ; septembre 2020.

- Instance Bassin Enseignement Formation Emploi : Webinaire « Quelles solutions pour réduire la fracture numérique d'un public fragilisé ? » ; septembre 2020.
- CRIPEL : « Législation du secteur, Modules droits des étrangers : le droit de séjour » ; septembre-novembre 2020.
- CRIPEL : « Législation du secteur, Modules droits des étrangers : L'accès à l'aide sociale », novembre 2020
- CRIPEL : « Législation du secteur, Modules droits des étrangers : Accès aux soins de santé » ; novembre 2020.
- CAI : « Séance d'information TIC dans le cadre de l'Intervision pour les formateurs en français langue étrangère » ; novembre 2020.
- Elisa Léonard via Formateurs associés ASBL : « Les outils numériques au service de la formation à l'intégration » ; novembre 2020.

3.4.2.2.d. Élargissement de notre offre de formation

Enfin, le pôle Formation s'est attelé comme chaque année au développement de nouveaux modules de formation afin de répondre aux demandes de notre public cible et de nos partenaires. Ce besoin s'est naturellement matérialisé en 2020 par l'adaptation de notre offre à la visioconférence. Nous notons en particulier les réalisations suivantes :

› Projet « Justice à la barre »

Au cours de l'année scolaire 2019-2020, notre atelier « Justice à la barre » a rencontré un franc succès auprès des écoles secondaires par son approche centrée sur le jeu de rôle (simulation d'un procès en cour d'assises). Cet atelier, qui amène les élèves à simuler un procès à la cour d'assises a fait en 2020 l'objet de deux développements. Le premier a consisté en la création d'un second module de formation en apparence très similaire, visant à faire découvrir les principes de la justice belge par la simulation d'un procès au tribunal correctionnel. La différence avec le module développé un an auparavant réside dans le plus petit nombre d'élèves requis pour le mettre en place : de 7 à 13 élèves. Ceci nous a permis de proposer l'atelier aux groupes scolaires de taille réduite et ainsi de ne pas être contraint par les mesures sanitaires de division des groupes scolaires. Cette formule est aussi plus statique. Dans la même logique, cet atelier a été adapté au format en distanciel afin de faire face à une suspension totale ou partielle des cours en présentiel. Vu l'évolution de la crise sanitaire, ces modules conçus dès l'été 2020 ont rapidement prouvé leur utilité et nous ont permis de renforcer nos relations avec les acteurs de l'enseignement secondaire à travers la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cet atelier a par ailleurs été donné en ligne auprès des stagiaires de Bruxelles-Formation.

› Projet « World Café »

Dans le cadre du concours de projets « Semaine du commerce équitable », nous avons entrepris la création d'un jeu de rôle permettant d'informer et de sensibiliser au commerce équitable Sud-Nord. Pour ce, nous avons constitué une équipe pluridisciplinaire de formateurs et d'animatrices d'éducation permanente dont le travail a abouti à la création de l'outil pédagogique « World Café ». Développé de A à Z par le CPCP, « World Café » est un jeu de rôle par lequel les participants prennent la place des différents acteurs du commerce du café entre le Sud et le Nord afin de visualiser les dynamiques et rapports de forces en présence dans le commerce international et le rôle que peut y jouer le commerce équitable. Ce module, qui structure une animation de minimum 2h30 a été presté auprès des publics scolaires durant la Semaine du commerce équitable mais aussi auprès de Bruxelles-Formation.

3.4.2.3. Le Pôle Formation en chiffres

En 2020, le CPCP a donc dispensé 1 216 heures de formation auprès de 31 partenaires pour 1 297 personnes bénéficiaires.

Partenaire ou projet	Dates	Heures prestées	Participants
Formations ILI	Janvier-décembre	600,00	85
Justice à la barre II (8 écoles)	Janvier-novembre	198,00	524
Bruxelles-Formation Logistique	janvier-mars	147,00	62
MSFO	Janvier-mars	51,00	15
SIREAS ASBL	Janvier	4,00	20
Athénée Royal d'Ixelles	janvier-mars	22,00	50
Collège St-Hubert	Janvier	7,00	52
Commune de Gesves	Février	2,50	8
CPAS de Malmedy	Mars	3,00	16
AFAM	Juillet-août	18,00	17
PAG-ASA	Juillet	2,50	16
COCOF	Août	20,00	20
Centre de formation Form@XL	Septembre-octobre	12,50	11
World Café (4 écoles) ⁴	Octobre	45,60	156

SIREAS ASBL (2)	Octobre	2,00	15
Justice à la barre III (4 écoles) ⁵	Novembre-décembre	63,50	205
Bruxelles-Formation Bureau & Services	Décembre	18,00	25
TOTAL		1216,60	1297

3.4.3. Centre d'Archives et de Documentation

En 2020, la crise sanitaire a chamboulé les priorités du centre d'archives du CPCP. Ainsi, les missions exigeant une présence physique sur notre lieu de travail ou chez des particuliers ont connu un ralentissement (récolte d'archives, traitement de nouveaux fonds...) ou ont été rendues impossibles (interview, encadrement d'un stagiaire...). L'équipe du centre d'archives du CPCP s'est donc principalement concentrée sur des missions réalisables en télétravail.

Par conséquent, en 2020, nous nous sommes focalisés sur la numérisation de certaines de nos collections et sur l'enrichissement des données accessibles sur notre catalogue en ligne. Ainsi, dorénavant, les chercheurs ont maintenant accès à près de 10000 objets (description de documents d'archives et de vidéos, photographies, affiches, caricatures...).

Par ailleurs, l'accent a été également mis sur le traitement des archives électroniques du cdH sous les présidences de Benoît Lutgen et Maxime Prévôt. Cette étape était indispensable en vue de l'inventorisation de ces deux fonds mêlant documents papiers et électroniques.

Enfin, deux publications, mettant en valeur certaines archives conservées au sein de notre collection, ont pu être rédigées en télétravail et une exposition virtuelle a été mise en place sur notre catalogue en ligne.

L'année 2020 a été également marquée par deux déménagements. En effet, en raison de la vente du siège bruxellois du cdH, le centre d'archives a été dans l'obligation de chercher des nouveaux locaux afin d'accueillir ses bureaux et ses fonds et collections. Durant les deux premiers mois de l'année, jusqu'à la veille du confinement, notre attention s'est focalisée sur la préparation du futur déménagement. À l'été 2020 une convention de location de cinq ans a été signée avec l'UCL nous permettant de faire usage d'un bâtiment, situé à Louvain-la-Neuve⁶, partagé avec les Archives du Monde Catholique. Au sein de celui-ci, le centre d'archives du CPCP dispose d'un étage privé, regroupant ses bureaux et une salle de tri, d'une salle de conservation, dédiée à 70 % à ses archives, et d'une grande

⁴ Sans compter les écoles déjà partenaires sur le projet « Justice à la barre I ».

⁵ Ibid.

⁶ Sentier du Gorla, 2 – 1348 Louvain-la-Neuve.

salle pouvant accueillir les lecteurs. Par ailleurs, dans un objectif d'accroissement de nos fonds et collections à moyen terme, nous avons pris la décision de chercher un deuxième espace de conservation pour nos archives. Fin 2020, une opportunité s'est présentée à Namur ⁷ au sein d'un bâtiment appartenant aux Mutualités chrétiennes. Nous disposons dorénavant d'un espace circonscrit au sein d'une salle de 50 m² qui était déjà dédiée précédemment à la conservation d'archives. Au fur et à mesure de nos futures acquisitions, nous avons la possibilité d'étendre notre espace de stockage au sein de cette salle voire d'espaces attenants.

Enfin, lors de la période de déconfinement, nous avons tout de même pu profiter de deux mois de travail en présentiel après notre installation à Louvain-la-Neuve à la fin du mois d'août. Ce laps de temps nous a permis de concrétiser l'inventorisation de deux fonds et de récolter certaines archives.

Malgré cette année chamboulée, l'équipe des archivistes a pu assurer le suivi des différentes demandes des chercheurs. Pendant les périodes de confinement, nous avons adapté nos services par le biais, notamment, de la numérisation des archives demandées et de l'envoi par mail de celles-ci.

Sur le plan des ressources humaines, en 2020, l'équipe des archivistes se compose de Marie-Cerise Fivet (coordinatrice et responsable administrative), en quatre cinquièmes temps jusque mi-septembre 2020, et de Thomas Smets (responsable scientifique), à temps plein.

⁷ Rue du Lombard, 8 – 5000 Namur.

4.1. AXE 1 DU DÉCRET : PÔLE ÉDUCATION PERMANENTE

4.1.1. Démarche méthodologique... en temps de crise sanitaire

Dans ce contexte inédit et très singulier, nous pouvons considérer que de mars à décembre, nous avons navigué à vue, entre confinement total, déconfinement partiel et reconfinement.

Le télétravail devenu obligatoire, nous avons favorisé et encouragé les contacts virtuels, formels et informels, entre les équipes du CPCP. Ces contacts étaient incontestablement vitaux pour maintenir d'une part la cohésion et, d'autre part, une interaction sociale indispensable entre les collaborateurs afin d'éviter au maximum l'isolement et la démobilisation résultant d'un manque de perspectives et de projections. Ces réunions virtuelles ont donné l'impulsion nécessaire aux équipes thématiques pour co-développer et analyser les impacts directs et indirects de cette crise sans précédent : renforcement des inégalités sociales, mise en danger des droits individuels et collectifs, restriction des libertés... Cette ébullition participative a permis de développer des projets, de partager des concepts, d'échanger des points de vue... Malgré tout, nous avons donc pu maintenir un cap et déployer toute notre force de conviction pour surmonter des périodes de grandes frustrations, d'angoisse et d'anxiété.

Les activités en présentiel suspendues, notre approche organisationnelle de type transversal a joué un rôle essentiel. Celle-ci a permis de développer de nouvelles pratiques issues de projets en interne, de co-élaborer une stratégie en matière de développement de nos activités⁸, d'harmoniser les procédures et les outils pour améliorer le partage et la communication⁹, d'analyser le processus d'évaluation avec nos publics...¹⁰

Les animateurs ont aussi largement contribué aux différents chantiers en partageant leur expertise, en rédigeant des analyses en lien avec leur thématique d'action, en participant activement à l'élaboration des modules de formation online dans le cadre du parcours citoyen, en réfléchissant à la mise en œuvre de nouveaux outils pédagogiques, à la professionnalisation d'outils existants... Toutes ces synergies ont permis de maintenir un processus dynamique et une implication active de chaque collaborateur.

⁸ Réflexion au sein du Comité de coordination.

⁹ Structuration et mise en place d'une plateforme d'échanges.

¹⁰ Co-réflexion des collaborateurs CPCP.

Dès l'autorisation de reprise des activités en présentiel sous de strictes conditions, il nous a semblé essentiel de donner à notre public la possibilité de s'exprimer par rapport à cette situation en partageant leurs témoignages, leur ressenti, les difficultés rencontrées... Ce public déjà fragilisé qui ne comprend pas toujours pourquoi ils sont « abandonnés », isolés, laissés à leur angoisse. Ces retrouvailles furtives de l'été ont été l'occasion d'entendre leurs témoignages bouleversants sur leur gestion de LA crise.

Cette reprise fut toutefois très partielle et à géométrie variable. Outre l'angoisse de la contamination possible¹¹, les locaux mis à disposition ne répondaient pas toujours aux recommandations édictées dans le protocole de déconfinement de l'Administration générale de la Culture¹². Les rencontres extérieures ne se prêtaient pas forcément au contexte, d'autant moins que la météo en Belgique est capricieuse et difficilement prévisible. Nous avons alors expérimenté des ateliers virtuels avec les groupes pour lesquels ce moyen de contact était rendu possible. En effet, les différentes expériences furent compliquées à mettre en place, notamment en raison de la fracture numérique¹³ encore bien trop présente. Les participants n'ayant pas toujours le matériel informatique nécessaire, le smartphone s'est imposé de manière naturelle. En effet, les applications gratuites comme Messenger et WhatsApp... ont été plébiscitées par les participants. Toutefois, l'utilisation de ces outils a contraint les animateurs à déployer encore plus de créativité vu les limites techniques (pas de partage de document...). Ces difficultés n'ont pas empêché des rencontres très riches et actives dans certains groupes, notamment à Namur, à Gosselies et à Bruxelles ; les participants étant particulièrement motivés à retrouver des contacts sociaux et à s'exprimer par rapport aux mesures qui, même si on a pu constater une certaine résilience, ont été mal vécues par notre public déjà vulnérable. En effet, si ces mesures ont des répercussions majeures sur le plan social et économique, l'impact au niveau psychologique est très certainement tout aussi désastreux.

Les mesures prises dans le cadre de la pandémie ont lourdement impacté une partie de notre travail de terrain, source indispensable au déploiement de nos thématiques. La reprise sera un véritable défi et il faudra très probablement réinstaurer un climat de confiance et de bienveillance avec des groupes dont certains participants seront démobilisés. Le sentiment d'invisibilité, le manque de perspectives... et l'éloignement des activités d'éducation permanente les ont encore davantage affaiblis. Il faudra donc fort probablement reprendre le processus depuis le départ, ce qui demandera du temps et beaucoup d'énergie.

¹¹ Beaucoup de nos participants sont des personnes à risque.

¹² Circulaire du 8 juin.

¹³ Accès aux technologies et compétences numériques.

4.1.2. Le Pôle en chiffres

Malgré la situation, le CPCP a développé les quatre thématiques de janvier à mars pour ensuite s'adapter aux circonstances. Les animateurs ont tout de même pu prester un total de 261 heures, réparties comme suit :

- Médias & Actions citoyennes : 43 heures
- Famille, Culture & Éducation : 49 heures
- Lieux de vie & Espace public : 72 heures
- Consommation durable : 97 heures

4.1.3. Les collaborateurs

- En **Médias & Actions citoyennes**, la personne en charge du développement de la thématique a changé suite au départ de la collaboratrice qui en était responsable. Ce collaborateur est soutenu par une collègue du pôle Recherche & Plaidoyer qui développe un projet spécifique dans le cadre d'un groupe composé de personnes présentant une déficience mentale (Lumina) ;
- En **Famille, Culture & Éducation**, nous avons procédé à deux engagements pour renforcer le déploiement de la thématique à la suite du départ de la responsable en 2019. Ces deux collaboratrices sont soutenues par une collègue du pôle Formation et une autre du pôle Recherche & Plaidoyer ;
- En **Lieux de Vie & Espace public**, l'équipe est actuellement composée de deux personnes. La responsable étant toujours en congé maladie de longue durée, la thématique est momentanément pilotée par l'ancienne coordinatrice de l'EP qui fait un retour dans sa thématique de prédilection pour quelques mois. Un nouvel engagement viendra renforcer le développement de cette thématique en début d'année 2021 ;
- En **Consommation durable**, l'équipe se compose de trois collaborateurs : la responsable thématique qui collabore aussi régulièrement avec le pôle Recherche & Plaidoyer et le pôle Formation, un collaborateur qui participe activement comme expert dans le cadre des formations du parcours d'intégration citoyenne et une collaboratrice du pôle Recherche & Plaidoyer qui anime deux groupes à Bruxelles.

Les collaborateurs affectés à l'éducation permanente participent activement à la transversalité en partageant leur expertise dans le cadre des activités des autres pôles. Concrètement, ceci se traduit plus spécifiquement par :

- une collaboration dans le cadre du parcours d'intégration en Wallonie ;
- la rédaction d'analyses et études ;
- la co-construction de modules de formation, d'outils pédagogiques ;
- le développement et la co-construction de projets collectifs transversaux.

4.1.4. Formation continue

Dans le but d'enrichir nos pratiques de terrain, de renouveler et d'élargir leurs connaissances et leurs aptitudes, les collaborateurs ont pu, malgré la situation, suivre certaines formations, participer à des journées d'études, des colloques, des salons... Toutefois, en raison des mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire, certaines formations ou journées de réflexion ont été soit postposées, soit annulées, soit encore reconverties en visio-conférences.

4.1.4.1. Les formations

- « La communication interculturelle », ITECO, trois journées organisées en interne au CPCP (3 et 13 février, la dernière sera organisée en 2021).
- « L'intelligence collective » – Step Entreprendre – au CPCP à Bruxelles (20 et 22/01).
- « Les réseaux sociaux » – Média Animation, à Namur (12/03).
- « L'intelligence collective », organisation en interne avec l'opérateur Collectiva (20/09).
- « Les nouveaux outils pédagogiques » – Cultures et Santé, au CLPS de Mons-Soignies (12/10).
- « Les outils numériques », en ligne et en interne – CPCP (19/11).
- « L'emploi pour les étrangers », en ligne – CRIPEL (26/11).
- « Accueil MENA », CRIE au CRIPEL à Liège (11/03).

4.1.4.2. Participation à des événements extérieurs : Forum, Séminaires, conférences, table ronde

- « L'état du logement en Wallonie, Continuités et changements entre 2008 et 2018 », Centre d'Études en Habitat durable de Wallonie à Charleroi (05/03).
- « Durabilité et pauvreté », Association 21 à Ixelles (21/09).
- « Table ronde d'éducateurs aux médias », Média Animation, au Point Culture de Bruxelles Botanique (02/10).
- « Colonialité dans les milieux féministes belges », en ligne, BE Pax (29/10).

- « Alphabétisation des migrants et sudalisme », en ligne, Be Pax (10/11).
- « Intersectionnalité », en ligne (18/11).

4.1.5. Principales actions et réalisations

4.1.5.1. Projet « Transition »

La collaboration avec le réseau Transition s'est poursuivie en 2020 avec comme objectif la réalisation d'un questionnaire d'enquête que nous souhaitons diffuser et utiliser en interview face-à-face avec des personnes en situation précaire.

En raison de la crise sanitaire, nous avons dû mettre le projet entre parenthèse, la rencontre avec les personnes ciblées par le questionnaire étant devenue impossible.

4.1.5.2. Projet « Évaluation participative »

En 2020, les conclusions tirées des différentes expériences menées en Éducation Permanente au sein du CPCP ont permis de rappeler l'importance que notre travail de terrain soit évalué et nourrit par le terrain lui-même. Les groupes étant en bonne partie à l'arrêt pendant plusieurs mois, l'équipe a décidé de se munir d'un projet de fond, celui de repenser ses procédures d'évaluations.

Le travail est conséquent puisque nous incluons dans ce questionnement global et de long terme tant les évaluations entre partenaires, que l'auto-évaluation des animateurs ou encore celles émanant du public.

Afin de réunir nos forces, nos connaissances et nos expériences respectives des pratiques en Éducation Permanente, mais aussi celles d'autres secteurs de formation au sein de l'association, un appel interne a été formulé au sein des équipes afin de créer un groupe de réflexion suffisamment conséquent pour que les savoirs se collectivisent et s'enrichissent.

Une dizaine d'employés, animateurs & formateurs ont donc pris part au lancement du projet dont la méthodologie nous a amené à travailler en plusieurs temps. Dans un premier temps, nous sommes revenus sur les besoins précis auxquels nous souhaitons répondre par un outil d'évaluation. S'en est suivi des réunions générales de partage autour des objectifs poursuivis pour ce groupe de réflexion ; cela afin que chaque collaborateur impliqué dans le projet soit au clair sur ce qui lui était demandé de partager, et ce qu'il allait pouvoir, d'un point de vue plus personnel, trouver dans ces échanges.

C'est au travers de ces étapes que l'équipe s'est mise d'accord sur une priorité commune : développer des outils d'évaluation à destination du public. L'avis du public étant :

1. Celui qui nous renseigne en très large partie sur la pertinence de nos pratiques.
2. Le meilleur moyen de faire remonter des informations du public lui-même.
3. Une bonne façon de mettre en pratique les compétences d'analyse et d'esprit critique sous tendues dans les finalités générales de l'EP.

Afin d'y parvenir, le collectif s'est alors réparti en sous-groupes. Ce choix méthodologique a permis d'une part une prise de parole plus facile, les groupes étant restreint, de l'autre la possibilité de comparer les résultats des recherches de chaque groupe.

Pour chaque groupe, ces réflexions ont été menées autour de plusieurs questions fondamentales : Quelles sont les fonctions de l'évaluation ? Que souhaitons-nous évaluer ? Qu'est-il possible d'évaluer ? Comment évaluer ? Quels sont les moyens que nous avons et que nous pourrions développer pour mener une évaluation ? Quand procéder à cette évaluation ? Avec quelle fréquence et quel timing ? Qui seront les évaluateurs ? Qui sera visé par les outils créés ? Quels sont les biais que nous pouvons anticiper ? Quels sont les éventuels biais dans notre méthode actuelle ? Et surtout, comment s'en prémunir ou les contrôler ?

Une fois ces grandes questions abordées et répondues par l'ensemble des équipes, les réponses et autres pistes de travail ont été mises en dialogue par chacun des groupes afin d'avoir une vision plus macro du projet et de son étendue.

Cette dernière étape a été le point crucial, celui qui aura permis la définition d'objectifs précis et acceptés à l'unanimité : la création d'un carnet d'outils d'évaluation par nos publics. Ce carnet serait divisé en plusieurs thématiques pouvant être évaluées chacune isolément.

1. Les compétences.
2. Les connaissances.
3. Le bien-être.
4. La posture de l'animateur.

Par « carnet », nous entendons la compilation d'outils existants et/ou créés par l'équipe du CPCP dans lesquels nos animateurs pourraient aller chercher, à leur guise, l'outil/les outils adaptés à leur(s) pratique(s) professionnelle(s) mais aussi aux particularités de leur public.

La matérialisation de ce carnet est prévue en mars 2021.

4.1.5.3. Participation transversale

4.1.5.3.a. Articles parus dans la Newsletter

› Novembre 2020

- La mobilité vue par les différents quartiers namurois
- Recettes faciles en solo

4.1.5.3.b. Analyses et études de l'équipe

- Le magasin participatif et coopératif. Ou comment endiguer le statut de mangeur passif – janvier 2020.
- Les magasins coopératifs et participatifs ne sont pas une solution à la précarité alimentaire à moins que... – janvier 2020.
- Le prince charmant préférerait-il que sa belle ne se réveille jamais ? – avril 2020.
- Valoriser la nature par les services écosystémiques. La protection de l'environnement mise à prix – avril 2020.
- Fakeland – avril 2020.
- Quand les écrans sabotent l'apprentissage et impactent le développement des enfants. Le nouveau fléau des familles – mai 2020.
- Quand notre alimentation perturbe l'apprentissage des enfants. Le sinistre pouvoir de la malbouffe – mai 2020.
- Justice sociale, justice environnementale. La convergence des luttes dans la pratique de l'éducation permanente – juin 2020.
- Le vécu scolaire des élèves issus de l'immigration en Fédération Wallonie-Bruxelles – juillet 2020.

4.1.5.4. Outil pédagogique

4.1.5.4.a. World café

Participation au groupe de travail qui s'est penché sur la création d'un outil dans le cadre de la Semaine du commerce équitable organisée par le Trade For Development Centre. Les objectifs de cet outil sont les suivants :

- a. Introduire le commerce équitable en tant qu'alternative au commerce international « conventionnel ».
- b. Découvrir les différentes étapes de la chaîne de production, les acteurs impliqués et les impacts positifs du commerce équitable.

- c. Accompagner les participants dans une réflexion de citoyenneté mondiale et solidaire.
- d. Co-construire une réflexion critique et informée pour repenser l'importance des choix de consommation et informer sur la consommation durable au quotidien.

La méthodologie est centrée sur l'expérience. Au travers d'un jeu de rôle intitulé « World Café », les participants sont mis dans la situation des différents acteurs des échanges commerciaux Sud-Nord sur le marché du café. Par la suite, un débriefing offre l'opportunité d'étayer une réflexion enrichie par les échanges et de s'informer sur les modalités pratiques du commerce équitable, du producteur au consommateur.

4.1.6. Partenariats

Comme pour 2019, nous avons pérennisés de nombreux partenariats en 2020, comme la Maison Espoir à Cuesmes, l'ASBL SIMA à Saint-Josse, Aide Action Médiation dans la province de Liège, le Groupe d'animation et de formation pour femmes immigrées (GAFFI) à Anderlecht, le CPAS de Bruxelles... Nous avons gardé le contact avec chacun d'eux afin de les tenir régulièrement informés des mesures prises dans le cadre de la pandémie¹⁴ et donc d'une éventuelle reprise ou non.

Le GAFFI, le CPAS de Charleroi ou encore certains quartiers de Namur ont mis tout en œuvre avec les animateurs du CPCP pour rendre possible des ateliers en visioconférence afin de donner la possibilité aux participants de garder un contact social, d'exprimer leur ressenti, de témoigner et surtout de rompre la solitude et l'isolement pendant quelques heures.

4.1.7. Développement des thématiques d'action

2020...

J'entends parler de crise mais la définition de la crise c'est qu'après, ça repart comme avant. Là, c'est une catastrophe, pas une crise : ça ne repartira pas comme avant !¹⁵

Boris Cyrulnik

Au début de cette crise, nous nous sommes tous mis à envisager que cette catastrophe allait très probablement permettre à chacun de revenir à l'essentiel. Certains l'ont considérée comme étant « une halte salvatrice pour repenser notre système de production et de consommation »¹⁶. Et pourquoi ne pas aussi en profiter pour repenser notre système social ? Cet épisode déclencheur doit en effet nous amener à (re-)penser plus largement notre rapport au monde et de prendre davantage conscience des grandes lignes de fracture qui traversent notre société.

Il est évident que cette crise n'est pas que sanitaire. La pandémie a notamment révélé des failles de notre système en visibilisant et en amplifiant une crise sociale déjà bien présente. En effet, ces derniers mois, de nombreuses études ont démontré les effets inégaux du coronavirus sur les citoyens en fonction de leurs caractéristiques sociodémographiques. Cette situation catastrophique a donc permis de dévoiler davantage ces inégalités déjà existantes ; inégalités qui n'ont fait que s'amplifier davantage encore avec la crise sanitaire.

Au début de cette pandémie, au printemps 2020, nous avons assisté à de grands élans de solidarité, d'entraide et de fraternité. Cette situation aura mis plus que jamais en avant l'importance du lien social et de la connectivité avec les autres. De nombreuses initiatives citoyennes – collectives ou individuelles – ont confirmé combien l'Être humain est un « animal social » et souligné l'importance de la solidarité. Cette solidarité, quelle que soit la forme qu'elle prend (entraides entre voisins, préparation de repas pour le personnel soignant...), est-elle amenée à tenir sur la longueur, et ce alors que la crise économique guette ? Pour le sociologue François Dubet, rien n'est moins sûr. « Lorsqu'il faudra gérer le chômage de masse et l'arrivée d'un million de jeunes sur le marché du travail alors que les entreprises ne seront pas dans une politique d'embauche, la solidarité ne dominera pas. Ceux qui sont protégés vont vouloir l'être davantage. Il faudra partager l'appauvrissement et non la richesse. »¹⁷

¹⁵ « Boris Cyrulnik : "Après la catastrophe, il y a un changement de culture" », interview sur France Inter, « L'invité de 7h50 », 25 mars 2020, [en ligne :] <https://www.franceinter.fr/emissions/l-invite-de-7h50/l-invite-de-7h50-25-mars-2020>.

¹⁶ Alain DENEULT, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1691492/crise-COVID-capitalisme-economie-delocalisation-environnement>, 6 avril 2020.

¹⁷ Claire CONRUYT, « La solidarité née en temps de crise peut-elle durer ? », WeDemain.fr, 4 août 2020, [en ligne :] https://www.wedemain.fr/dechiffrer/la-solidarite-nee-en-temps-de-crise-peut-elle-durer-_a4807-html.

À crise inédite et urgente, réponses urgentes et inédites via la mise en place d'un système d'exception qui finit par s'installer sur la durée. Avec un peu de recul, on assiste petit à petit à une démobilisation des citoyens face à cette gestion de la crise par des autorités qui n'offrent aucune perspective positive. Au contraire, les discours sont alarmistes, anxiogènes et culpabilisants et ne font que renforcer ce sentiment d'incompréhension et de confusion. Personne ne vit cette crise de la même manière, mais la réponse est la même pour tout le monde. Les restrictions de liberté prises par les autorités ne sont-elles pas disproportionnées aux yeux de la population ? Ajouter à cela les tensions entre experts, entre politiques, entre politiques et experts, des analyses et des discours dissonants et vous obtenez encore plus d'incompréhension et de frustration des citoyens.

Parce que oui, finalement, les grands oubliés de cette pandémie, ce sont les citoyens qui n'ont jamais été consultés, malgré de nombreux appels. La société civile s'est manifestée à plusieurs reprises pour notamment dénoncer le manque de considération par rapport aux atteintes aux libertés et aux droits fondamentaux.¹⁸ De nombreux cris d'alarme ont été lancés, notamment pour alerter sur les graves difficultés mentales vécues par les jeunes en manque de socialisation et/ou de perspectives d'avenir, ou encore pour dénoncer la déshumanisation des personnes âgées hébergées en maisons de repos, privées de contacts « essentiels » et surtout dépossédées de leur libre arbitre...

Si on peut comprendre l'urgence et l'obligation de la mise en place de toutes ces mesures visant à soulager la pression sur les travailleurs et les infrastructures de santé, on ne peut que déplorer l'absence totale d'un réel débat démocratique. N'est-ce pas faire preuve de citoyenneté que de se demander si les réponses apportées par les autorités sont légitimes et proportionnées ? Et plus encore, si ces libertés « suspendues » seront récupérées une fois la pandémie du COVID-19 derrière nous ?

Comme l'a déjà souligné un rapport publié en 2007 par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), « un cadre éthique discuté publiquement est essentiel pour maintenir la confiance du public, promouvoir le respect des règles et minimiser les perturbations sociales et les pertes économiques »¹⁹. La première occasion est manquée, mais il n'est pas trop tard pour encourager un débat avec les citoyens et une prise de décision politique éclairée par eux. C'est l'objectif que nous poursuivrons dans le cadre de nos ateliers dès que ceux-ci seront à nouveau possibles en présentiel. C'est pourquoi les équipes thématiques ont mis à profit cette période de confinement pour analyser les impacts directs et indirects de cette crise ; l'objectif étant notamment d'alimenter ce débat avec notre public et la finalité de construire un point de vue collectif et critique que nous pourrions porter ensemble dans l'espace public. Comment faire société, comment jouer collectif sans espace de rencontre pour chacun ?

¹⁸ BIARD B. , GOVAERT S. , LEFEBVRE V. , *Penser l'après-corona. Les interventions de la société civile Durant la période de confinement cause par la pandémie de COVID-19*, Bruxelles : CRISP, « Courrier hebdomadaire », n°2457-2458, mars-mai 2020.

¹⁹ <https://www.who.int/home/cms-decommissioning>.

4.1.71. Médias & Actions citoyennes

4.1.71.a. Enjeux de société

En 2020, la crise du COVID-19 aura bousculé toute notre organisation et nos habitudes privées comme professionnelles. Durant les longs mois de confinement, la fréquentation des nouveaux médias a fortement augmenté car une bonne partie des travailleurs se sont retrouvés en télétravail, d'autres étaient en chômage partiel et de nombreux étudiants ont vu leurs cours annulés. En bref, les internautes avaient plus de temps à perdre. Le journal *Le Soir* titrait le 21 janvier 2021 : « Coronavirus – Trafic record sur le réseau internet belge en 2020 ».²⁰ Il y a donc clairement eu surconsommation d'écrans, ce qui n'a pas été sans conséquences. Il a par exemple été constaté une augmentation du nombre de cas de cyberharcèlements ou de violences sexuelles sur les enfants. « Rien qu'en mars (2020 ndlr), un million de cas de violences sexuelles sur mineurs ont été relevés au niveau européen, soit dix fois plus que le mois précédent »²¹. Il est également à craindre une recrudescence des addictions aux écrans qu'il sera difficile de corriger. À travers les ateliers de plusieurs thématiques du CPCP, des parents évoquent leur difficulté à comprendre et à suivre les pratiques numériques de leurs enfants. Quels parents connaissent aujourd'hui Yubo, le Tinder des 10-12 ans, fréquenté par de nombreux faux profils ? Les tentatives d'hameçonnages (*phishing*) de boîtes mails de citoyens pour soutirer des renseignements ou de l'argent furent aussi en recrudescence, mais fait nouveau, le *phishing* se fait aussi désormais par SMS. Un SMS, rédigé en néerlandais et en français, se faisant passer pour un message provenant soi-disant du Conseil national de sécurité et invitant les personnes à cliquer sur un lien URL en vue de voler des informations sensibles sur les visiteurs a ainsi beaucoup circulé.²² Pas toujours simple de s'y retrouver.

Et puis, pendant ces confinements, Internet a plus que jamais démontré qu'il était bien plus qu'un simple outil de divertissement. En effet, pour pallier de nombreux problèmes dus aux confinements, les outils numériques ont été très sollicités, notamment par les pouvoirs publics, que ce soit pour des démarches administratives, médicales, scolaires ou autres. 2020 aura particulièrement mis en lumière les problèmes de fracture numérique en Belgique. Les chiffres de la Fondation Roi Baudouin d'août 2020 sont sans appel pour les personnes à bas revenus ou peu diplômées : près d'un tiers des ménages à faibles revenus ne dispose pas de connexion internet, 40 % des Belges sont à risque d'exclusion numérique (32 % ont de faibles compétences numériques et 8 % sont des non-utilisateurs d'Internet taxés d'illectronisme), 57 % des internautes peu diplômés et 56 % de ceux ayant de faibles revenus n'ont jamais effectué de

²⁰ « Coronavirus – Trafic record sur le réseau internet belge en 2020 », *Le Soir*, 21 janvier 2021, [en ligne :] <https://www.lesoir.be/350576/article/2021-01-22/trafic-record-sur-le-reseau-internet-belge-en-2020>, consulté le 9 février 2021.

²¹ « Coronavirus en Belgique : le confinement et les réseaux sociaux ont fait augmenter le nombre de cas de violences sexuelles sur les enfants », *Rtbf.be*, 20 juin 2020, [en ligne :] https://www.rtbf.be/info/societe/detail_coronavirus-en-belgique-le-confinement-et-les-reseaux-sociaux-ont-fait-augmenter-le-nombre-de-cas-de-violences-sexuelles-sur-les-enfants?id=10526400, consulté le 5 novembre 2020.

²² MERTENS J., « Une arnaque au remboursement liée à la crise COVID-19 circule en Belgique », *Geeko Le Soir*, 27 juillet 2020, [en ligne :] <https://geeko.lesoir.be/2020/07/27/une-arnaque-au-remboursement-liee-a-la-crise-COVID-19-circule-en-belgique>, consulté le 23 novembre 2020.

démarches administratives en ligne, alors qu'ils étaient censés le faire.²³ Les retards sont nombreux face aux évolutions technologiques. D'autant que, comme le souligne Périne Brotcorne, chercheuse en sociologie au Centre interdisciplinaire de recherche Travail, État et Société (CIRTES), « l'outil privilégié pour dialoguer avec l'administration est l'e-mail » :

*Pour dialoguer avec toute une série de services publics, c'est l'e-mail. Alors que l'e-mail est un outil qui n'est absolument pas utilisé dans les populations qui ont un faible niveau de diplôme. L'e-mail survalorise l'écrit, alors qu'ils ont généralement des difficultés pour s'exprimer à l'écrit. Eux, ils utilisent donc des applications qui mettent en avant l'oralité.*²⁴

Encore une fois, l'offre de service public numérique n'est pas adaptée aux pratiques et surtout aux compétences d'une partie importante de la population. Comme le rappelle l'agence bruxelloise pour la simplification administrative, Easybrussels, « la charge de l'inclusion numérique ne peut reposer seulement sur les EPN²⁵. Les administrations bruxelloises ont [elles aussi] un rôle primordial à jouer et doivent pour cela veiller à ce que chaque employé du service public bruxellois soutienne la culture numérique. Ainsi, l'accueil des demandes des citoyens et entreprises s'améliore, non pas en redirigeant simplement les usagers vers les services en ligne, mais en les accompagnant de façon constructive dans les étapes qui leur permettent de se familiariser avec ces services numériques. »²⁶

Soulignons enfin que nombre de travailleurs sociaux ont eux aussi du mal à suivre les évolutions du numérique, et ce alors même qu'on attend d'eux qu'ils puissent aider les citoyens en précarité numérique. Bref, il semble que l'on ait tendance à mettre la charrie un peu trop vite avant les bœufs dans le domaine du numérique. Il ne suffira pas de dire aux citoyens d'aller sur le net et d'y trouver ce qu'il cherche, sans l'accompagner et lui en montrer les avantages. En cela l'EP a un réel rôle à jouer.

Soulignons également ce paradoxe absolu en 2020 : les publics les moins connectés, à savoir les personnes précarisées et les plus âgés, étaient les publics les plus atteints par la maladie SARS-CoV-2. Ne pas maîtriser Internet, c'était se fermer au télétravail, au tracing, aux offres de transport en commun les plus intéressantes, aux virements bancaires, aux vidéoconférences avec des proches...

Autre constat, le public précarisé ne dispose en général que d'un smartphone pour surfer sur le web, ce qui réduit les possibilités et les formes d'utilisation ainsi que le développement des compétences numériques.

²³ « Quatre Belges sur dix à risque d'exclusion numérique, Les inégalités numériques renforcent les inégalités sociales », Fondation Roi Baudouin, 28 août 2020, [en ligne :] <https://www.kbs-frb.be/fr/Newsroom/Press-releases/2020/20200828NDBarDigIncl>, consulté le 12 novembre 2020.

²⁴ « Baromètre de l'inclusion numérique : 40 % des Belges ont des compétences numériques faibles », Rtbef.be, 28 août 2020, [en ligne :] https://www.rtbef.be/info/economie/detail_barometre-de-l-inclusion-numerique-40-des-belges-ont-des-competences-numeriques-faibles?id=10570844, consulté le 14 novembre 2020.

²⁵ Un espace public numérique (EPN) est une structure de proximité ouverte à tous et équipée de matériel informatique et connectée à Internet offrant un accès et un apprentissage à l'informatique, à Internet et à la culture numérique. Il en existe plus de 160 en Wallonie et quelques-unes labellisées à Bruxelles.

²⁶ « Inclusion numérique. L'avenir du service public », Easy.brussels, s.d., [en ligne :] <https://easy.brussels/projects/inclusion-numerique>, consulté le 14 novembre 2020.

En dehors des réseaux sociaux, le gaming (jeu) et le streaming, ont été les autres grands gagnants de cette crise.²⁷ Que ce soient Netflix, Disney Channel ou Amazon, tous ont explosé leur nombre de nouveaux abonnés.

De son côté la presse traditionnelle aura connu un regain de popularité en début de pandémie, que ce soit en télévision, en radio ou en presse écrite, et ce grâce aussi à un rebond d'abonnements numériques. Notons néanmoins qu'il est aujourd'hui de plus en plus difficile de distinguer les différents médias. En effet, on lit désormais le journal sur Internet, on regarde un programme télé sur son smartphone, on écoute la radio à la télévision ou en podcast, tous s'entremêlent mais Internet et les réseaux sociaux sont souvent au cœur de l'information pour les citoyens. Même le public d'une émission de télé est devenu virtuel, tout comme certains concerts et pièces de théâtre. Forces est pourtant de constater que ce regain de « popularité » n'est qu'apparent. De fait, si le succès des médias mainstream semble indiquer que cette période de crise a conduit les citoyens à s'informer sur la pandémie et les diverses règles édictées par les pouvoirs publics auprès des professionnels du domaine, augurant un retour de confiance envers ces derniers, il n'en demeure pas moins que nombre de citoyens s'en sont peu à peu distancés, considérant que la presse en régulièrement faisait trop et rendait le climat très anxiogène.

La crise a également vu exploser les fake news et les complots en tout genre. En juillet dernier, alarmées par l'augmentation de la désinformation en ligne et par son « impact dévastateur sur les efforts de santé publique » face à la pandémie, des organisations représentant des radiodiffuseurs, des éditeurs et des journalistes, dont la Fédération européenne des journalistes, le Conseil européen des éditeurs et l'Association des Télévisions commerciales européennes (ACT), ont réclamé à la Commission européenne « des mesures plus fortes » pour lutter contre la désinformation sur les plateformes internet (Google, Facebook...).

À tous ces égards, on peut sans doute considérer 2020 comme l'une des années les « plus médias » de tous les temps en Belgique, soulignant la toute-puissance des écrans et des images dans notre société.

4.1.7.1.b. Finalité et objectifs de l'action

Premièrement, la crise du COVID-19 annonce une longue période de bouleversement sociaux et une augmentation certaine de la pauvreté. L'épargne des citoyens a fondu comme neige au soleil et de plus en plus de personnes précarisées risquent d'avoir d'autres préoccupations à l'avenir que de s'acheter un ordinateur, un abonnement à un journal ou de suivre les nouvelles avancées technologiques des médias. Deuxièmement, les solutions aux problèmes de confinement ont essentiellement été numériques. Troisièmement

²⁷ Netflix a vu le nombre d'abonnements s'envoler de 22,8 % au premier trimestre 2020 dans le monde et Disney+ a atteint les 50 millions d'abonnés à travers le monde avec deux ans d'avance.

le public précarisé utilise énormément les réseaux sociaux, même pour s'informer. N'ayant pas de jardin, ni une grande maison, une participante à un atelier EP Média nous disait combien les réseaux sociaux et YouTube avaient été le passe-temps privilégié pour elle et ses cinq enfants pendant la première vague. Ils y avaient passé jusqu'à 5-6h/jour.

Il est donc essentiel d'armer les citoyens face à ces outils désormais incontournables et leur éviter de se sentir plus encore laissés de côté. Au-delà d'un apport de connaissances techniques – rôle remplis par les espaces publics numériques et diverses formations – nous devons accompagner les publics précarisés pour leur permettre d'appréhender Internet sereinement et en toute connaissance de cause, et ce pour leur permettre d'éviter de tomber dans ses pièges et ses travers, de comprendre le pourquoi de la polarisation des débats sur les réseaux sociaux et la logique de fonctionnement des plateformes, mais aussi et surtout d'éviter de tomber dans le panneau des fake news et des complots en tous genres.

Une participante à un de nos groupes soulignait combien elle avait profondément souffert de solitude pendant les confinements, ne sachant pas utiliser les nouveaux médias et donc ne pouvant participer au groupe Messenger formé par les autres allocataires de son CPAS. Après quelques ateliers, elle nous a annoncé se sentir plus en confiance et être prête à apprendre à utiliser Internet. Notre rôle est aussi celui de d'accompagner et de donner confiance.

Révoltés, dubitatifs, naïfs, sarcastiques, les participants sont rarement indifférents aux médias, traditionnels ou nouveaux, ce qui nous conforte dans l'idée que cette thématique reste essentielle dans notre démarche d'éducation permanente. D'autant que le seul groupe en cours d'atelier fin 2020, celui de l'Espace citoyen Gosselies, a fortement réclamé le prolongement des ateliers, quitte à ce qu'ils se fassent en virtuel.

Dans nos groupes EP, nombre de participants disent qu'Internet et les réseaux sociaux sont les médias dont ils se méfient le plus mais sont aussi ceux qu'ils utilisent le plus. Ce sont effectivement des outils merveilleux aux possibilités énormes pour s'exprimer, se réunir, chercher, débattre, gérer l'administratif, recevoir du courrier... mais il est primordial que chacun ait un minimum de compétences, d'esprit critique. En éducation permanente, nous sommes confrontés à une méconnaissance importante face au fonctionnement des réseaux sociaux ou des moteurs de recherches, face à des termes ou concepts tels que « cookies » ou « RGPD », face à l'impact des données personnelles et du big data ou encore face à la gratuité des réseaux sociaux et la logique publicitaire, pour ne citer que ceux-là.

Les pistes sont nombreuses pour amener les participants à appréhender les nouveaux médias et, à terme, amener un public précarisé, trop souvent marginalisé dans la presse, à s'approprier un média et à se construire à travers un projet collectif ou individuel.

Il est par ailleurs intéressant d'amener le public à réfléchir au travail journalistique pour l'amener à mieux comprendre la logique de la presse mais aussi à vérifier une information, à comprendre les notions d'angle et de public cible, ou encore à apprécier la richesse que constitue la diversité des points de vue.

Au-delà des bras de fer qui opposent les plateformes du web, comme Facebook, à divers gouvernements sur les sujets de la censure, de la publicité ou de la désinformation, il apparaît surtout indispensable d'aider le citoyen à devenir acteur d'Internet et d'en mesurer tout le potentiel.

Rappelons encore une fois la conclusion du groupe d'experts mis en place par Alexander De Croo (en charge de l'agenda numérique dans le précédent gouvernement) « il faut privilégier l'éducation aux médias pour permettre aux citoyens de mieux identifier la désinformation »²⁸. Une démarche d'éducation permanente reste donc essentielle comme outil de questionnement, de responsabilisation et d'émancipation face au flux d'informations qui nous arrivent. Il s'agit en effet d'un véritable enjeu démocratique, avec pour finalité de protéger la liberté d'expression, favoriser un débat public équilibré et redonner le goût des projets communs voire citoyens.

4.1.71.c. Développement de la thématique d'action et évolution

Dans la foulée des trois groupes du CPAS de Charleroi qui avaient marqué leur volonté de travailler sur la thématique des médias, deux autres groupes de l'Espace citoyen de Marchienne-Docherie se sont ajoutés cette année.

D'une part, le problème de la désinformation a eu de telles répercussions au sein de la population que nous avons été contacté en juin 2020, par un responsable de service au CPAS de **Charleroi** qui sollicitait une rencontre en vue de lancer un atelier d'éducation aux médias avec le CPCP, et nous écrivait :

Au niveau de l'activation sociale, nous avons pu constater avec l'existence de notre groupe WhatsApp à quel point il est difficile pour chacun de traiter le flux d'informations reçu et de faire le tri en utilisant une pensée critique. Nous avons observé que par bienveillance, des bénévoles ont voulu relayer des informations qui se sont révélées être des agents de rumeurs et désinformation au niveau du Coronavirus, de ses symptômes, de son origine et des traitements notamment. Une formation à l'éducation aux médias et au développement de l'esprit critique est donc envisagée.

La crise a ainsi mis en lumière divers problèmes liés aux médias et à leur utilisation.

Par ailleurs l'idée que d'une crise peut émerger de nouvelles choses, séduit. Les participants du groupe de Gosselies ont ainsi réalisé des photos, parfois même sans sortir de chez eux, pour exprimer leur vision de la crise. Les notions de différences de points de vue et de perception ont ainsi pu être abordés et exprimés sans activités en présentiel. Le groupe a ainsi montré une réelle motivation pour continuer les ateliers en toute circonstance. La personne moins à l'aise avec le numérique a pris la décision de s'y mettre, ayant découvert les avantages d'Internet.

²⁸ VERSET J.-C. , « Les fake news de 2018 vous ont pris en traître ? Débusquez celles de 2019 », RTBF, 28 décembre 2018, [en ligne :] https://www.rtb.be/info/medias/detail_les-ake-news-de-2018-vous-ont-pris-en-traître-debusquez-celles-de-2019?id=10106830, consulté le 20 septembre 2019.

Les cinq groupes du CPAS de Charleroi sont par ailleurs très variés au niveau des âges, du vécu et du rapport aux médias.

La crise du COVID-19 n'a pu permettre de développer l'aspect « actions citoyennes ». Il n'a pas été possible de faire aboutir les ateliers à un projet média concret.

› Heures perdues en 2020

- SIMA : 32h.
- Espace citoyen de Gosselies : 21 heures (6 données dont 3 en virtuel).
- Espace citoyen de Marchienne-au-Pont (Porte Ouest) : 30 heures.
- Espace citoyen de Gosselies (Relais Jumet) : 30 heures.
- Lumina : 22 heures au minimum.
- Solidar'Cité : 18 heures.

› Publications

Cette année, nous avons pris le temps de nous concentrer sur les divers problèmes mis en exergue par le confinement et par le public rencontré en EP. Nous avons donc traité des sujets suivants :

- *Netflix, le numérique sous l'influence du capitalisme*, analyse de Clara Van Der Steen, mars 2020.
- *Fakeland, un nouvel et obscur continent*, étude de Philippe Courteille, avril 2020.
- *Quand les écrans sabotent l'apprentissage et impactent le développement des enfants, Le nouveau fléau des familles*, analyse de Karin Dubois, mai 2020.
- *Les nouvelles technologies, monde et école de demain ?*, analyse d'Axelle Durant, juillet 2020.
- *Théorie du complot*, analyse d'Axelle Durant, septembre 2020.

› Constats

Le peu d'heures d'animations données cette année n'a permis de faire des constats approfondis, ni même de mettre en exergue un projet phare, aucun projet n'ayant pu être mené à terme à cause des confinements successifs. Toutefois, plusieurs observations intéressantes peuvent être faites.

- **Une perte de confiance à l'égard de la presse classique**

Une participante se disait choquée par la violence distillée par une presse, surtout la télévision « qui ne lui inspire pas confiance ». Dans le groupe du SIMA, plusieurs personnes d'un groupe FLE allaient jusqu'à qualifier les journalistes de « menteurs ». Une heure plus tard, la moitié de ce groupe évoquait une info vue sur Internet selon laquelle les Chinois, en ce début de pandémie, mangeaient des enfants, photos à l'appui. Aucun questionnement ne fut apporté à ce paradoxe car la volonté du groupe n'y était pas. Pour lui, Internet était gage de liberté et donc de vérité alors que la presse n'était pas digne de confiance.

Pendant les confinements, la surinformation, les déclarations contradictoires, les tergiversations, les polémiques ou encore les tentatives d'anticipation de décisions politiques par les journalistes ont monopolisé l'info. Cela a lassé, voire sur-angoissé, beaucoup de monde et n'a pas aidé à maintenir une confiance en une information de référence. Un participant à un de nos ateliers nous a même dit se sentir beaucoup mieux depuis qu'il ne s'informait plus via la presse.

- **Naïveté et méfiance se côtoient face aux réseaux sociaux**

Il est parfois étrange de constater combien les participants disent se méfier d'Internet, peut-être influencés par une pensée dominante. En revanche, peu savent vraiment pourquoi (en réalité, ils ne s'en préoccupent guère dès lors que l'outil leur est utile et/ou amusant). Ainsi, dans un classement de confiance envers les différents médias, un groupe plaçait les nouveaux médias en dernier. Dans le même temps, le même groupe déclarait que ces nouveaux médias étaient leur première source d'information.

- **Une communication par l'image**

Force est enfin de constater que les personnes précarisées rencontrées dans nos groupes lisent peu, voire très peu pour certains. La communication se fait par l'image, les slogans, le buzz ou encore la polarisation des débats. On le voit dans le groupe de jeunes de « Solidar'cité », mais aussi dans les autres groupes d'âges très variés. Quand on demande aux participants de venir avec un sujet dont ils ont envie de parler, on nous montre souvent des images ou des mèmes²⁹, accompagnés d'une phrase humoristique, qu'elles soient excessives, satiriques ou simplement séduisantes. L'analyse de photos et de vidéos est donc plus que jamais incontournable dans les groupes.

²⁹ Concepts (textes, images, vidéos) massivement repris, déclinés et détournés sur Internet, de manière souvent parodique, qui se répandent très vite, créant ainsi le buzz. Une image ou une phrase d'une personnalité peut ainsi être détournée de son contexte pour créer un effet comique.

4.1.71.d. Perspectives

S'il est difficile pour tout le monde de visualiser des perspectives EP en 2021, tant les aléas sanitaires sont imprévisibles, force est de constater que les groupes sont très demandeurs d'ateliers, à l'instar de nos deux nouveaux partenaires à Charleroi. Que ce soit pour mieux appréhender les réseaux sociaux, et l'information en général, ou encore pour comprendre divers soucis ou questionnement rencontrés lors des nombreuses heures passées devant Internet pendant le confinement. De plus les inégalités se sont creusées pendant la crise du COVID-19, notamment les inégalités numériques. Il est donc à prévoir que de nouvelles demandes de collaboration se présenteront tant la thématique est d'actualité. Une nouvelle collaboratrice sera donc engagée pour proposer les services EP Médias à différents partenaires potentiels, notamment sur Bruxelles, ville particulièrement touchée par la pauvreté.³⁰

Une autre personne sera par ailleurs engagée à l'automne 2021 pour renforcer le pôle publication dans la thématique Médias & Actions citoyennes. Il faut dire que les sujets d'analyse dans cette thématique ne cessent de se multiplier au fur et à mesure des adaptations des médias, de la crise du COVID-19 et des évolutions technologiques liées au web.

Notons enfin que le pôle Éducation permanente du CPCP a pu acquérir en 2020 du matériel audio et vidéo qui nous permettra d'élargir le champ des possibilités dans nos ateliers. Notamment pour comprendre l'importance du son et de l'image, principaux médias utilisés par les personnes précarisées, par la pratique.

Nous allons également maintenir notre participation aux tables rondes entre acteurs de l'éducation aux médias. Cela pourrait déboucher sur de réels projets communs et sur des transversalités intéressantes.

³⁰ L'Observatoire de la Santé et du Social Bruxelles a dévoilé, dans son baromètre social 2019, qu'un Bruxellois sur trois gagnait moins que le seuil de risque de pauvreté et que cette situation n'évolue pas depuis dix ans.

4.1.71.e. Activités de la thématique d'action

Activité N°1 Groupe : SIMA à St-Josse Bruxelles Dates : 19/02, 05/03 Activité régulière	Le SIMA a pour l'objectif est de favoriser l'autonomie et la participation active de ses usagers pour une meilleure insertion dans la société. L'ASBL propose un accompagnement à la personne, diverses formations (français et citoyenneté) ainsi que des ateliers d'éducation permanente. Le SIMA participe également à la dynamique associative de la commune en collaborant avec d'autres associations. C'est dans ce cadre qu'est née la collaboration avec le CPCP. De 2012 à 2019, le CPCP a proposé aux bénéficiaires de SIMA des ateliers d'éducation permanente dans la thématique du logement. Partant d'un constat commun que les matières liées au logement avaient été traitées de manière approfondie avec les apprenants, SIMA et le CPCP ont souhaité varier l'offre en proposant des ateliers sur la thématique des médias dès 2019. Le groupe est constitué de sept adultes (hommes et femmes) d'origines diverses : Syrie, Turquie, Afghanistan et Bulgarie. Certains sont en Belgique depuis peu mais la majorité est sur le territoire depuis plusieurs années. Ce groupe FLE comporte des notions de français diverses à l'oral et présentent des difficultés en général pour la lecture ou l'écriture. Pour nombre d'entre eux, l'objectif de l'apprentissage du français semble être la recherche d'emploi. L'objectif des ateliers médias est double : d'une part, permettre aux participants d'acquérir une distance critique par rapport aux contenus médiatiques auxquels ils sont confrontés quotidiennement notamment sur Internet et les réseaux sociaux, leurs sources principales d'information, et d'autre part, élaborer un message ou une revendication liée au vécu des participants. L'objectif transversal de ces ateliers est l'apprentissage du français. Les ateliers ont été interrompus par la crise du COVID-19 et le confinement qui en a découlé, et n'ont pas repris par la suite. 19/02 : Prise de connaissance. Réflexion sur les désirs et les attentes du groupe. Propositions de thèmes liés aux médias. (7 personnes – 4h) 05/03 : Établir un climat de confiance avec le groupe. Aborder des questions d'actualité qui intéressent le groupe et favoriser le débat. Souligner la notion de point de vue. Réfléchir aux notions de stéréotypes et de préjugés. (7 personnes – 4h)				
	Nombre participants	Nombre d'heures	Localité	Partenariat(s)	Traces matérielles
	7	8	Saint-Josse-ten-Noode	SIMA ASBL	• Convention • Compte-rendu • Power Point (Vidéos et Propositions de sujets d'actualité) ANNEXE 1

Activité N°2 Groupe : Solidar'cité, Ottignies Bruxelles Dates : 06/03, 13/03 Activité régulière	Solidar'cité est une organisation de jeunesse qui propose une année citoyenne rassemblant des jeunes de 16 à 25 ans venant de tous les horizons. Ils s'engagent dans un projet dynamique reposant sur trois axes : un engagement citoyen sous forme de services à la collectivité et d'activités de rencontre (activités de volontariat), un temps de formation et de sensibilisation (préparation aux actions & réflexion citoyenne), une étape de maturation personnelle (détermination d'un projet d'avenir). C'est dans le cadre du second axe que les ateliers « Médias & Actions citoyennes » du CPCP ont pris place. Depuis plusieurs années déjà, le CPCP et Solidar'cité collaborent pour proposer des ateliers de réflexion aux jeunes. Au vu de l'appréciation des ateliers médias par les jeunes lors de l'édition 2018-19, les responsables du projet ont réitéré leur demande de partenariat pour le nouveau groupe durant l'année 2019-2020. Le groupe est composé de sept jeunes, âgés de 18 à 25 ans. Alors que certains font une pause dans un parcours scolaire quelque peu chaotique, d'autres ont achevé leurs études secondaires (l'année précédente ou depuis plusieurs années) et envisagent cette année citoyenne comme une année de réflexion quant à leur projet personnel et professionnel futur. Le groupe se rencontre quatre jours par semaine durant toute l'année scolaire, ce qui assure une bonne connaissance et entente entre les participants. L'objectif du projet « Médias & Actions citoyennes », entamé en novembre 2019, était double : d'une part, comprendre comment l'information est construite afin d'acquérir une distance critique par rapport aux contenus médiatiques ; d'autre part, s'approprier les outils d'expression médiatique pour élaborer un contenu propre au groupe. Le premier objectif a surtout été développé lors des séances de 2019, et a été poursuivi en 2020 en s'axant plus particulièrement sur les réseaux sociaux. Le deuxième objectif s'est développé en amorçant la réalisation d'une vidéo au format et à la thématique sélectionnée par les participants. Lors de celle-ci, l'idée était de faire le lien entre des phénomènes sociaux – le sexisme et le harcèlement – et le rôle que les médias peuvent prendre par rapport à cela, que cela soit en tant que vecteur ou bien en tant que dénonciateur. La production finale de ces ateliers aurait dû être une vidéo au format des réseaux sociaux, mêlant information et opinions sur les thématiques du sexisme et du harcèlement. Celle-ci aurait dû être diffusée lors d'une soirée organisée par Solidar'cité pour présenter tous les projets réalisés durant cette année citoyenne (dont les ateliers médias) aux familles, amis et toute personne intéressée par le processus. La pandémie est venue tout bouleverser. 06/03 : Appréhender les médias digitaux – se questionner sur le fonctionnement et les enjeux de l'information en ligne. Analyser le format vidéo – se questionner sur la neutralité des médias. Appréhender les médias comme moyen d'expression, de revendication et de sensibilisation. Comparer les différents formats de médias. Définir le format et la thématique du projet. (6 personnes – 3h) 13/03 : Appréhender les notions de stéréotype, préjugé et discrimination. Amorcer la réflexion quant aux phénomènes liés au sexisme et harcèlement. Questionner le rôle des médias dans ces mécanismes et problématiques. Amener une réflexion commune sur nos propres comportements. Prendre conscience de nos pratiques pour chercher une information. (7 personnes – 3h)				
	Nombre participants	Nombre d'heures	Localité	Partenariat(s)	Traces matérielles
	7	6	Ottignies	Solidar'cité	• Compte-rendu • photos ANNEXE 2

Activité N°3

Groupe :
ASBL Lumina à Molenbeek
Bruxelles

Dates :
07/01, 14/01, 04/02, 11/02,
18/02, 03/03, 15/09, 22/09,
29/09

Activité régulière

L'ASBL Lumina, située à Molenbeek, a pour objectif de sortir de l'isolement de jeunes adultes porteurs d'un handicap mental ou physique. Pour ce faire, elle organise des activités et ateliers qui visent au développement et à l'autonomie progressive de son public. C'est dans ce contexte de dynamisation de la personne handicapée qu'ont pris place les ateliers d'Éducation permanente « Médias & Actions citoyennes » proposés par le CPCP depuis près de cinq ans.

La finalité globale de ces ateliers est de permettre aux participants l'expression de leur réalité à travers un positionnement par rapport à l'univers médiatique contemporain. Donner l'opportunité, à un groupe fréquemment confronté à des stéréotypes et des représentations faussées au sein de la société, de partager un message fort, porteur de sens, et de s'affirmer comme utilisateur commun des médias est également l'un des principaux objectifs. Enfin, la dimension créative, imaginaire, émotive et expressive des médias est un facteur qui s'est avéré intéressant pour amener le groupe à mettre des mots sur des situations complexes de tous les jours.

Le groupe est constitué de femmes dont la plupart sont d'origine maghrébine (de confession musulmane). Toutes sont porteuses d'un handicap mental. Si le niveau de maîtrise de la parole et de l'expression corporelle varie sensiblement d'une participante à l'autre, le contact quotidien de chacune avec les médias est indéniable et s'exprimer sur le sujet est tout sauf problématique. Le groupe est caractérisé par le fait que les participantes se connaissent très bien, puisqu'elles se côtoient quotidiennement. Les soucis liés à la compréhension ou l'expression sont d'ailleurs souvent effacés par l'entraide mutuelle. Le groupe étant fort grand et les participantes demandant une approche et une attention individuelle particulière, les participantes ont été réparties en deux sous-groupes, alternant une semaine sur deux avec une autre activité.

Les participantes ayant exprimé leur volonté d'exploiter à nouveau la vidéo, le nouveau projet retenu propose de créer une vidéo de présentation de l'ASBL Lumina. Le projet consiste en la réalisation d'une vidéo de présentation de l'ASBL Lumina qui a pour but de visibiliser ces jeunes femmes à l'extérieure en présentant leurs activités. La vidéo sera divisée en plusieurs séquences mettant en avant les piliers et éléments constitutifs de l'ASBL. Les objectifs de la réalisation de la vidéo sont :

- S'approprier le média et vivre concrètement les étapes de la réalisation d'une vidéo,
- Présenter à un large public les activités de l'association au travers le regard des participantes elles-mêmes. Faire émerger les représentations de Lumina (significations personnelles, lien avec leur projet individuel...) nécessite un travail de réflexions collectives et individuelles,
- Mettre en avant leurs projets individuels et collectifs au sein de l'association en développant leurs attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale.

La situation sanitaire a malheureusement interrompu nos rencontres, mettant en péril la réalisation du projet.

07/01 : Groupe B : Compléter l'affiche récapitulative des éléments de la vidéo, récolte des motivations des participantes et début de la construction de la Story-board. **(7 participantes – 2h)**

14/01 : Groupe A : compléter la Story-board avec simulation de scènes et début de la création de l'affiche personnelle qui servira de support visuel dans la vidéo. **(8 participantes – 2h)**

21/01 : Groupe B : suite de la construction des dialogues et de la Story-board + travail de mémorisation du texte pour la vidéo. **(7 participantes – 2h)**

04/02 : Groupe A : rappel des rôles de chacune + fin de la construction des dialogues. Première répétition de la vidéo et activité sur les attitudes à adopter face caméra. **(7 participantes – 2h)**

11/02 : Groupe A+B : première répétition en groupe + fin de la construction des supports visuels et des attitudes à opter face caméra. **(12 participantes – 2h)**

18/02 : Groupe A : comprendre/savoir distinguer les différents types de musique dans les tournages vidéos + choix de la musique et construction de l'affiche « A Lumina, j'aime... ». **(7 participantes – 2h)**

03/03 : Groupe A+B : Répétition tournage + repérer et s'approprier le matériel de tournage et finition de l'affiche « A Lumina j'aime ». **(12 participantes -2h)**

	15/09 : Groupe A+B : Dynamique de groupe – Récolte / expression des demandes des participantes pour les thématiques abordées – Partage d'expérience sur le vécu pendant le confinement. (14 personnes – 2 h) 22,29/09 : Groupe A et B : Construction d'un support d'expression des émotions réalisés sous forme de bricolage. (2 x 7 personnes – 4 h)				
	Nombre participants	Nombre d'heures	Localité	Partenariat(s)	Traces matérielles
	9	20	Molenbeek	Lumina ASBL	compte-rendu ANNEXE 3
Activité N°4 Groupe : AIS du CPAS de Charleroi à Gosselies Bruxelles Dates : 08/10, 15/10 Virtuels > 03/12, 10/12, 17/12 Activité régulière	Le CPAS de Charleroi a fait appel à nous pour quatre groupes dont l'AIS de Gosselies, le service d'activités d'insertion sociale, qui s'adresse à un public âgé de 18 à 64 ans. Différents ateliers y sont donnés pour permettre aux personnes qui les fréquentent de retrouver un rythme, de se (re)créer des liens sociaux, de reprendre confiance en eux, de mieux appréhender leur environnement. L'AIS complète un travail d'action communautaire au sein des Espaces citoyens en offrant un accompagnement individuel ainsi que des activités de groupe adaptées au public. C'est dans ce cadre que s'intègrent nos ateliers en éducation permanente sur la thématique des médias. Les responsables ont signalé quelques soucis de cyberharcèlement et de recherche d'emploi en ligne, un accent sera donc mis sur cette partie d'atelier si les participants le souhaitent. Le groupe est constitué de six personnes, un homme et cinq femmes. La plupart des participants utilisent Internet mais plutôt sur smartphone, ce qui ne constitue pas un outil facile pour les démarches écrites administratives ou médicales. Photos et vidéos sont préférées à l'écrit en règle générale. En revanche les réseaux sociaux sont très utilisés et sont même la source principale d'information pour la plupart d'entre eux, excepté pour une dame plus âgée qui n'utilise jamais les outils numériques et préfère suivre la presse classique. L'objectif des ateliers médias est bien sûr de permettre aux participants d'acquérir une distance critique par rapport aux contenus médiatiques auxquels ils sont confrontés quotidiennement, en particulier sur Internet et les réseaux sociaux. À terme, un projet de groupe permettra à tous d'élaborer un message ou une revendication à travers un ou plusieurs médias. Les ateliers ont été interrompus par la deuxième vague de la crise du COVID-19 et le confinement qui en a découlé. Nous avons donc décidé de garder le contact avec des petites vidéos conférences sur Messenger. 08/10 : Prise de contact et échanges autour des médias. Établir les connaissances et les usages des médias, les attentes de chacun et le vécu face au confinement. (5 personnes – 3 h) 15/10 : Pratiques et réflexion sur les différents médias (radio, tv, presse et Internet) : écriture, vocabulaire, impératifs techniques, fréquences, avantages, inconvénients, affinités de chacun... Notions de groupes de presse. Exercices dans la peau d'un journaliste. Valeur d'une information, critères de sélection d'une info et importance du titre. (5 personnes – 3 h) 03/12 : Vidéo-conférence. Tour de table des humeurs. Pratiques des réseaux sociaux. Formation d'un mur Messenger pour y placer photo, vidéo ou écrit exprimant son ressenti face au confinement. (5 personnes – 1 h) 15/12 : Vidéo-conférence. Tour de table des humeurs. Réflexions sur les photos mises sur le mur Messenger. Réflexion sur une question d'actualité : les vaccins. Échanges sur les décisions individuelles prises par trois participantes : apprendre à utiliser Internet, écrire son autobiographie et reprendre des études pour la troisième. (5 personnes – 2 h)				
	Nombre participants	Nombre d'heures	Localité	Partenariat(s)	Traces matérielles
	6	9	Gosselies	CPAS Charleroi	- Compte-rendu - Photos - Power Point (Vidéos et Propositions de sujets d'actualité) ANNEXE 4

4.1.7.2. Famille, Culture & Éducation

4.1.7.2.a. Enjeux de société

Les enjeux, dont on s'attellera à présenter les éléments phares dans ce point, nous renvoie à différents types d'institutions qui, de par leur nature, appellent au fait de vivre en relation les uns avec les autres.

Nous avons fait le choix de limiter ces institutions à trois d'entre celles qui nous semblent essentielles pour le terrain de l'éducation permanente : la famille, la culture et l'éducation. Aussi, avant d'aller plus loin dans ce que recouvre chacun de ces termes, il est important de préciser que s'opère dans bien des cas un travail transversal entre chacun d'eux.

En effet, selon nos observations de terrain et à titre d'exemple uniquement, si l'on parle de famille, on questionnera automatiquement la culture et l'éducation. De même, si l'on s'intéresse à l'éducation il est certain que l'institution scolaire sera évoquée, et que celle-ci ne peut être traitée complètement que si l'on y intègre la place de la famille, son rôle, le poids de la culture, etc.

Il est donc indispensable de comprendre que la thématique se découpe en sous-thématiques qui, comme la vie en société, appellent à évoluer les unes avec les autres, en relation.

De plus, l'institution étant entendue ici comme une entité (intelligible ou non) « qui vise à instituer quelque chose » (un mode de fonctionnement, un mode de pensée, etc.) il nous semble intéressant d'intégrer à la réflexion de ce champ thématique le poids de l'établissement de ce « quelque chose ». En effet, il s'agit de pouvoir offrir un temps dédié à s'interroger sur ce en quoi il peut percuter, rentrer en confrontation avec les institués auxquels elle s'adresse.

Les principaux enjeux résident dans l'acquisition d'outils permettant de comprendre la société et plus spécifiquement la société au travers de ces trois institutions. Ils résident aussi dans le développement d'outils amenant chacun à questionner les réalités sociologiques, à les remettre en cause, à les juger et les critiquer à partir de connaissances plus larges incluant d'autres éléments que sa vision, son seul vécu.

Afin de s'appropriier au mieux chacun de ces concepts il est aussi indispensable qu'ils soient régulièrement remis en question. Cela au travers de l'actualité, mais aussi de l'évolution de nos modes de pensées et des expériences partagées avec les publics de nos terrains d'éducation permanente.

Qu'il s'agisse de la cellule familiale, de l'institution scolaire, plus largement des systèmes éducatifs ou encore du sens que l'on donne au concept de culture, des modifications s'opèrent. Qu'elles soient liées à la temporalité, à différents points de vue qui se rencontrent, que ces derniers soient influencés par un parcours migratoire spécifique, par les changements technologiques ou encore

parce que la multiplication du champ des possibles est fulgurante avec l'appel de la globalisation, aucun de ces sujets n'est figé dans le temps. Il serait inutile d'en poser une définition autre que celle « d'institution » puisque aussi bien la famille, que la culture ou l'éducation sera entendue, vécue, perçue différemment selon qu'on soit une femme ou un homme, trentenaire ou sexagénaire, autochtone ou allochtone, immigré de longue date ou primo-arrivant, scolarisé ou non.

Partant de la compréhension de cette thématique par nos publics, ce qui nous importe donc c'est d'effectuer un travail de déconstruction et de réappropriation de ces idées afin de pouvoir réfléchir aux défis qu'elle suscite individuellement et collectivement.

Il est indispensable de penser la famille, l'éducation et la culture en tout temps, parce qu'il est impossible d'être au monde sans appartenir à chacune de ces institutions.

La famille, qu'elle soit recomposée, sous des formes nouvelles, éloignée, absente dans ses relations, soutenance ou non, est bel et bien là. Nous sommes des êtres de meute.

L'éducation, sous sa forme institutionnalisée ou dans l'action latente du quotidien, est, elle aussi, un inconditionnel de nos vies. Que nous ayons été scolarisé ou non, longuement ou pas, nous apprenons et c'est là aussi tout l'enjeu de cette thématique : valoriser les savoirs quels qu'ils soient, d'où qu'ils viennent.

La culture, elle aussi, on l'incarne par le simple fait d'être grandissant dans ce monde, sujet aux influences depuis notre plus petite enfance et jusqu'à la fin de nos vies.

La crise sanitaire que nous sommes en train de vivre aura été révélatrice de certaines difficultés associées à ces thématiques, parfois même d'inégalités fortes. Il est donc important d'intégrer aux objectifs les zones sensibles que l'année 2020 aura impactées.

Même s'il a été compliqué de maintenir des activités, les relations entretenues avec différents groupes et les constats relevés par différentes études auront permis de mettre en lumière les enjeux de société ainsi que les objectifs de notre action dans le cadre de cette thématique, et cela plus spécifiquement au regard de la crise que nous traversons. Cela fera l'objet du point suivant.

4.1.7.2.b. Finalité et objectifs de l'action

Les finalités sont habituellement conçues à partir d'observations identifiées l'année précédente.

Inutile de préciser que nous avons connu un contexte sans précédent justement et qu'il nous aura obligé à les repenser ou en tout cas à y intégrer des éléments propres aux difficultés rencontrées lors de cette « année COVID ».

Bien que les finalités globales telles que le développement de l'autonomie individuelle et collective, l'accès au droit par l'information et la conscientisation, l'accès à l'expression, le partage et la valorisation de chacun dans son identité, son vécu et ses compétences ou encore l'encouragement d'un dialogue interculturel restent des éléments inaliénables et inconditionnels apparaissant dans le dernier rapport, des buts plus spécifiques auront dû être intégrés au canevas général de nos finalités et objectifs pour la thématique Famille, Culture & Éducation.

- Un focus aura été mis sur les éléments suivants :
- Meilleure maîtrise des concepts généraux de droits et de devoirs avec un focus sur ces notions en situation de crise et du plan d'urgence ;
- Acquisition d'outils permettant de mettre en dialogue ces droits/devoirs avec son quotidien avant et maintenant (que chaque personne puisse juger de sa propre situation au regard d'éléments légaux propres à la Belgique) ;
- Acquisition d'outils visant à pouvoir questionner et critiquer le système institutionnel et juridique existant, à réfléchir à d'éventuels changements/modifications ;
- Pouvoir appréhender l'histoire de l'acquisition de ces droits, les chemins et les moyens utilisés. Cela en vue de pouvoir mieux comprendre l'idée de lutte et décider d'assurer un rôle actif dans des éléments critiqués au point précédent ;
- Favoriser un travail de comparaison de l'ici et l'ailleurs au travers des institutions abordées. Cela afin de mettre en perspective différentes gouvernance et de nourrir notre rapport critique aux réalités rencontrées. Cet objectif vise un second, celui de l'interculturalité ;
- Développer les outils pour un vivre-ensemble (maîtrise du concept de culture, de codes, de normes, de valeurs, de stéréotypes, de préjugés, de discriminations, etc.) ;
- Améliorer la capacité à prendre une place active dans la société, à être acteur ou actrice du changement ;
- Partage de questionnement et d'outils pour faire face à la situation (y compris de maîtrise du secteur d'aide selon les difficultés rencontrées) ;
- Augmenter la capacité d'action dans sa propre sphère familiale ;
- Rendre des constats individuels collectifs.

4.1.7.2.c. Développement de la thématique d'action et évolution

Il va sans dire que la thématique aura connu un développement particulier cette année, la pandémie nous empêchant de travailler en présentiel avec nos publics.

Si le maintien des contacts a pu se faire en distanciel (réunions « en ligne ») avec un des groupes, l'expérience n'a cependant pas pu se faire avec l'ensemble des partenaires et de leur public – la maîtrise du numérique étant parfois trop compliquée, tout comme l'accès aux outils ou la possibilité de faire débat par écran interposé.

L'action effectuée avant la crise ainsi que le maintien du travail, toute proportion gardée, avec le groupe du GAFFI auront quand même, d'une façon ou d'une autre, amené quelque chose au développement de la thématique.

Une attention particulière sur les relations avec le monde scolaire avait été retenue lors du précédent rapport.

À nouveau, le terrain (et bien plus encore) ayant été confronté à de nouvelles difficultés, crise COVID oblige, les zones d'attention se sont multipliées et cela toujours au regard des données émanant des partenaires, des publics et des éléments récoltés dans différents rapports socio-économiques.

Afin de bien cerner le développement rare et peu ordinaire qu'a connu la thématique durant cette année particulière, nous dissocierons les éléments de réflexion selon les trois sous-thématiques. À nouveau, ils s'enchevêtrent et sont à comprendre transversalement. Ce découpage permet cependant une meilleure compréhension globale.

Puisqu'elle faisait l'objet d'une attention particulière l'année dernière, commençons par l'institution scolaire, l'éducation plus largement et la question des relations entre les familles et le monde scolaire.

Qu'il s'agisse de l'école ou de l'éducation intrafamiliale, toutes deux auront dû faire face à un contexte flou et inédit demandant une adaptation rapide. Encore faut-il être correctement outillé pour garantir l'application de ces différentes adaptations.

Comment les familles ont-elles pu saisir les limites du rôle de l'école pendant la pandémie ? Comment ont-elles réussi à comprendre les directives auxquelles l'institution scolaire aura été (et reste) soumise ? Quels choix l'école a-t-elle dû opérer sans pouvoir prendre en compte les ressources intrafamiliales et pourquoi ? Quelles tâches a-t-elle déléguées aux familles ? Etc.

En effet, la crise sanitaire aura obligé l'école à se réinventer, mais a-t-elle pu, dans chacune des décisions prendre en considération la capacité des familles à assurer les conséquences de ce changement ? A-t-elle pu réfléchir aux conséquences pour une famille qui ne disposerait pas des ressources nécessaires ? A-t-elle laissé un espace de dialogue avec ces mêmes familles ?

Le constat va dans le sens suivant, les familles semblent avoir été rassurée d'appartenir au milieu socio-éducatif extérieur à l'école, ce secteur leur ayant permis de mieux comprendre la réalité à laquelle ils étaient nouvellement confrontés.

On le sait, le fossé entre famille et école préexistait à « l'année COVID ». En effet, usant de codes parfois diamétralement opposés et d'une communication souvent compliquée, voire inexistante, et cela plus encore lorsqu'il s'agit de public infra-scolarisé, il n'était

déjà pas aisé de faire se rencontrer les deux mondes. De fait, la pandémie et les nouvelles façons de faire école (l'utilisation de matériel numérique pas toujours disponible ou peu maîtrisé, la charge de gestion du travail-devoir/apprentissage à domicile, la prolongation de certains congés au détriment du travail de certains parents, etc.) n'auront pu que renforcer la distance. Et que dire des élèves déjà fragilisés avant l'année folle ?

Il reste donc indispensable de (re)créer des espaces de dialogue entre les familles et les centres scolaires. Un dialogue nécessaire pour que chacune des parties puissent comprendre les limites de l'action de l'autre. Cet espace est autrement plus nécessaire parce qu'il réside dans cette tranchée déjà bien profonde des phénomènes de violences symboliques latents. Sujettes depuis déjà de longues années à un retour dévalorisant de la part de l'école sur leur capacité à suivre leurs enfants, les familles se sont retrouvées à devoir s'outiller davantage de compétences qui jusque-là revenaient à l'école. Un poids en plus dans la balance de ce qui peut bien souvent être reproché aux familles précarisées.

De plus, ce contexte n'aura pu qu'accroître d'autres inégalités, elles aussi préexistantes à la crise sanitaire. Avec une école absente ou hybride, certains enfants n'auront eu la possibilité d'apprendre qu'au travers des codes familiaux. Si ceux-ci étaient valorisés depuis toujours par l'institution scolaire, l'impact aurait été moins négatif. Cependant, ce n'est pas toujours le cas. Certains de ces enfants n'auront donc eu accès pendant plusieurs mois qu'à des codes souvent dévalorisés par l'institution scolaire. Qu'en est-il du développement des ressources de ces derniers ? Devons-nous nous interroger sur l'avant, le pourquoi de cette déconsidération ou devons-nous nous concentrer sur le comment recréer un lien non-hiérarchique, égalitaire et soutenant entre chaque part ?

À ces difficultés s'ajoute celle des familles nombreuses. Comment est-il possible d'offrir une vie décente et une scolarité juste à une famille composée de cinq, six ou sept enfants vivant dans un appartement de 60 mètres carré ?

Nous ne pouvons donc évincer de notre travail de terrain le poids qu'aura pesé la crise sanitaire sur la crise des inégalités déjà bien présente et cela d'ailleurs aussi dans le rapport à la culture globale et à notre quotidien.

En effet, bien que la Belgique ne propose pas un système de relégation des immigrés ou des plus pauvres vers des banlieues excentrées, il est évident que nous connaissons depuis les premières vagues d'immigration une structuration des villes en fonction des quartiers plus ou moins « occupables » par ces familles. En temps ordinaire, elles sont déjà plutôt sédentaires et franchissent peu les frontières des secteurs dans lesquels elles vivent et restent (se sentent) « dans un entre-soi ». Le contexte pandémique aura plus encore réduit la possibilité pour ces personnes d'aller au-delà de ces limites et, par voie de conséquence, de s'intégrer à un rapport interculturel avec l'Autre. Plus de travail, plus de sorties, plus d'espaces de loisirs ne sont que des moyens de renforcer le repli sur soi et sa propre culture (entendue au sens large, culture familiale entre autres).

De plus, bon nombre de décisions gouvernementales ont été prises sans faire beaucoup de cas des considérations individuelles, rendant bien souvent l'applicabilité de ces règles difficiles, voire impossible : refus du paiement en cash de certains établissements, proposition du numérique comme un outil communément maîtrisé et accessible à tous, arrêt de tous les secteurs du travail (y compris du travail illégal) – et donc diminution des revenus. Ce ne sont là que quelques exemples, mais force est de constater que ces décisions auront joué un rôle dans la diversité des conséquences de ces nouveaux modes de vie. Il est évident qu'une famille immigrée, ne maîtrisant que difficilement les codes culturels et institutionnels belges, peut-être dans une situation économique déjà compliquée, n'aura pas eu les mêmes armes qu'une famille disposant des ressources matérielles, économiques, culturelles, sociales nécessaires.

Cette réalité se vérifie d'autant plus encore pour des familles monoparentales. Déjà précarisées dans un contexte ordinaire, ces familles se sont retrouvées à devoir conjuguer avec l'inconjugable.

Victimes de conflits intrafamiliaux, d'isolement social, de discrimination, d'un statut parfois illégal limitant le recours à certaines aides (notamment en cas de violences), comment ces femmes (puisque'il s'agit de celles avec lesquelles nous travaillons) ont-elles trouvé les moyens nécessaires pour tenir le cap ?

Aussi le manque d'égalité entre femmes et hommes n'est plus à prouver, en revanche et comme pour les autres éléments mis en lumière dans les précédentes lignes, l'année inédite passée aura amené à rendre compte de la force de ces inégalités.

Nous avons entamé avec certaines femmes de nos publics des réflexions autour de ce qu'est d'être femme dans la Belgique actuelle (entre autres). Celles-ci auront été poursuivies au travers de ce qu'est d'être femme, parfois mère, dans un contexte de crise.

Leurs réalités professionnelles est précaire, souvent à des postes d'aides ménagères ou dans le secteur du « care », celles qui travaillent auront dû faire face à des tâches oubliées et pour les autres à des responsabilités dévalorisées mais hautement indispensables et nécessitant une implication forte (en temps surtout). Comment une part de ces femmes aura-t-elle pu gérer simultanément la perte d'un travail et le maintien du train de vie de leur famille ? Comment l'autre part d'entre elles aura combiné la surexploitation de leurs savoir-faire (ex. pour les aides-soignantes) au détriment du temps à passer avec leurs enfants dont la scolarité devait être suivie plus spécifiquement qu'habituellement ? Le risque de tomber malade, celui de contaminer sa famille.

À côté, il y aussi ces femmes qui seules, sans travail, se sont vu perdre tout espoir d'en trouver. Déjà victime de discriminations souvent raciales, elles relataient dans nos rencontres la difficulté de trouver une activité professionnelle. Que dire d'un contexte où la mise à l'emploi est à l'arrêt ou presque ? Que dire à ses femmes qui sont les seules et sur qui la famille à l'étranger compte pour partager les quelques menues recettes du mois ? Quelles sont les alternatives, les pistes proposées par notre société aujourd'hui ?

La quantité de questions est énorme. C'est en insistant sur la prise de conscience de ces éléments afin d'en faire débat que nous pensons qu'il sera possible d'agir sur les discriminations, de réduire ces inégalités et de développer de nouvelles façons d'être au monde pour chacun·e des participant·e·s à nos ateliers d'éducation permanente.

C'est bien là qu'une meilleure connaissance de ses droits, de ses devoirs et du système institutionnel semble indispensable. À cela s'ajoute l'importance de pouvoir se nourrir d'exemples, de trajectoires de femmes et d'hommes qui en pleine conscience du modèle sociétale dans lequel ils vivent, ont décidé de s'approprier l'histoire et d'y jouer un rôle, en commençant par partager leur propre vécu, tenter de définir des traits communs afin de rendre collectives certaines questions, certaines injustices et de prendre le pouvoir sur le changement.

Sans cela il serait impossible de critiquer, de comparer et d'imaginer.

En conclusion, la thématique met en lumière les éléments suivants :

- La communication entre famille & école, avant mais aussi pendant la pandémie ;
- Le fossé culturel entre les codes culturels valorisés par l'école et les familles ;
- L'inexistence d'espace/temps de rencontre entre ces deux institutions ;
- Le manque d'égalité dans les chances de réussites scolaires des jeunes ;
- La difficile applicabilité des mesures gouvernementales ayant laissé sur le banc de touche les déjà plus précarisés ;
- Les conséquences, au plus long court, des mesures gouvernementales sur cette frange de la population ;
- Les ressources (matérielles, économiques, sociales, culturelles, etc.) des familles précarisées en temps de crise plus spécifiquement ;
- L'impact de l'année COVID sur les inégalités déjà existantes (dans la mise à l'emploi, dans l'accès à une scolarité égalitaire, à propos de la place des femmes, etc.)

› Heures perdues en 2020 :

- Groupe d'Animation et de Formation pour Femmes Immigrées (GAFFI) : 54 heures
- CPAS de Bruxelles : 39 heures
- Centre Familial belgo-immigré (CFBI) : 39 heures

› Publications

Cette année, nous avons pris le temps de nous concentrer sur les divers problèmes mis en exergue par le confinement et par le public rencontré en EP. Nous avons donc traité des sujets suivants :

- *Le prince charmant préférerait-il que sa belle ne se réveille jamais ?*, analyse de Maïa Kaïss (avril 2020)
- *Le vécu scolaire des élèves issus de l'immigration en Fédération Wallonie-Bruxelles*, Analyse de Marine Streel (juillet 2020)

4.1.7.2.d. Perspectives

Les perspectives pour l'année 2021 semblent particulièrement incertaines en raison de l'épidémie et du contexte sanitaire imposé. Si nous ne pouvons présager que la reprise de nos ateliers se fasse dans la seconde moitié de l'année, il ne nous est pas permis de maintenir nos groupes en présentiel en début d'année. Pourtant la nécessité de ne pas rompre le dialogue avec notre public (majoritairement en situation précaire) paraît évidente au regard des difficultés financières, sociales, éducatives, etc. rencontrées dans ce contexte inédit.

Dès que la situation sanitaire le permettra, il nous semble indispensable de rencontrer à nouveau nos groupes d'éducation permanente afin de poursuivre le travail entamé mais avant tout et surtout de rompre l'isolement et le silence dans lesquels certaines familles ont été « murées » et de libérer la parole en la matière. Le repli sur la sphère privée, sur la famille, imposé par le confinement aura généré son lot de burn out, de dépressions, d'inquiétudes, de discriminations, etc. qu'il conviendra de décortiquer avec nos groupes.

Alors que la grande majorité de nos ateliers ont été annulés, nous avons pu poursuivre quelque peu nos rencontres (jusqu'en juin) avec les femmes du GAFFI en visioconférence. Si ce moyen de connexion est devenu très populaire, la crise du coronavirus ayant démontré les opportunités que permettent les technologies numériques, il s'avère malgré tout très compliqué de mener un travail virtuel d'éducation permanente ; d'une part en raison de la fracture numérique (illectronisme, accès aux TICS...), d'autre part parce qu'il est plus difficile de favoriser la participation et l'expression de tous.

Nous avons malgré tout continué jusqu'au mois de juin à rencontrer les femmes du GAFFI à leur demande expresse. Le but de ces rencontres était de leur permettre de garder un lien avec la structure et les objectifs d'éducation permanente de nos ateliers et en filigrane, de garder le contact et le climat de confiance avec chacune afin de pouvoir s'assurer de la poursuite des réflexions EP lorsque le contexte sanitaire le permettra. Les ateliers devaient reprendre à l'automne, mais la deuxième vague en a décidé autrement.

Le maintien des liens nous a permis de dégager des perspectives pour l'année 2021 avec ce groupe de femmes, à savoir un travail de réflexion autour de la place de la femme. Une des pistes d'action est notamment la découverte de la balade féministe, à l'image de la balade sonore soutenue par le Ministère de l'Égalité des chances et créée par la collective Noms Peut-Être, afin de donner une suite concrète et palpable au travail déjà effectué.

En repartant des personnalités féministes rencontrées lors de nos ateliers virtuels (visioconférence), nous repenserons un itinéraire bruxellois en y présentant des figures de femmes choisies par le groupe mais aussi en plaçant leur propre parcours au cœur de la balade. Leur personnalité de femmes engagées dans un processus d'éducation permanente serait lui aussi mis en valeur. Aussi, au travers de ce dernier point, nous aimerions intégrer une réflexion sur ce qu'est d'être femme dans la ville pour elles à notre époque. L'idée serait d'intégrer dans l'itinéraire des lieux qui suggéreraient un questionnement sur les éléments suivants : femmes et commerces genrés (ex. salon de coiffure uniquement pour elles, lieux de cultes avec entrée spécifique aux dames, etc.), la toponymie femme/homme des rues bruxelloises, les lieux dans lesquelles elles se sentent ou non en sécurité en tant que femmes, les lieux qu'elles considèrent comme exclusivement réservés aux hommes, etc.

Au-delà du GAFFI, d'autres partenariats (CPAS de Bruxelles et CFBI) ont malheureusement dû stopper en raison du confinement et de l'interdiction de se rencontrer. Alors que le partenariat avec le CPAS de Bruxelles était en plein questionnement et en pleine évolution en 2020, celui-ci n'a pu être renouvelé en 2021. Nous espérons reprendre ces collaborations une fois les interdictions liées à la pandémie levées.

Un autre partenariat, nouveau cette fois, était en pleine discussion au moment du premier confinement et n'a pas pu être concrétisé à ce jour. Les discussions avec l'ASBL « Aide et reclassement » nous ont permis d'entrevoir la nécessité et la volonté de mener des activités d'éducation permanente avec les détenus volontaires de la prison d'Andenne. Les thématiques à exploiter étaient déjà déterminées avec un groupe de détenus rencontré une première fois. Il en ressortait qu'à la demande du groupe, les questions autour des stéréotypes et discriminations devaient être abordées, réfléchies et travaillées ensemble. Vu le délai entre cette première rencontre (en 2019) et la suite du travail, il est fort à parier de devoir à nouveau rencontrer ce groupe de détenus (qui a depuis lors sans doute évolué du fait de l'arrivée de nouveaux détenus et le départ d'autres) afin de déterminer ensemble les problématiques à travailler. Mais nous imaginons aussi la nécessité d'ouvrir tout d'abord le dialogue avec ce public particulièrement isolé et privé de visites durant de longues périodes ! Nous espérons pouvoir mettre en route ce partenariat dans la seconde moitié de l'année 2021.

En 2021, il s'agira également de rechercher activement un partenaire nous permettant de travailler le soutien à la parentalité. Comme expliqué précédemment, les familles ont été mise à rudes épreuves durant les confinements successifs imposés par le gouvernement : interpénétration de la sphère familiale et professionnelle (en raison du télétravail imposé dans de nombreux secteurs), travail

scolaire à domicile, difficultés financières, etc. L'idée est de soutenir les familles, de les faire réfléchir à leur situation tout en amorçant une réflexion davantage macro. Diverses pistes associatives ou institutionnelles pour créer un groupe sur le sujet sont en réflexion à ce stade.

Enfin, nous prendrons part au projet « Belgétique ». Il s'agit d'une initiative visant à créer le dialogue et à faire remonter la parole sur les notions d'équité, de liberté, de solidarité et d'autres valeurs en jeu durant la lutte contre le coronavirus et de rappeler aux décideurs politiques l'importance des questions que nous avons à cœur. Considérant que nous sommes tous concernés par la situation actuelle et ses conséquences profondes sur notre société et notre futur, ce projet invite le citoyen à échanger sur les enjeux éthiques liés à la gestion de la pandémie du COVID-19 en portant une attention sur la diversité et la multiculturalité des groupes à rencontrer.

Pour terminer, nous tenons à souligner que nous restons ouverts à d'autres types de partenariats en fonction des éventuelles demandes et autres sujets de préoccupation liés à l'actualité.

4.1.7.2.e. Activités de la thématique d'action

Activité N°1

CPAS DE BRUXELLES
Bruxelles

Dates :
30/01, 20/02, 27/02, 11/03

Activité régulière

La demande de l'équipe de formateurs en FLE du CPAS de Bruxelles nous est parvenue fin 2018, période à laquelle ils ont identifié un certain nombre de conflits interculturels ou interreligieux au sein de certains groupes de primo-arrivants (PA) pris en charge par le CPAS. Ce partenariat s'est poursuivi en 2020 dans la continuité des sujets traités et besoins exprimés lors des ateliers précédents avec une attention particulière en 2020 à d'une part, creuser davantage collectivement les thématiques déjà abordées et d'autre part, à « réinventer » ce groupe en relevant de nouveaux sujets de préoccupations ou attentes.

Les objectifs sont multiples :

- Permettre d'appréhender les expressions culturelles de notre région, pays et des collectivités qui y vivent dont celles qui font partie de l'espace culturel convergent et les aider à faire face aux chocs culturels ;
- Valoriser et renforcer les « compétences et aptitudes psychosociales d'intégration » ;
- Permettre de faire face aux préjugés, stéréotypes et discriminations (les leurs et ceux existants dans la société d'accueil).

La finalité de ce projet est d'accompagner les personnes qui le désirent dans leur compréhension de la société belge, en leur permettant d'une part de décrire et de comprendre leurs « récits de vie », et d'autre part, en créant des espaces d'apprentissages, de débats, de réflexion sur les notions qui y sont associées tel que la citoyenneté, la participation, les droits avec un point d'attention particulier en 2020 sur l'éducation, etc.

Les participants ont entre 18 et 60 ans. Il s'agit d'un groupe mixte tant au niveau de la langue, qu'au niveau culturel et/ou des parcours de vie. Leur point commun est de bénéficier du revenu d'intégration du CPAS, et de s'inscrire dans une perspective d'insertion socio professionnelle (ISP). Ils sont tous immigrants : des primo-arrivants (moins de trois ans), des immigrants installés depuis plus de dix ans, des immigrants en attente de statut. Certains ont suivi le parcours d'intégration, d'autres non. Certains ont des parcours de vie très complexes et difficiles, d'autres ont vécu du repli communautaire, de la violence ou autre, avant de suivre une formation de français. Être conscient de la diversité des parcours de vie est fondamental pour les ateliers du CPCP.

Rapidement deux sous-thématiques se sont ainsi dégagées des échanges : celle de la famille et celle de l'école. En continuité avec les réflexions et sujets traités en 2019, nous creuserons toute une série de questions relatives à l'éducation.

Malheureusement, vu le contexte de pandémie et le confinement imposé, les ateliers ont été interrompus.

30/01 : Séance écourtée au vu du contexte (pas de chauffage dans les locaux) : Définition de la charte de travail pour le nouveau groupe. (9 personnes – 1h30)

20/02 : Maîtrise de concepts plus spécifiques associés au concept « Famille » (thématique ressortie des discours sur les trajectoires individuelles aux séances dernières) dans l'objectif d'amorcer une réflexion individuelle puis collective en la matière. **(9 personnes – 3h)**

27/02 : Suite des objectifs de la séance du 20 février 2020 afin d'échanger et de se positionner individuellement et collectivement sur une série de questions en éducation. **(7 personnes – 3h)**

11/03 : Amorce du travail d'analyse collective sur les situations vécues comme injustes dans le champ de la famille ou de l'éducation (selon les méthodes de Majo Hancotte). **(8 personnes – 3h)**

Nombre participants	Nombre d'heures	Localité	Partenariat(s)	Traces matérielles
8	9	Bruxelles	CPAS	• « Émotion du jour » : photo langage inspiré par : http://mamantriplevie.over-blog.com/2017/10/mon-classeur-des-emotions.html • « Le cercle des prénoms » https://izeedor.fr/jeux-activites/pour-faire-connaissance/le-cercle-des-prenoms/ • « Un mensonge et deux vérités » https://fr.wikihow.com/jouer-au-jeu-un-mensonge-et-deux-verites • « Petites et grandes histoires » http://www.iteco.be/revue-antipodes/Emancipation/Petite-histoire-et-grande-Histoire • « Nous sommes la moitié du ciel » http://www.cpcp.be/education-permanente/droits-femmes-gaffi/

Activité N°2

GAFFI ASBL – SCHAERBEEK
Bruxelles

Dates :

17/01, 24/01, 31/01, 07/02,
14/02, 21/02, 03/03, 06/03,
08/03, 16/06, 25/06

Activité régulière

Notre collaboration avec le Groupe d'Animation et de Formation des femmes immigrées (Schaerbeek) est née en janvier 2018 à la suite d'une demande de partenariat en 2017. Le GAFFI avait toutefois déjà collaboré avec le CPCP sur le thème de la parentalité cinq ans auparavant. Cette association est structurée sur trois axes d'action : l'insertion socio-professionnelle (cours d'alphabétisation et de français, soutien d'apprentissage au permis de conduire) ; l'éducation permanente (ateliers d'expression et groupes à projets) ; l'accueil extrascolaire (école des devoirs).

La volonté initiale était de prolonger le travail entamé avec l'UFLED en 2017 (Union des Femmes libres d'Anderlecht) à partir des axes suivants : la valorisation culturelle des communautés auxquelles appartiennent les femmes ; soutien et réflexion autour de leur identité migratoire ; soutien aux revendications des femmes face aux inégalités ethniques et de genre, etc.

Le public est principalement composé de femmes musulmanes bruxelloises en réflexion sur les discriminations multiples (ethniques, genrées, religieuses, socio-économiques) liées entre autres à leur parcours d'immigration. Il réside une diversité importante en termes d'origines : Maroc, Guinée, Inde, Bangladesh, Somalie.

Dès janvier 2020, une fois le groupe constitué, nous nous sommes interrogées ensemble sur les objectifs individuels et collectifs. Dès la première rencontre, l'ensemble des femmes a exprimé le souhait de mieux maîtriser leurs droits, de comprendre plus exhaustivement l'histoire du droit des femmes (et du citoyen au sens large) mais surtout l'état de ces droits actuellement ici et ailleurs : le droit des migrantes, les droits sociaux, en réponse aux difficultés liées à leur parcours d'immigration et au quotidien de chacune d'elles. Certaines ont exprimés le souhait de maîtriser leurs droits en Belgique en tant que femme, et cela en parlant directement de leur réalité, d'inégalités qu'elles connaissent plus individuellement, mais autour desquelles très rapidement le groupe a constitué une force commune. Pour les derniers ateliers, après le premier confinement, il a été question de créer un espace d'échange et de libérer la parole des femmes concernant l'isolement et les difficultés qu'elles ont pu rencontrer durant cette période ainsi que d'établir un bilan de l'année académique.

L'intérêt pour ces thématiques est corrélé à une forte envie :

- de prendre sa place dans la société,
- de développer son lexique francophone,
- d'exprimer et d'entendre des opinions divergentes,
- d'élargir leur(s) connaissance(s).

En résumé, trois objectifs principaux ont été poursuivis, en partant des attentes des participantes.

- Comprendre l'utilité des droits dans la vie quotidienne et pouvoir les saisir dans les relations interpersonnelles et/ou familiales, et/ou communautaires..
- Appréhender les droits sous un angle critique en ayant conscience de la lutte et du combat international à ce sujet.
- Développer des réflexions sur les moyens d'action : pétitions, manifestation, lobbying...

Malheureusement, vu le contexte de pandémie et le confinement imposé, malgré une reprise de deux ateliers après le premier confinement, les ateliers ont été interrompus après le mois de juin.

17/01 : Séance d'introduction et prise de contact : création d'un climat favorable à la mise en place d'un projet relevant des missions de l'éducation permanente : rencontrer le groupe et faire connaissance ; mettre en place des outils afin d'établir une dynamique de confiance entre le groupe (déjà constitué) et l'animatrice ; esquisser une définition des enjeux de notre présence et de ses objectifs. **(7 personnes – 2h30)**

24/01 : Analyse de leurs conceptions du monde à travers un photo langage, débat autour de ces images et de leurs interprétations, expression d'une situation ou vécu personnel à travers le choix des images et recherche des points d'intérêts spécifiques du groupe. **(7 personnes – 2h30)**

31/01 : Lien entre les situations (dégagées en séance 2) afin de définir un élément commun, celui qu'elles renvoyaient toutes à un sentiment d'injustice, de discrimination, de non-respect de droits fondamentaux. **(6 personnes – 2h30)**

07/02 : Introduction à la Déclaration universelle des Droits de l'Homme (DUDH). Discussion sur les injustices vécues ou connues, sur le sentiment d'injustice et ce à partir de quoi il se définissait. Acquisition et compréhension des principes de « droit », de « devoir », « de citoyen » et l'histoire critique de la création de la déclaration elle-même. **(8 personnes – 2h30)**

14/02 : Acquisition et compréhension de ce à quoi renvoie les principes de « droit », de « devoir » et l'histoire critique de la création de la déclaration. Parcours des 30 articles de la DUDH. Discussions soutenues par des exemples de droits non respectés dont les femmes ont connaissance (pas dans leur trajectoire spécifique encore). **(9 personnes – 2h30)**

- 21/02** : Travail et analyse sur les moyens de lutte et d'action. Face à la prise de conscience que nos droits les plus précieux ne sont pas tous respectés, que le non-respect d'un droit amène à une chaîne longue de droits violés ici et ailleurs, que ressentons-nous ? que pourrions-nous faire ? **(5 personnes – 2h30)**
- 03/03** : Travail sur la journée internationale des femmes afin de mieux comprendre les enjeux associés à la journée du 8 mars. Expression et préparation de la marche internationale pour les droits des femmes. **(6 personnes – 2h30)**
- 06/03** : Animation en vue de sensibiliser les femmes (1) à l'histoire de l'acquisition de certains droits pour les femmes, (2) aux luttes pour l'égalité entre les genres, (3) au sens de conscientiser individuellement les inégalités-injustices, (4) à l'importance de collectiviser nos forces pour agir, et enfin (5) au passage à l'action au travers de la marche internationale des femmes le 8 mars. **(6 personnes – 2h30)**
- 08/03** : Participation à la marche internationale pour le droit des femmes. **(5 personnes – 2h)**
- 16/06** : Prise de paroles et expression des femmes après trois mois d'arrêt de nos ateliers. Au vu du contexte d'isolement, l'objectif était de partager les sentiments et émotions vécues lors de ces dernières semaines. Afin que l'exercice soit pertinent et ludique (cartes distribuées), il leur a été proposé de s'exprimer sur différentes périodes. **(5 personnes – 2h)**
- 25/06** : Dernière rencontre autour du bilan de l'année et des souhaits/objectifs pour l'année académique 2020-21. **(5 personnes – 2h)**

Nombre participants	Nombre d'heures	Localité	Partenariat(s)	Traces matérielles
6	28	Schaerbeek	GAFFI ASBL	• Reportage d'Amnesty International sur la DUDH • Outils Culture & Santé sur la DUDH • Documentaire Amnesty International sur les moyens d'action • Film « nous sommes la moitié du ciel » du CPCP et GAFFI • Photo langage « Quelle figure pour quelle lutte historique » • Micro film « Un jour, un mot » : Une manifestation c'est quoi ? • Documentaire sur Martin Luther King (extraits) • Documentaire sur Malcolm X (extraits)

Activité N°3

CFBI à Saint-Gilles

Bruxelles

Dates :

08/01, 22/01, 05/02, 04/03

Activité régulière

Sur la base des observations de nos publics féminins, la parentalité reste l'une des variables principales des problématiques que nous travaillons dans cette thématique. Nous visons toujours à lutter autant que possible contre la culpabilité que portent ces femmes dans leur rôle de mère en développant des espaces d'expression nécessaires. Le soutien à la parentalité est donc un thème présent dans nos avant-projets et c'est par cette voie que le Centre Familial belgo-immigré (CFBI) nous a contacté fin 2018 afin de mener un projet ensemble. Parallèlement à ses autres projets de permanence sociale, de cours de FLE et d'école de devoirs, le CFBI a donc lancé en partenariat avec le CPCP un projet-pilote autour du soutien à la parentalité.

Lors de sa demande initiale, le CFBI avait identifié plusieurs besoins, notamment des conflits culturels sur la conception de normes éducatives diverses (gestion de l'autorité, du temps, du lien à l'école, etc.), et donc de potentielles fermetures sociales et culturelles. Ces besoins étant très précis et subjectivement définis, nous avons proposé un cadre « classique » et large d'ateliers d'éducation permanente en soutien à la parentalité, qui explorait à la fois le lien parent-enfant, et plus particulièrement en 2020 le lien parent-enfant-éducateur-professeur.

Notons qu'en 2020, les ateliers de soutien à la parentalité rassemblent les femmes du CFBI et de l'ASBL Objectif dans un contexte partenarial entre les deux ASBL. L'ASBL Objectif, reconnue en éducation permanente, est une association qui soutient et accompagne les personnes qui souhaitent obtenir la nationalité belge. Afin de répondre aux attentes de ce groupe, une attention toute particulière est apportée cette année à la communication entre les parents et l'école.

En continuité du partenariat et en réponse aux attentes du groupe, la finalité des rencontres était donc de faciliter le lien et la connaissance du monde scolaire belge en renforçant la compréhension des rapports familiaux et parentaux afin de permettre aux parents :

- d'intervenir de manière plus adéquate et efficace dans la scolarité de leurs enfants,
- d'augmenter leur capacité d'action, en fournissant des clés de compréhension de son enfant, et des réactions constructives et positives à développer avec lui,
- de mieux se familiariser avec le monde scolaire et d'accompagner leurs enfants dans leur scolarité tout en créant un lien constructif avec l'institution.

En concertation avec le partenaire, nous avons opté pour la possibilité de concevoir des nouveaux ateliers, « indépendants » les uns des autres afin de rencontrer le plus possible les thématiques qui ont émergé des participants. Nous avons donc tenté de coller au mieux aux demandes des femmes en nous penchant sur les thématiques liées au cadre familial et aux pratiques parentales en tant que telles ainsi qu'à des thématiques liées à la scolarité. À la fin des séances, nous espérions pouvoir créer un projet transversal permettant de rassembler les réflexions et messages portés par les femmes tout au long des ateliers. Malheureusement, le contexte sanitaire et le confinement ne nous ont pas permis d'aboutir sur ce dernier point et les ateliers n'ont pas pu reprendre après le mois de mars.

08/01 : Analyse de la relation parents-école au travers différents moyens de communication : rappel des acteurs scolaires, états des lieux des moyens de communication avec l'école et amorce d'une réflexion collective sur les pistes de solution et ainsi accroître la capacité d'action de ces mères dans le champ scolaire. **(7 personnes – 3h)**

22/01 : Analyse de la relation parents-école au travers différents moyens de communication : les types de rencontres possibles entre école et parents et mises en situation afin de dégager collectivement des pistes de solution. **(7 personnes – 3h)**

05/02 : Travail sur la co-éducation entre l'école et la famille : des difficultés de communication rencontrées aux leviers de changement existants afin d'accroître la capacité d'action de ces mères. **(5 personnes – 3h)**

04/03 : Travail de réflexion et d'échange sur la co-éducation entre l'école et la famille : la distinction des rôles acteurs scolaires/parents – la co-éducation sur la base des besoins de l'enfant ainsi accroître la capacité d'action de ces mères. **(6 personnes – 3h)**

Nombre participants	Nombre d'heures	Localité	Partenariat(s)	Traces matérielles
6	12	Saint-Gilles	CFBI et ASBL OBJECTIF	• Vidéo sur les acteurs scolaires • https://www.youtube.com/watch?v=6TEcGu0_Ljk • https://www.youtube.com/watch?v=6tJGv60XIBg

ANNEXE 3

4.1.7.3. Lieux de vie & Espace public

4.1.7.3.a. Enjeux de société

Le logement, quel qu'il soit, et plus largement le lieu de vie, sont des facteurs prépondérants dans la vie de tout un chacun. Pour beaucoup, ils signifient un endroit où se poser, mettre en perspective des actions ou projets, un cocon, une bulle possible protectrice. Or, pour certains, la réalité est toute autre. Faute de moyens financiers, l'accès à un logement décent et durable reconnu comme un droit fondamental par la constitution est mis à mal. Ce qui prime est d'avoir un toit où s'abriter, peu importe les conditions au moment de la location : confort énergétique (certificat PEB), insalubrité (surface, humidité, ventilation...), part du budget qui y est consacrée, quartier, surface habitable en fonction de la composition de ménage. Pour certains la solution est la rue ou (re)tourner vivre en famille ou chez des connaissances, squatter.

Ce public est diversifié. Il va des personnes en grande précarité aux familles monoparentales, à certains jeunes et aînés, aux isolés, à des personnes en situation de fragilité provisoire ou de plus longue durée (divorce, perte d'emploi, allocataires sociaux de longue durée...).

Cette situation est connue et dénoncée par le milieu associatif et les personnes elles-mêmes quand il leur est possible de porter une parole collective. Elle s'est aggravée au fil du temps en touchant également progressivement des ménages à deux revenus en fonction de leur statut professionnel (temps partiel). Est-ce à dire que les gouvernements sont insensibles à la situation ? Des mesures ont été prises, particulièrement ces trois dernières années (reconnaissance de l'habitat léger, plans de création de logements publics dans un délai plus restreint, accompagnement de locataires sociaux). Il reste que la crise du logement a fait l'objet de mesures gouvernementales sans pour autant avoir le sentiment que c'était une priorité. La situation des familles monoparentales a davantage été prise en compte ; dernièrement la crise du COVID-19 a mis en lumière la situation des seniors principalement en MR et MRS et à nouveau celle des sans-abris, sans toutefois engranger de réelles perspectives pour un changement de la donne.

La crise du COVID-19 a malheureusement accentué encore ce clivage entre les publics fragilisés ou précaires en raison de l'incertitude quant à la reprise économique et aux faillites et licenciements annoncés.

Les banques sont à nouveau plus réticentes quant à l'obtention d'un prêt. En outre, on assiste à un autre phénomène : dans certaines régions du pays, certaines personnes revendent leur bien pour en acquérir un qui correspond mieux à « la vie pendant le COVID » (espace aéré, vert, dédié au télétravail) et aux différents changements qui y feront suite. Ce phénomène provoque la hausse de la pression immobilière.

Outre les raisons économiques, le COVID a également impacté la manière de vivre des publics plus précaires ou fragilisés par la crise, en leur imposant de vivre pour certains presque H24 entre 4 murs, dans un habitat sans ouverture vers l'extérieur (jardin, terrasse) ou dont la surface habitable répond mal à une cohabitation intensive dans les conditions actuelles.

Ces constats nous amènent à insister sur le rôle fondamental du logement et du lieu de vie pour le bien être d'une population par ailleurs souvent confrontée à d'autres difficultés (mobilité, éducation, santé...). L'espace public et la reconfiguration des villes pourrait adoucir le portait dressé du logement pour certains d'entre nous, mais ne s'agit-il pas là surtout d'un vœu pieux ? En effet, le logement reste pour le moment, très certainement pour une partie de la population, un facteur d'exclusion sociale plutôt que d'insertion, avec ses multiples conséquences sociales, psychiques et de capacité à développer des perspectives nouvelles, précisément à un moment où l'avenir est questionné.

4.1.7.3.b. Finalité et objectifs de l'action

Nos objectifs et la finalité de notre action restent les mêmes, à ceci près que la fracture sociale augmente avec le degré de précarité réelle ou ressentie et les conséquences de la crise sanitaire et ses impacts de tous ordres : incertitude, colère, incompréhension des différents messages envoyés à la population, perte éventuelle de revenu...

Plus que jamais, il nous semble important d'accompagner, de susciter la réflexion de nos publics sur l'accès au logement, les différents acteurs engagés dans ce secteur et des débats qui peuvent les amener à se sentir acteurs... malgré la morosité ambiante et une lassitude ou une incompréhension quant aux mesures prises par les politiques. De la colère, du ras-le-bol peuvent naître aussi des réactions et le souhait de s'associer pour les défendre.

Ce que nous constatons en effet porte sur le manque ou l'insuffisance d'informations quant aux missions de certains acteurs du logement (ex. : capteur de logement, AIS, service communal du logement), à la législation (ex. : certificat PEB, grille indicative des loyers, insalubrité...), aux projets de l'administration communale et appels à participation des habitants. Si l'habitat léger est aujourd'hui reconnu, beaucoup ignorent les formes qu'il peut prendre et ses avantages par rapport à un habitat traditionnel. Ils ne le connaissent que par ce que les médias en ont montré.

Le vivre-ensemble est un aspect du logement et de l'espace public qui revient facilement au cours des débats tant pour souligner ce qui pose problème que la solidarité qui peut en émaner. L'écoute et le partage de réflexions sont importants. Un objectif que le CPCP poursuit est d'amener les participants à le traduire en actions ou en sensibilisation d'un public plus large.

Il apparaît par ailleurs que nos publics sont de plus en plus désireux d'interpeller le monde politique, communal en particulier, sur diverses thématiques qui les touchent directement (mobilité, espaces verts, sécurité...) et font preuve de créativité en avançant

des propositions. Seuls, ils doutent parfois des démarches à entreprendre, de la marche à suivre et plus globalement de la gestion du projet. Accompagnés, encadrés, ils y trouvent beaucoup de satisfaction, notamment en termes d'estime d'eux-mêmes ou de réflexions partagées, ce qui permet le débat, l'ouverture à d'autres avis, une solidarité renforcée et la conscience de leur capacité à participer à un débat citoyen, avec des propositions concrètes.

Ce type de travail est réalisable grâce au long terme, qui permet de nous connaître et d'avancer plus en confiance. C'est le cas notamment à Namur en ce qui concerne les huit quartiers associés dans le journal de quartier et très majoritairement dans chacun d'eux, en fonction des attentes et besoins de chacun.

Notre finalité est donc de permettre à des publics dont la parole n'est que trop rarement entendue de se constituer en collectif (pour de nouveaux groupes, cela demande un peu plus de temps) pour acquérir autonomie, visibilité et conscience du rôle d'acteur et citoyen qu'ils sont amenés à exercer.

4.1.7.3.c. Développement de la thématique d'action

Le développement de la thématique ne s'est pas passé comme prévu initialement en raison du COVID qui a empêché notre association de poursuivre ses activités en présentiel. Par ailleurs, d'autres associations ou organismes avec lesquels nous collaborons ont rencontré les mêmes difficultés que nous et ont mis leurs activités d'éducation et de citoyenneté entre parenthèses.

La première vague du COVID dès mars nous a pris au dépourvu autant que nos publics, ceux-ci n'étant guère familiarisés avec le travail en visio-conférence. Le timide déconfinement de juin à octobre nous a permis de reprendre des contacts avec certains partenaires, mais aussi (dans le respect des mesures et gestes barrière imposés) d'avoir une réflexion sur l'impact du COVID au quotidien, notamment en relation avec le lieu de vie. Ce fut le cas via un groupe de formation dans le cadre du parcours d'intégration, ce qui nous permet d'atteindre un autre public et de débattre de ce sujet, nous offrant l'occasion d'avoir une perception à la fois plus large et plus affinée de la question. Nous constatons en effet que nos différents groupes, que ce soit via le canal de l'éducation permanente ou de la formation mais aussi en fonction de la localisation, présentent des profils diversifiés. Certains sont majoritairement constitués de locataires sociaux et d'autres de locataires privés, en raison du délai d'attente dans le logement public et étant soumis à la contrainte de se trouver rapidement un toit, ou par manque d'informations.

En début d'année, il était prévu de travailler avec la Régie de quartier de Namur l'aspect citoyenneté en portant notre réflexion sur le logement et plus particulièrement l'habitat léger, ce qui intéressait les stagiaires dans le cadre de leur insertion professionnelle. Deux animations ont eu lieu en février et début mars, dont une visite particulièrement riche et instructive du quartier de « la baraque » à Louvain-la-Neuve, pionner en matière d'habitat léger avec l'intention d'amplifier notre collaboration avec ce quartier pour être au plus

près du vécu des habitants de ce type de logement. Le COVID n'a pas permis de poursuivre. En septembre, nous avons relancé cette réflexion ; les mesures gouvernementales au niveau sanitaire ne nous ont pas permis de poursuivre malgré l'intérêt des participants.

En dépit du COVID et de la distanciation sociale/physique imposée, les groupes collaborant à la rédaction du Journal des quartiers et avec lesquels nous poursuivons une réflexion sur les lieux de vie, l'espace public et le vivre-ensemble ont manifesté leur intérêt pour continuer leur action et ont souhaité pouvoir s'exprimer sur le COVID : l'impact de la crise sanitaire sur le quotidien personnellement et au sein des quartiers, partage des « bons » procédés pour faire face à un manque de relations sociales, perspectives.

Ce fut l'occasion pour eux de s'initier aux visio-conférence via leur smartphone et de partager par ce biais. Lors de la 2ème vague, plusieurs groupes nous ont fait part de leur lassitude, par manque de perspectives, face à la durée de la crise sanitaire. Ils exprimaient notamment leur incompréhension par rapport aux mesures gouvernementales qui changeaient sans cesse, renforçant la morosité ambiante et n'invitant pas spécialement à être actifs mais plus en attente, faute de perspectives claires. Un quartier, celui de Basse-Enhaive (qui s'était renouvelé et étoffé lors du 1er semestre) a désiré pouvoir continuer à débattre du COVID, échanger de façon structurée les impressions de chacun avec l'accompagnement du CPCP pour pouvoir dégager une parole commune, citoyenne et audible, visant à prendre part au débat pendant et... après le relâchement des mesures, notamment via une expression photographique que pourrait rejoindre d'autres quartiers par la suite. La démarche est non seulement collective, mais elle intègre en outre des perspectives d'inclusion d'un public plus large, ce qui est à souligner.

› Heures perdues en 2020

- Journal inter-quartier : 51 heures
- Régie de Quartier les Balances : 15 heures

4.1.7.3.d. Perspectives

En 2021, sur la base du travail effectué ces dernières années et des constats de terrain, il s'agit avant tout de cerner les défis stratégiques auxquels les citoyens, le CPCP et ses partenaires devront faire face dans les prochaines années en réponse à une crise sanitaire dévastatrice.

Un des premiers enjeux consistera à réactiver les contacts avec les groupes accompagnés. En effet, certains ateliers ont pu se poursuivre en distanciel ou sur le terrain lorsque certaines fenêtres étaient entre-ouvertes, mais certains publics n'ont pas pu y participer (fracture numérique, peurs, etc.). Lors de cette crise sanitaire, les animations ont été mises entre parenthèses malgré les efforts et la créativité des acteurs de terrain. Une énergie importante devra donc être redéployée pour recréer ce lien, mais aussi répondre aux

besoins importants de leurs habitants. De plus, la mise en place de nouvelles synergies reste très difficile dans un fonctionnement à distance.

Par ailleurs, il est fondamental de saisir également les opportunités que cette crise a révélées. Sans aucun doute, nous sommes à un momentum propice aux changements et les citoyens ne souhaitent pas rater ce rendez-vous !

Si le travail entamé doit se poursuivre notamment via des partenariats forts, il faut également innover afin de donner aux oubliés, aux plus fragiles... la possibilité d'être acteurs de notre société. En tant qu'association d'éducation permanente, nous avons la responsabilité d'accompagner ces projets vers une société plus juste, égalitaire et solidaire.

› Travail communautaire dans les quartiers

En 2021, le partenariat avec la ville de Namur dans les quartiers à haute densité sera renforcé. Ce travail de fond mené depuis des années est capital. Dans les ateliers menés depuis le début de la crise, les habitants ont manifesté leur désarroi. C'est tout un paradoxe : « Vivre l'isolement dans une telle promiscuité ». Énormément de citoyens ont le besoin de se retrouver pour participer à des projets, à une dynamique, être acteurs... exister tout simplement.

Dans ce contexte difficile, de nouveaux projets ont vu le jour comme « Regards croisés des quartiers » qui favorisera les échanges interquartiers. Une exposition photographique est en cours de réalisation par les habitants et sera proposée au grand public. Ces balades photographiques sont l'occasion pour eux d'exprimer aussi leur vécu, les inquiétudes... Un des objectifs est de renforcer l'identité territoriale, mais aussi de casser les préjugés de certains quartiers et de leurs habitants. Dans un deuxième temps, des échanges interquartiers seront organisés afin de faciliter ces regards croisés.

Une attention particulière sera également apportée via des outils d'accueil, d'inclusion... aux nouveaux habitants de manière à créer une base participative et identitaire plus durable.

› Participation citoyenne dans le logement public

Lors de nos échanges avec les habitants, un autre élément essentiel a émergé en matière de logement locatif public. Même si les codes du logement des régions définissent clairement le rôle, les objectifs et les modalités de fonctionnement des Conseils consultatifs des Locataires et Propriétaires (CCLP) et des Conseils consultatifs des Locataires (CoCoLo), nous constatons que plusieurs de ces organismes citoyens ne sont pas entendus, accompagnés, structurés... Trop souvent « coincés » entre l'obligation légale, la réelle place qu'ils ont sur le terrain et les jeux politiques mal maîtrisés, ces conseils consultatifs engendrent une certaine frustration chez les

habitants. Beaucoup de ces conseils consultatifs souhaitent faire évoluer leur impact sur le logement public ainsi que sur leur cadre de vie. Nous allons donc renforcer les partenariats existants et en créer d'autres afin qu'ils puissent jouer les rôles et missions qui leur sont imputés. N'oublions pas que la participation citoyenne est un des leviers du vivre-ensemble dans le logement public.

Autre élément inquiétant ces derniers mois, ce sont ces nombreux projets d'aménagements de l'espace public qui ont vu le jour sans avoir fait appel à la participation citoyenne à la suite de la crise sanitaire. Quelle éthique, légitimité et appropriation de ces aménagements dans un tel contexte ?

› L'habitat léger

En 2021, une autre question importante en matière de droit au logement portera sur l'habitat léger (yourtes, cabanons, roulotte, tiny houses, dômes, etc.). Une explosion des demandes, de l'intérêt... des citoyens pour ce type d'habitat nous encourage à nous questionner sur l'autodétermination en matière de logement. Cette question sera transversale à l'ensemble des ateliers, car elle conditionne une plus grande égalité, un bien-être... pour ses habitants.

La reconnaissance de l'habitat léger avance à grands pas. Récemment, un premier permis urbanistique a été délivré en Wallonie pour une tiny house à Limal. Celui-ci facilitera le travail jurisprudentiel. Cependant, il existe encore trop de préjugés, de freins (urbanistiques, juridiques, culturels...) pour que ce mode de vie puisse se développer à la hauteur des attentes des citoyens. Nous souhaitons donc appuyer ces démarches des candidats à l'habitat léger afin que ces nouveaux modes de vie puissent prendre une véritable place sur l'échiquier de l'habitat tant en Wallonie qu'à Bruxelles.

› L'habitat des seniors en pleine mutation

La crise sanitaire a également mis en évidence les difficultés rencontrées par nos seniors notamment en matière d'habitat. Souvent isolés, parfois peu ou pas accompagnés, nos seniors révoquent cette idée de « finir comme ça » ! Nos aînés sont revendicateurs d'autres modèles que la maison de repos traditionnelle, ou du moins que celle-ci évolue vers autre chose. L'image des lieux de vie communautaires pour seniors a été particulièrement touchée lors de cette crise particulièrement ravageuse. C'est dans ce contexte que nous avons la volonté de rencontrer des groupes d'aînés, notamment via les conseils consultatifs communaux des aînés, qui seraient intéressés à participer à des ateliers de réflexion qui permettraient d'identifier leurs besoins en matière de logement.

› L'espace public et participation citoyenne

Pourquoi, en réponse à la crise sanitaire, certains espaces publics sont-ils surinvestis (centrifuges) et d'autres désertés (centripètes) ? Quels rapports les citoyens ont-ils développés avec leur environnement ? C'est notamment à ce genre de questionnement auquel nous tenterons de répondre en 2021 ou du moins d'y apporter quelques éléments de réponses avec notamment les comités de quartier.

› Le droit à la ville et droit au logement

Autre constat qui va guider notre travail en 2021 concerne le droit à la ville. La ville, cet espace diffus de plus en plus attractif, actuellement renforce les inégalités. Les prix s'y envolent aussi bien au niveau locatif qu'acquisitif. Malgré l'exode rural résultant de la pandémie, certains indicateurs immobiliers annoncent, depuis quelques années, le retour en ville des citoyens qui ont les moyens d'acquérir un bien dont le prix est plus conséquent. De facto, sans outils et volonté politique, ce processus chassera les plus précaires en-dehors de la ville et de ses services (ou vers des villes secondaires). Il faudra travailler cet aspect afin d'éviter cette bipolarité de l'espace (ville/périphérie) accentuant les inégalités. Par extension à ce droit à la ville, on peut se poser la question de la place grandissante du diktat du marché immobilier privé, libre et spéculatif. Dans ce contexte, comment garantir à tous un accès à la ville et à un logement décent ? Rappelons que ce dernier est inscrit dans notre constitution belge via son article 23. Quelles stratégies l'ensemble des acteurs (citoyens, experts, acteurs privés et politiques) peuvent-ils co-élaborer pour freiner cette envolée des prix ? Des outils existent déjà comme les Community Land Trusts, les coopératives...et seront à investiguer. De manière transversale à ce droit à la ville, une attention particulière sera apportée avec les groupes pour amener de la cohérence entre l'espace perçu et conçu (techniciens). En d'autres termes, on développera un espace vécu coproduit par le plus grand nombre et par la plus grande diversité de ses habitants.

Pour terminer, nous souhaiterons souligner la difficulté de se projeter dans ce contexte de crise sanitaire qui nous éloigne du terrain. Il est dès lors impossible d'échanger à propos de leurs préoccupations, d'analyser avec eux leurs besoins, priorités et revendications dans le but de co-construire leur vision du logement idéal.

De manière générale, la vision citoyenne de notre société est en train d'être bousculée. On voit apparaître de nouveaux paradigmes. Il y a donc fort à parier qu'en matière de lieux de vie et d'espaces publics les citoyens nous feront part de leurs inquiétudes, leurs besoins de changements ainsi que les projets qu'ils souhaitent mener... lors de la reprise tant attendue !

4.1.7.3.e. Activités de la thématique d'action

Activité N°1

Groupe : Journal Inter-Quartiers

NAMUR

Antenne de Namur

Dates :

22/01, 22/01, 29/01, 06/02, 20/02, 12/03, 13/03, 22/04, 28/04, 29/04, 08/05, 14/05, 15/05, 26/05, 04/06, 12/06, 19/06, 20/10, 22/10, 03/11, 19/11, 26/11, 03/12, 10/12

Activité régulière

La collaboration entre le CPCP et la Ville de Namur, plus spécifiquement le département de Cohésion sociale, s'est poursuivie en 2020 afin de continuer à réaliser le journal inter-quartiers mis en place depuis 2014. Ce journal est écrit par et pour les habitants de huit quartiers à haute densité de population (Germinal, Hastedon, Petit-Ry, Amée, Basse-Enhaive, Plomcot, Saint-Nicolas, Balances).

L'objectif de ce journal est de présenter les actions menées dans les quartiers, d'échanger leurs savoir-faire, trucs et astuces, d'inciter le débat entre quartiers afin de créer des passerelles entre tous les habitants de ces quartiers.

Le processus mis en place dans chaque Comité de quartier est le suivant :

- Réfléchir et choisir, au niveau de chaque quartier, un sujet à développer ;
- Rencontrer les autres quartiers, pour mettre en commun leurs réflexions et les sujets choisis en débat ;
- Rédiger collectivement l'article.

Lors de la réunion inter-quartiers du 6/02/2020, les différents quartiers ont travaillé en trois sous-groupes afin de trouver de manière collective une thématique commune à développer en 2020 avec l'aide d'un photolangage.

Il est ressorti que le sujet commun serait « le vivre-ensemble » sous deux axes prioritaires, à savoir : l'intergénérationnel et le développement personnel pour être bien avec les autres.

Ce journal sera sous sa forme habituelle mais additionné de planches bandes dessinées.

Vu la situation exceptionnelle et la présence du COVID, les rencontres inter-quartiers ont continué par visioconférence. Et sous l'impulsion du CPCP avec les différents comités de rédaction, un journal « Spécial confinement – COVID 19 » a vu le jour en septembre. L'objectif de ce journal a été, pour les participants, de pouvoir s'exprimer et extérioriser leurs ressentis face à cette crise sanitaire. Le second objectif a été de pouvoir léguer aux générations futures ce qui s'est déroulé, et ainsi, peut-être, envisager des réponses et des pistes de solutions, pour vivre pendant et après ce confinement et ses conséquences. Par ailleurs, cette période un peu spéciale a été dédiée aussi à une évaluation du Journal.

D'autres rencontres ont été organisées avec le groupe de Basse-Enhaive à propos de l'impact de la crise sanitaire sur les relations sociales et la santé mentale. Ce sujet tenait à cœur à ce groupe afin de dégager une parole commune, audible et avec l'intention de pouvoir interpeller des acteurs de terrain mais aussi le grand public, notamment en émettant des propositions pour traverser la crise et soutenir le changement à venir.

La perspective pour l'année 2021 sera d'une part de rencontrer le Conseil communal pour lui présenter les réflexions sur la problématique de la sécurité routière et aboutir ensemble à des solutions concrètes. Cette présentation devait avoir lieu en 2020. Elle a dû être reportée en raison de la crise sanitaire. Les échevins concernés ont suivi et approuvé le travail de qualité effectué ainsi que les propositions émises. Les participants à cette réflexion qui a donné lieu au tournage dans chaque quartier de capsules vidéos pointant les difficultés rencontrées et les possibilités d'y répondre, souhaitent la partager au Conseil communal constitués des élus désignés pour représenter la population et manifester de la sorte leur intérêt de participer au débat citoyen.

D'autre part, la thématique du vivre-ensemble sur laquelle les groupes se sont penchés déjà en sous-groupes continuera afin, selon les acteurs eux-mêmes, de déboucher sur des actions et projets à entreprendre afin de faciliter l'intergénérationnel et l'interculturel.

À la suite de l'évaluation du Journal, la volonté est d'élargir le public et de le rendre plus visible. Une des propositions retenues est que, par le canal de la photographie, chacun puisse présenter dans la ville de Namur une exposition sur ce que sont ces quartiers et échanger avec un public large qui les connaît mal. C'est une façon pour le Journal des Quartiers de sortir de ses pages et de les offrir, sous forme de photos et commentaires, à tous les citoyens.

22/01 : Quartier des Balances : projection de la capsule vidéo sur la mobilité. Récoltes des réactions des participants. La volonté du groupe est de se faire entendre auprès des instances communales concernées. (2h – 15 participants)

22/01 : Quartier de Germinal : évaluation et réactions des habitants lors de la projection de la capsule vidéo axée sur la sécurité routière. Outre les belles images du quartier relayées par la vidéo et la fierté d'avoir œuvré pour une meilleure sécurité routière, le groupe espère qu'il sera entendu par les autorités compétentes et que des modifications en termes de mobilité seront apportées pour le bien des habitants. (2h – 12 participants)

- 29/01** : Quartier du Petit-Ry : rencontre avec le responsable du TEC et l'échevine de la mobilité. Officialisation du débarquement à l'ancien terminus de la ligne n°1, ce qui était le souhait des habitants. La volonté des participants est de sensibiliser à la civilité dans le bus (céder la place aux personnes moins valides, âgées). **(3h – 30 participants)**
- 06/02** : Rencontre inter quartiers : débat en sous-groupes sur des propositions de thématique à développer pour le journal n°17. Débat en plénière et choix collectif du futur sujet à savoir le « vivre-ensemble ». **(4h – 40 participants)**
- 20/02** : Quartier de Basse-Enhaive : quartier de Basse-Enhaive : présentation du projet de compost collectif. Récolte des attentes et impressions, réflexions collectives sur les objectifs du projet. **(2h – 15 participants)**
- 12/03** : Rencontre interquartiers : travail en trois sous-groupes sur la thématique du vivre-ensemble et plus spécifiquement sur les axes de l'intergénérationnel et du développement personnel pour être bien avec les autres. **(4h – 35 participants)**
- 13/03** : Quartier de Basse-Enhaive : visite de 2 composts collectifs à Namur. Les participants ont pris connaissances des réalités de terrain ainsi que des quelques obstacles à prendre en compte pour les surpasser. **(2h – 10 participants)**
- 22/04** : Quartier du Petit-Ry/Amée : réflexions sur la crise sanitaire du COVID-19. Réactions sur le confinement et ses répercussions. Les projets d'avenir et pourquoi. Quels seront les changements après cette crise ? **(2h – 5 participants)**
- 28/04** : Quartier de Basse-Enhaive : réflexions sur la crise sanitaire du COVID-19. Réactions sur le confinement, ses répercussions, les projets d'avenir. Quels sont les changements envisager après le déconfinement. **(3h – 5 participants)**
- 29/04** : Quartier Saint-Nicolas : réflexions sur la crise sanitaire du COVID-19. Réactions sur le confinement, ses répercussions, l'avenir. Quels seront les changements après ce confinement ? **(3h – 5 participants)**
- 08/05** : Quartier de Germinal : réflexions sur la crise sanitaire du COVID-19. Réactions sur le confinement, ses répercussions, l'avenir. Quels seront les changements après cette crise ? **(2h – 5 participants)**
- 14/05** : Quartier de Plomcot : réflexions sur la crise sanitaire du COVID-19. Réactions sur le confinement, ses répercussions, l'avenir et pourquoi. Quels seront les changements après cette crise ? **(2h – 6 participants)**
- 15/05** : Quartier de Basse-Enhaive : écriture de l'article axé sur la crise sanitaire du COVID-19. La volonté du groupe est de rester le plus fidèle à leurs ressentis lors de cette crise sanitaire. **(3h – 5 participants)**
- 26/05** : Quartier du petit Ry : écriture de l'article pour le journal « Spécial confinement – COVID-19 ». La volonté des participants est de donner leurs ressentis lors de cette crise mais également d'envisager une vision positive. **(3h – 5 participants)**
- 04/06** : Quartier de Plomcot : écriture de l'article pour le journal « Spécial confinement – COVID-19 ». La volonté du groupe est de démontrer que grâce à la solidarité et le respect mutuel on peut avancer positivement lors d'une crise sanitaire. **(3h – 7 participants)**
- 12/06** : Quartier de Germinal : écriture de l'article pour le journal « Spécial confinement – COVID-19 ». Le groupe souhaite attirer l'attention sur les bienfaits de cette crise sanitaire envers la planète, la nature ainsi que sur l'importance d'une consommation durable et réfléchie. **(3h – 5 participants)**
- 19/06** : Quartier Saint-Nicolas : écriture de l'article pour le journal « Spécial confinement – COVID-19 ». La volonté du groupe est de poser une analyse après ce confinement, d'ordre économique, politique, social et/ou médiatique. **(3h – 5 participants)**
- 20/10** : Quartier Saint-Nicolas : évaluation du journal des quartiers par les participants. Réflexions sur un sujet d'article à savoir : le pouvoir d'adaptation de l'être humain à trouver des ressources pour continuer à vivre et à tisser des liens. **(3h – 5 participants)**
- 22/10** : Quartier de Basse-Enhaive : évaluation du journal des quartiers. Choix du sujet pour un futur article à savoir la répercussion de cette crise sanitaire du COVID-19 sur la santé mentale et sociale. **(3h – 6 participants)**

03/11 : Quartier de Plomcot : évaluation du journal des quartiers par le groupe de rédaction. **(3h – 6 participants)**

19/11 : Quartier de Basse-Enhaive : réflexions individuelles et collectives de l'impact de la crise sanitaire sur les relations sociales et la santé mentale. **(3h – 7 participants)**

26/11 : Quartier de Basse-Enhaive : réflexions individuelles et collectives de l'impact de la crise sanitaire sur les relations sociales et la santé mentale (suite du 19/11). **(3h – 7 participants)**

03/12 : Quartier de Basse-Enhaive : réflexions individuelles et collectives de l'impact de la crise sanitaire sur les relations sociales et la santé mentale (suite du 26/11). **(3h – 7 participants)**

10/12 : Quartier de Basse-Enhaive : réflexions individuelles et collectives de l'impact de la crise sanitaire sur les relations sociales et la santé mentale (suite du 3/12 et fin). **(2h – 7 participants)**

Nombre participants	Nombre d'heures	Localité	Partenariat(s)	Traces matérielles
13	66	Namur	Service de cohésion sociale de la Ville de Namur, Maisons de quartier	• Comptes-rendus • Journaux • PowerPoint Annexe 1

4.1.7.4. Consommation durable

4.1.7.4.a. Enjeux de société

Y-a-t-il un enjeu plus essentiel, dans cette existence marquée par le COVID, que de reprendre le cours de sa vie ? Recouvrer tous les aspects qui la composent et qui ont été (inter)rompus par les nombreuses mesures restrictives ?

Éviter la saturation du système de santé, tel est l'objectif que l'on nous serine depuis un an. Un système de santé qui avait été fermement mis au régime et dont on paie maintenant tous les conséquences. Et que dire du manque de gestion qui n'a pas anticipé grand-chose : pas de plan, pas de masques, pas de tests. L'improvisation est totale.

On ne va pas refaire l'histoire de cette pandémie en Belgique, mais il faudra ouvrir le débat : Quelles économies a-t-on faites grâce à ce régime ? Combien coûtent les mesures restrictives depuis un an ? Pourra-t-on un jour faire le décompte des pertes économiques, des emplois perdus et des faillites ?³¹ Et les pertes humaines, on les compte comment ? Comment mesurer le prix payé par les résidents en maisons de repos que l'on a abandonnés ? Des femmes et des jeunes maltraités ? De tous ceux que l'on a qualifié de « non-essentiels » ? Comment fait-on pour mettre un chiffre sur les impacts vécus dans les familles, en particulier les familles les plus précaires ? Un chiffre sur le nombre de précarisés qui a augmenté ? Sur la détresse psychologique ? Fallait-il supprimer autant de lits dans les hôpitaux ?³²

À côté de cet enjeu majeur qui est de retrouver toute l'humanité d'une vie, il y en a d'autres liées à la consommation et à la durabilité. En effet, on a tous pu constater l'augmentation des prix dans les supermarchés. Un coup dur en plus pour les familles en situation précaire pour qui l'enjeu est plus que jamais de retrouver un minimum de stabilité financière. Certes, de nombreuses familles ont bénéficié d'une « prime COVID », mais est-ce vraiment suffisant ?

On a aussi constaté la suspension de décisions concernant l'environnement et le climat. Il faut dire que les politiques avaient d'autres chats à fouetter.

Ce ne sont donc pas les enjeux qui manquent notamment en ce qui concerne notre mode de production et de consommation qui, selon l'avis de nombre de scientifiques, serait à l'origine de l'émergence de virus dont nous sommes à la fois les instigateurs et la cible.

31

Signalons aussi que nous avons rencontré des indépendants qui, à un cheveu de la faillite, subissent un contrôle fiscal. Au cas où il resterait quelques petites économies...

32

11 510 lits « aigus » fermés en 30 ans. Voir à ce propos TASSIN S., « Pourquoi le nombre de lits d'hôpitaux a diminué ces 30 dernières années ? », LaLibre.be, 2 novembre 2020, [en ligne :] <https://www.lalibre.be/belgique/societe/pourquoi-la-belgique-a-diminue-le-nombre-de-lits-d-hopitaux-ces-30-dernieres-annees-5f9ee37e7b50a6525bc6d0cb>.

Comme le souligne le paléontologue Bruno David, « le déclin de la biodiversité, conséquence de notre mode d'existence, contribue à provoquer des pandémies d'origine animale, les zoonoses, maladies transmises des animaux vers l'humain »³³.

Ajoutons que la question de la transition se pose toujours autant pour nos publics, lesquels rappelons-le, sont les premiers impactés par la crise sanitaire et le processus d'effondrement.

Pour finir enfin sur une note positive, soulignons que tout n'est pas noir pour autant. Cette année de pandémie a aussi vu l'émergence d'une solidarité collective spontanée, le succès temporaire des circuits courts et l'apparition dans la presse écrite d'une réflexion sur la société « post-COVID ».

4.1.7.4.b. Finalité et objectifs de l'action

Les finalités et les objectifs de notre action en éducation permanente restent invariables. Mais si notre travail réside dans l'accompagnement des publics précarisés dans l'expression de leur sentiment d'insécurité, dans l'affirmation de leur insatisfaction et de leurs droits les plus essentiels, dans la compréhension et l'appréhension des phénomènes de crises qui les inquiètent ou qui les brisent, force est de constater que la pandémie nous a empêché de remplir entièrement notre mission.

Pourtant, comme nous avons pu l'entendre à l'automne, notre public était clairement en demande d'ateliers en éducation permanente. Une partie des personnes qui constituaient nos groupes avaient besoin de retrouver du sens et du lien social. On a même vu une conscience environnementale émerger dans un groupe, ce qui aurait pu être un formidable levier d'actions. Quant aux femmes qui étaient hébergées en centre d'accueil et qui, elles, ne manquaient pas de lien social, elles exprimaient surtout le besoin de s'alimenter en informations à l'aide d'intervenants extérieurs et d'exprimer toute l'insécurité qui les ronge dans cette crise d'un genre nouveau.

Ainsi, c'est paradoxalement au moment où ces femmes en hébergement d'urgence avaient le plus besoin de nous et d'autres formes de soutien que nous avons reçu la consigne de ne plus les rencontrer. Pourtant elles exprimaient clairement leur réalité, le fait de devoir quitter un cocon rassurant et d'être confrontées seules à leurs angoisses. Des angoisses relatives à leur nouvelle vie, mais aussi la peur de voir leurs enfants touchés par le coronavirus qui se rapprochait inexorablement de leur lieu de vie.

Que d'occasions manquées ! Des occasions d'accompagner leurs demandes, de réfléchir aux changements que l'on souhaite, mais aussi des occasions d'apprendre de ce public. Et il y avait de la matière !

³³ Bruno DAVID, cité par CALVET C., « Bruno David : "En éradiquant nombre nombre d'espèces sauvages, les humains deviennent la cible privilégiée des virus" », Libération.fr, 3 février 2021, [en ligne :] https://www.liberation.fr/idees-et-debats/bruno-david-en-eradiquant-nombre-despeces-sauvages-les-humains-deviennent-la-cible-privilegiee-des-virus-20210203_YOE-NANK3WNBEJFFLTE4FFUGF4M/?utm_medium=Social&xtor=CS7-50-&utm_source=Facebook&fbclid=IwAR2IQ5BxGcgyhOMzKNSU0ynUZHwKsYvCh2DBv5wrpsZ1ZjPi-u2Bb_x1His#Echobox=1612378281

C'est grâce à ces femmes qui avaient besoin de parler de leur vécu sous confinement que nous avons pris conscience qu'elles avaient été pénalisées plusieurs fois. En plus de la détresse qui les a poussées à l'extérieur de leur foyer, se sont ajoutées l'angoisse d'être contaminées, celle de se retrouver sans hôtel (fermés en raison du confinement) et puis – quand elles trouvent enfin une maison d'hébergement d'urgence – la difficulté d'être isolées pendant une semaine dans une pièce ne proposant que le strict nécessaire.

Dans ce contexte particulier, nous avons cependant pu répondre à quelques demandes relatives à l'alimentation saine qui ont suscité un véritable enthousiasme. Une des participantes a ainsi déclaré que c'était « plutôt rare cette possibilité d'avoir des informations sur notre nourriture, c'est vraiment intéressant parce qu'on n'a pas le temps sinon ou, on n'y pense pas ».

Sur la base de ce travail d'échanges d'informations, l'expression de quelques droits s'est construite : elles ont revendiqué le droit de savoir ce qu'elles mangeaient, le droit de faire leurs courses en confiance sans se demander si l'agro-alimentaire était en train de les tromper sur la marchandise. Elles aspirent aussi au droit à ne pas être confrontées à des publicités mensongères ou trompeuses car jusque-là elles faisaient plutôt confiance aux publicités, persuadées que les agences publicitaires étaient suffisamment cadrées par des lois strictes. Ces brèves rencontres leur ont permis d'avoir désormais un certain recul par rapport aux pratiques du marketing ; surtout en ce qui concerne les images et le vocabulaire utilisés.

4.1.7.4.c. Développement de la thématique d'action

En 2020, dans la province du Hainaut, nous avons prolongé les partenariats avec les maisons d'hébergement d'urgence pour femmes que sont la Maison Kangourou à Baudour et la Maison l'Espoir à Cuesmes. De même nous avons continué à collaborer avec le service d'insertion sociale du CPAS de Frameries.

À Hannut, les deux premiers ateliers de l'année répondaient à une demande du public émise en octobre dernier. Le troisième atelier aurait dû être l'occasion de faire une évaluation et surtout de discuter des sujets à aborder par la suite. Mais comme on le sait, la pandémie du COVID-19 a tout bloqué. Il avait été question de repartir en septembre, mais le CPAS de Hannut a tergiversé quant à la reprise « en présentiel » de ses activités si bien que lorsqu'on aurait pu reprendre, le second confinement est tombé. Il n'y aura donc eu, hélas, que deux ateliers en 2020. La question d'ateliers, ou à tout le moins de rencontres en ligne, s'est posée, mais une bonne moitié des participants ne disposait pas du matériel et/ou des connaissances et compétences nécessaires pour pouvoir y participer. Bref, le COVID a également accentué la fracture numérique.

En ce qui concerne Accueil Botanique à Liège, les ateliers dans le cadre du projet « Compétences Émancipatrices pour la Transition Alimentaire » (CETAL) devaient commencer dans le courant du mois de mars. Cela n'a évidemment pas pu se faire. Nous avons profité du déconfinement pour organiser deux ateliers en septembre et octobre, juste avant le reconfinement.

À Bruxelles, la coopération avec Lire et écrire s'est prolongée à Anderlecht. Quant au partenariat avec la maison pour femmes « Portes ouvertes », il s'est aussi poursuivi très brièvement en 2020.

Bien entendu, tous ces partenariats ont dû être suspendus, certains de manière temporaire, d'autres de manière définitive, le public étant mouvant.

Malgré les périodes de confinement, l'ensemble de ces collaborations nous amènent à un total de 97 heures prestées en éducation permanente dans le champ de la consommation durable.

› Heures perdues dans chaque groupe :

- **Dans le Hainaut :**
 - Maison Kangourou, Baudour : 18 heures
 - Maison l'Espoir, Cuesmes : 15 heures
 - CPAS de Frameries : indéfinissable mais le groupe s'orientait en tous cas vers un travail de longue haleine sur la permaculture.
- **À Bruxelles :**
 - Maison Portes Ouvertes : 28 heures
 - Lire et écrire à Anderlecht : 48 heures
- **Dans la région liégeoise :**
 - Hannut : 21 heures
 - Botanique à Liège : 30 heures

› Projets

Durant cette année 2020, de nouveaux sujets ont été mis sur la table au sein des groupes comme :

- les culottes menstruelles;
- la permaculture (malheureusement, ce projet a avorté avec le second confinement) ;
- la biodiversité, l'agriculture et la consommation durable (un projet ambitieux lui aussi tué dans l'œuf en raison de la crise sanitaire) ;
- le vrai prix du light.

Enfin, le confinement a été l'occasion de se pencher en profondeur sur les diverses problématiques soulevées dans nos groupes ; la question environnementale, la convergence des luttes climatiques et sociales et l'apprentissage des enfants qui peut être troublé par des facteurs aggravants tels que les écrans et la consommation de certains produits alimentaires. Quant aux publications sur les magasins coopératifs, elles sont le fruit d'un travail de recherche mené en collaboration avec un groupe de Douroises l'année précédente.

Les publications parues en 2020 :

- *Justice sociale, justice environnementale : La convergence des luttes dans la pratique de l'éducation permanente*, analyse n°413 de Solène Houzé (juin 2020).
- *Quand notre alimentation perturbe l'apprentissage des enfants : Le sinistre pouvoir de la malbouffe*, analyse n°412 de Karin Dubois (mai 2020).
- *Quand les écrans sabotent l'apprentissage et impactent le développement des enfants : Le nouveau fléau des familles*, analyse n°410 de Karin Dubois (mai 2020).
- *Valoriser la nature par les services écosystémiques. La protection de l'environnement mise à prix*, analyse n°408 de Solène Houzé (avril 2020).
- *Les magasins coopératifs et participatifs ne sont pas une solution à la précarité alimentaire à moins que...*, analyse n°396 de Karin Dubois (janvier 2020).
- *Le magasin participatif et coopératif. Ou comment endiguer le statut de mangeur passif*, analyse n°395 de Karin Dubois (janvier 2020).

Durant l'année, nous avons pu constater que nous devons ajouter un axe de réflexion dévolu à la préservation des ressources naturelles car la question de la pollution commence à occuper une certaine place dans les préoccupations des personnes rencontrées. Notons en outre que la problématique du « zéro déchet » fait son chemin dans les esprits et est de plus en plus sollicitée au sein de nos groupes.

Nos quatre axes d'action sont donc désormais :

- l'alimentation saine et durable ;
- la consommation énergétique responsable et les nouvelles technologies ;
- la préservation des ressources naturelles ;
- les initiatives citoyennes et de transition.

Et voici quels sont nos constats dans ces divers axes de réflexion.

› L'alimentation saine et durable

En matière d'alimentation, les additifs alimentaires restent un must parmi les sujets sollicités par les groupes. Nous avons pu, cette année, rencontrer des personnes qui étaient déjà conscientisées à la présence d'additifs et de sucre dans l'alimentation. Ce qui nous fait croire que nous allons dans le bon sens. Il est vrai que de nombreux documentaires consacrés à l'alimentation transformée ont été diffusés ces dernières années en télévision et le public semble s'y intéresser. Ce qui est plutôt encourageant.

Pour certains toutefois, l'on remarque une certaine difficulté à se projeter dans une autre réalité que la leur ou à s'imaginer des problèmes de santé qui pourraient être provoqués, par exemple, par une surconsommation de sucre. Tant qu'ils ne se sentent pas atteints physiquement, ils ne veulent pas entendre les témoignages des personnes dans leur groupe et s'estiment en dehors de ces problématiques.

À côté de cette résistance au changement que l'on rencontre peu, nous restons confronté-es à une certaine naïveté de la part de femmes qui sont persuadées que l'ensemble des produits alimentaires sont bons pour la santé : « si c'est au magasin, c'est que c'est sain ». Mais quand elles perçoivent que ce n'est pas forcément le cas, ce sont les premières à s'insurger : que font nos institutions pour nous protéger ?

À l'opposé, l'on rencontre aussi parfois des personnes qui ont complètement accepté l'idée de manger « n'importe quoi » et s'y sont résignées à tel point que l'une d'elles était persuadée que les Chinois mangeaient de la salade faite à partir de plastique. Même après lui avoir démontré qu'il s'agissait d'une création artistique, elle ne semblait toujours pas convaincue.

Quelle que soit la manière de l'aborder, l'alimentation saine reste un sujet de préoccupation majeur au sein des groupes, en particulier lorsque la qualité des produits de consommation est susceptible d'avoir un impact sur le bien-être de leurs enfants.

Cette année, en cohabitant de manière forcée avec le COVID-19, notre public a été confronté à de nouvelles réalités : ruptures de stock, comportement avide de certains consommateurs, files d'attente devant les magasins, et surtout augmentation des prix. Une hausse qui perdure :

Le prix des courses a augmenté ! Avant le Lidl était moins cher que les autres magasins, mais maintenant tu ne vois plus la différence. Ils sont tous chers.

Tous ces éléments ont fait l'objet d'une analyse au sein de l'équipe des animateurs en Consommation durable. Celle-ci paraîtra dans le courant de l'année 2021.

Dans ce marasme, nous retiendrons toutefois que l'alimentation durable reste un objectif pour bon nombre de nos concitoyens. Selon un sondage réalisé par Greenpeace sur le monde qu'on voudrait voir émerger au lendemain de la crise du coronavirus, l'accès à une alimentation saine, écologique et locale est une préoccupation majeure des citoyens³⁴. Elle apparaît dans le top des priorités auxquelles doivent être destinées les aides publiques.

Mais si cette alimentation saine et durable reste un objectif majeur, force a été de constater que les comportements d'achat orientés vers les petits producteurs n'ont pas su perdurer avec la fin du confinement et le retour au travail. Le succès des producteurs locaux n'a été que trop bref. Comme quoi, il n'y a pas que la production alimentaire qui doit être durable, les comportements doivent l'être aussi. C'est un des aspects les plus difficiles de la problématique en dehors, bien entendu, du prix des aliments qui reste une pierre angulaire majeure pour les personnes en situation de précarité financière.

Alors, ces questions demeurent : quelles leçons retiendra-t-on de la vulnérabilité de notre système alimentaire lorsqu'il est sous tension ? Va-t-on enfin faire de l'offre alimentaire et des modes de production des sujets d'actualité et de débats avec, nous osons encore l'espérer, la participation des citoyens ?

› La consommation énergétique responsable et les nouvelles technologies

Du côté de la crise sanitaire. Pour la première fois depuis de très longues années, nous pouvons constater cette année une diminution des factures énergétiques. Mais évidemment, cette année est tout sauf « normale ». Cette diminution n'est pas le fruit d'une politique spécifique tendant à rendre l'énergie plus accessible, elle n'est pas non plus le résultat d'une plus grande concurrence entre fournisseurs, elle-même résultant de l'action des consommateurs qui feraient jouer pleinement la concurrence... Non, cette baisse des factures est tout simplement la conséquence de la crise sanitaire du COVID-19 – encore lui – laquelle a provoqué un ralentissement conséquent de l'économie mondiale. On pourra également citer, au niveau des causes de cette diminution des factures, une offre énergétique stable et un hiver assez clément en 2019-2020 (mais ces paramètres ne sont certainement pas les plus significatifs).

Ces diminutions, la CREG les estime, pour l'électricité, à 13 % ou 18 % selon que l'on ait un contrat fixe ou variable et pour le gaz à 23 % ou 30 % selon le type de contrat (fixe ou variable).³⁵

C'est une bonne nouvelle en soi, les consommateurs vont payer moins cher leur énergie. Mais est-ce que cela va vraiment compenser les pertes de revenus pour ceux qui ont dû rester longtemps au « chômage COVID » ou, pire, qui ont perdu leur emploi ?

³⁴ DE MUELENAERE M., Les Belges rêvent d'un meilleur monde, mais se font peu d'illusions, Le Soir +, 08 juin 2020, [en ligne :] <https://plus.lesoir.be/305621/article/2020-06-08/les-belges-revent-dun-meilleur-monde-mais-se-font-peu-dillusions>

³⁵ « Les prix de l'énergie en forte baisse : c'est le moment de comparer », Le Soir, 17 avril 2020, [en ligne :] <https://www.lesoir.be/295104/article/2020-04-17/les-prix-de-lenergie-en-forte-baisse-cest-le-moment-de-comparer>.

Néanmoins, on peut tout de même y voir une autre bonne nouvelle. Car, comme le titrait le journal *Le Soir*, si les consommateurs réagissent et profitent du moment pour se tourner vers les fournisseurs les moins chers, alors ils vont actionner le mécanisme de la concurrence et pourraient continuer ainsi à faire baisser les prix.³⁶

La crise du COVID-19 a eu d'autres conséquences, en particulier pour les détenteurs d'un compteur à budget. Le 18 mars dernier, au début du confinement donc, le ministre wallon de l'Énergie prenait une mesure pour éviter à ceux-ci de devoir se déplacer pour recharger leur compteur. Il était donc demandé aux Gestionnaires de Réseau de Distribution (GRD) de désactiver la fonction de prépaiement des compteurs. L'électricité et le gaz consommés seraient facturés ultérieurement via une facture de régularisation. Cette mesure n'était pas automatique, mais se faisait sur une base volontaire. Le client désireux d'en bénéficier devait faire quelques démarches : passer sa carte dans son compteur, se rendre à une borne de recharge pour y introduire la carte, et enfin repasser sa carte dans son compteur. Il était bien précisé qu'il faudrait faire la même démarche lorsque prendrait fin la mesure. Ceci dit, aucune date de fin n'était précisée puisque personne ne pouvait savoir combien de temps allait durer le confinement. Lorsque celui-ci prit fin, les GRD ont multiplié les communications et les rappels pour indiquer que la mesure prendrait fin le 30 juin et qu'il était impératif de réactiver les compteurs via la même triple démarche. Malgré cela, plusieurs milliers de clients se sont vu couper l'électricité ou le gaz au 1^{er} juillet. Parmi ceux-ci, certains (une minorité cependant) avaient pourtant fait le nécessaire. Les GRD ORES et RESA ont ainsi été pris d'assaut par des centaines de clients mécontents. À Liège, la police a même dû intervenir pour maintenir l'ordre.

Que penser de tout ceci ? Certes, les clients étaient prévenus, s'ils désactivaient leur compteur, ils savaient qu'ils devraient le réactiver, c'était expliqué dès le départ, même si la date ne pouvait être précisée à ce moment-là. Certains ont été négligents, certes. Mais pourtant, même des clients ayant fait ce qu'il fallait ont été coupés. Il y a eu des dysfonctionnements chez les GRD, Ores l'a reconnu. C'est d'autant plus regrettable que cela impacte des personnes pour la plupart déjà fragilisées.

Mais finalement, on peut se poser la question de l'opportunité de cette démarche. Incontestablement, cela aura évité à des milliers d'utilisateurs de compteurs à budgets de se déplacer durant le confinement. Durant trois mois et demi, ces personnes ont pu continuer à être fournies en énergie, mais elles devront tout de même régulariser la facture. Combien parmi eux ont fait des provisions ? Loin de nous l'envie de rejouer la fable de la cigale et la fourmi, pourtant, inévitablement, certains vont connaître des difficultés à régulariser. Au final, si l'intention de départ était louable, force est de constater que sa concrétisation a des effets pervers et qu'elle risque d'aboutir à une nouvelle dette pour de nombreux ménages qui sont déjà endettés. Un comble ! Les CPAS craignent d'ailleurs un afflux de demandes d'aide de la part de ces personnes qui étaient déjà en difficultés financières et qui le seront encore plus en raison de la crise sanitaire.³⁷ D'autant plus que vu le confinement, ces familles ont dû rester chez elles et ont donc probablement augmenté leur consommation énergétique durant cette période.

³⁶ « Les prix de l'énergie en forte baisse : c'est le moment de comparer », op. cit.

³⁷ HERMANS R, « Compteurs à budget : attention au risqué de coupure le 30 juin », Rtb.be, 26 juin 2020, [en ligne :] https://www.rtb.be/info/societe/detail_compteurs-a-budget-attention-au-risque-de-coupure-le-30-juin?id=10529913

C'est sans doute pour cela que le Gouvernement wallon a décidé d'une aide pour tous les ménages équipés d'un compteur à budget en électricité ou en gaz actif en date du 30 juin : une aide de 100 euros pour l'électricité et/ou de 75 euros pour le gaz. « C'est toujours ça de pris » pourra-t-on dire, mais ce ne sera surement pas suffisant pour combler les difficultés rencontrées durant ces mois de confinement.

Du côté technologie, un thème est devenu récurrent dans nos ateliers : la (sur-)consommation d'écrans. Les échanges très instructifs que nous avons eus émanaient surtout de femmes qui témoignaient de leurs expériences en tant que maman. Et même si celles-ci sont de grandes utilisatrices, elles n'hésitent pas à qualifier ces écrans de véritable fléau. Contrairement à cette publicité qui tente de nous convaincre que cela nous rapproche tous, ces mamans font le constat inverse et déplorent le délitement des liens sociaux et familiaux.

Est-ce que notre atelier sur les écrans a eu un impact ? Indéniablement puisque les mamans ont immédiatement décidé de protéger leurs jeunes enfants en les éloignant des GSM et tablettes. Et elles constatent une rapide évolution dans le comportement des enfants. Par contre, elles le signalent très justement, en ce qui concerne les adolescents, c'est bien plus complexe. Si le document vidéo que nous avons visionné leur permet de comprendre pourquoi leurs ados sont accros, ces mamans sont complètement démunies dès qu'il s'agit d'imposer des limites. Selon elles, seules des structures d'accompagnement qui devraient être présentes dans chaque province pourraient aider les jeunes à décrocher. Sur ce plan, le COVID-19 n'a évidemment pas arrangé les choses.

› La préservation des ressources naturelles

La pollution, l'usage abusif du plastique, les déchets et tout ce que cela suppose comme captation des ressources naturelles sont des sujets qui émergent timidement dans les groupes.

Des participants ont d'ailleurs relevé de manière opportune le désastre que représente la crise sanitaire sur le plan environnemental. Nul doute que tous les plastiques à usage unique tels que les masques, gants, blouses et bouteilles de désinfectant que nous utilisons en raison des nouvelles exigences d'hygiène ont contribué à une augmentation de la pollution atmosphérique. Et quand ces masques et flacons achèvent leur vie sur un trottoir, la pollution visuelle ne fait que renforcer le dégoût des Wallons et des Bruxellois pour leurs congénères.

Ceci dit, on commence à sentir un intérêt pour la question environnementale, en particulier pour le « zéro déchet ». Et si au début d'un partenariat, l'argument essentiel est avant tout économique, un véritable intérêt pour l'écologie peut parfois émerger. Ainsi, à Frameries, les participants avaient clairement déclaré en début de parcours que les gestes en faveur de l'environnement n'avaient d'intérêt que s'ils leur permettaient de faire des économies. Mais après la reprise des ateliers entre deux confinements, leur point de

vue s'était déjà modifié et des discours sur la préservation des insectes et la nécessité de cultiver leur potager sur les principes de la permaculture ont surgi spontanément. Mais ce beau projet a été avorté dans l'œuf, COVID oblige.

Autre projet avorté dans ce domaine, celui de Lire et Ecrire dont l'ambition était de réaliser un film portant sur la biodiversité et la consommation qui aurait été projeté au Printemps de l'Alpha. En raison des mesures sanitaires, le festival a été annulé et le partenariat suspendu.

› Les initiatives citoyennes et de transition

S'il y a un aspect qui a bien fonctionné dans le contexte de crise sanitaire, c'est la solidarité citoyenne, en tout cas lors du premier confinement. De la confection des masques, de visières et de respirateurs à la livraison de courses et de médicaments, en passant par l'organisation de colis alimentaires, la réparation et la distribution de tablettes et PC, les citoyens des quatre coins de la Belgique n'ont pas attendu qu'on leur tende des perches pour se retrousser les manches et offrir de leurs temps et de leurs compétences aux personnes les plus fragiles ou au personnel médical.

Dans un des groupes, une maman nous a fait part de son expérience récente, expliquant qu'elle s'est retrouvée à la rue avec ses enfants, hôtels et Airbnb fermés. Elle a alors croisé un monsieur qui lui a proposé une chambre dans son hôtel. Sa femme se chargeait de lui fournir le couvert le temps de trouver une solution dans une maison d'hébergement pour femmes.

On ne va pas citer toutes les initiatives et toutes les plateformes qui se sont mises en place pour faciliter tous ces généreux dons, elles font aussi l'objet d'un chapitre dans la publication à venir sur les impacts du COVID-19. Attardons-nous plutôt sur ce que nous ont appris nos brèves rencontres sur les initiatives citoyennes.

Commençons par le positif. Notre atelier sur les initiatives citoyennes et sur l'économie collaborative a permis à quelques femmes d'envisager un avenir différent. Celles qui jusque-là n'envisageaient même pas de passer leur permis de conduire, sachant ce que coûte une voiture, découvrent de nouvelles perspectives grâce au système Cambio qui les a totalement séduites. Savoir conduire et disposer d'une voiture permet de gagner du temps (notamment lorsqu'on doit faire ses courses). Elles ont de nouvelles possibilités en matière de mobilité. Et certaines l'ont clairement exprimé : elles gagnent en autonomie. C'est sans doute le meilleur exemple de l'année pour illustrer l'importance de communiquer sur les différentes initiatives qui peuvent leur permettre d'être des citoyens plus informés, plus critiques et au final plus autonomes.

Et critiques, ils le sont, notamment envers l'application Too good to go³⁸ qui suscite une certaine méfiance quand ce n'est pas de l'amertume. On vient d'en parler, la mobilité est un problème énorme dans certaines régions. Et quand on n'est pas motorisé, se déplacer exige d'y consacrer du temps. Du coup, si on décide de sacrifier un temps considérable à l'achat d'un colis, celui-ci doit en valoir la peine. Or, il semble que des colis soient parfois fort peu satisfaisants. Tout ce temps perdu pour être insatisfait ! Quant aux annonces, elles paraîtraient tard dans la journée, laissant souvent peu de temps pour se déplacer et saisir la bonne affaire.

Dans ce cas, ce n'est sans doute pas l'appli qu'il faut remettre en cause – même si on peut se demander si elle est suffisamment exigeante avec les commerces participants –, mais bien le commerçant qui ne s'encombre pas trop de scrupules en proposant des denrées à la limite de la décence. En attendant, c'est bien le fonctionnement de cette application qui est remis en cause (existe-t-il un système d'évaluation ?). Alors on s'en désintéresse.

Ça nous montre en tous cas que sur le terrain des initiatives anti-gaspi et bon marché, l'on n'est pas non plus à égalité. N'est-il pas dommage au final que ce genre d'initiatives profite moins à ceux qui en ont le plus besoin qu'à ceux qui disposent de la technologie adéquate (smartphone et connexion internet) et d'une automobile (si l'on ne vit pas dans une grande ville bien desservie en transports en commun comme Bruxelles) ?

Et cela met aussi en évidence le fait que chez les personnes non motorisées, la notion de « temps » s'accompagne de celle du « risque ». Elles n'ont pas le temps de prendre le risque d'être déçues. Cette réalité exprimée pousse à nous interroger à court terme sur la manière de faire évoluer ce genre d'application luttant contre le gaspillage alimentaire pour être garantis premièrement que le contenu des colis soit connu deux heures à l'avance et deuxièmement que les produits « frais » le soient vraiment. Si l'on pouvait aussi prendre en compte les problèmes de mobilité dans l'équation, on pourrait sérieusement avancer sur l'idée d'une transition plus inclusive. Que cela ne nous empêche pas de réfléchir sur le moyen et le long terme aux problèmes de mobilité dans les petites villes et les campagnes qui représentent un obstacle conséquent entre les personnes en situation de précarité et toutes ces initiatives permettant de réduire les coûts alimentaires.

Notons enfin que ces différentes initiatives ne séduisent pas tout le monde. Elles inquiètent même. « Du covoiturage ?... pour se faire violer et égorger ? », « Faire du home-sitting ?... Pour se faire kidnapper et enterrer dans le jardin ? » Il n'est pas toujours évident de raisonner des personnes obnubilées par un titre de la presse annonçant une femme violée par un chauffeur Uber.

³⁸ Too good to go est une communauté qui lutte contre le gaspillage alimentaire grâce à une appli qui permet aux citoyens de récupérer à prix réduit les invendus des restaurateurs et commerçants partenaires. Lire à ce propos « Too good to go : qu'est-ce qu'on en pense ? », Rtbef.be, 12 septembre 2019, [en ligne :] https://www.rtbef.be/tendance/green/detail_too-good-to-go-qu-est-ce-qu-on-en-pense?id=10313366

› Le projet transition

Fin 2019, nous avons lancé une enquête auprès des transitionneurs et ce en collaboration avec le réseau Transition. Une cinquantaine de personnes ont répondu aux diverses questions que nous posions en lien avec l'inclusion des personnes en situation précaire dans les initiatives de transition.

Les résultats ont fait l'objet d'une première analyse effectuée par la stagiaire Manon Marescaux de l'UMons. Ils nous éclairent non seulement sur leurs intuitions, mais aussi sur leurs besoins concrets pour rendre cette inclusion possible. Nous avons prévu un grand évènement en présentiel autour de la résolution de ces besoins, mais la crise sanitaire a entraîné une modification du projet.

La collaboration se poursuit néanmoins avec le réseau Transition et cette année nous nous penchons sur la réalisation d'un questionnaire d'enquête que nous souhaitons diffuser et utiliser en interview face-à-face avec des personnes en situation précaire.

Nous avons en outre participé au Forum « Durabilité et Pauvreté » en septembre 2020 et avons entendu les témoignages de personnes en grande précarité qui s'exprimaient sur l'alimentation durable. Ils nous ont révélés leurs freins comme la peur du contrôle et d'une perte des allocations, la peur de porter la responsabilité de l'échec, le décalage entre la transition et leurs besoins réels. Leurs témoignages et ceux des personnes auprès de qui nous travaillons en éducation permanente nous montrent bien à quel point les personnes pauvres sont diverses. Si certaines sont volontaires pour s'engager, d'autres y voient trop d'inconvénients. Nous tenterons donc de mieux connaître les motivations des uns et des autres et de voir à quelles conditions cette convergence des luttes sociales et environnementales pourrait se faire en Wallonie et à Bruxelles.

Nous attendons un feu vert des institutions publiques pour repartir à la rencontre de ces personnes et de passer aux étapes ultérieures du projet.

4.1.7.4.d. Perspectives 2021

Il est difficile pour l'instant de dresser quelques perspectives. On en manque nous-mêmes depuis presque un an.

On se fixe tout de même un cap et espérons que les conditions seront prochainement réunies pour reprendre le travail de terrain. Ainsi nous gardons pour objectifs de reprendre les collaborations en éducation permanente, d'en nouer d'autres avec de nouveaux partenaires, de faire aboutir l'enquête sur la précarité et la transition et enfin de poursuivre le projet « CETAL » (Compétences Emancipatrices pour la Transition Alimentaire).

Ce projet européen sur l'éducation des adultes, soutenu par la commission européenne via le programme Erasmus+, est mené avec le groupe Accueil Botanique à Liège. Il reprendra dès que les activités d'éducation permanente seront autorisées. Au regard du temps perdu depuis le début du confinement, et vu que ce projet est censé se dérouler sur deux ans, la démarche a été revue. Au départ, le projet comprenait deux boucles d'actions de six étapes.

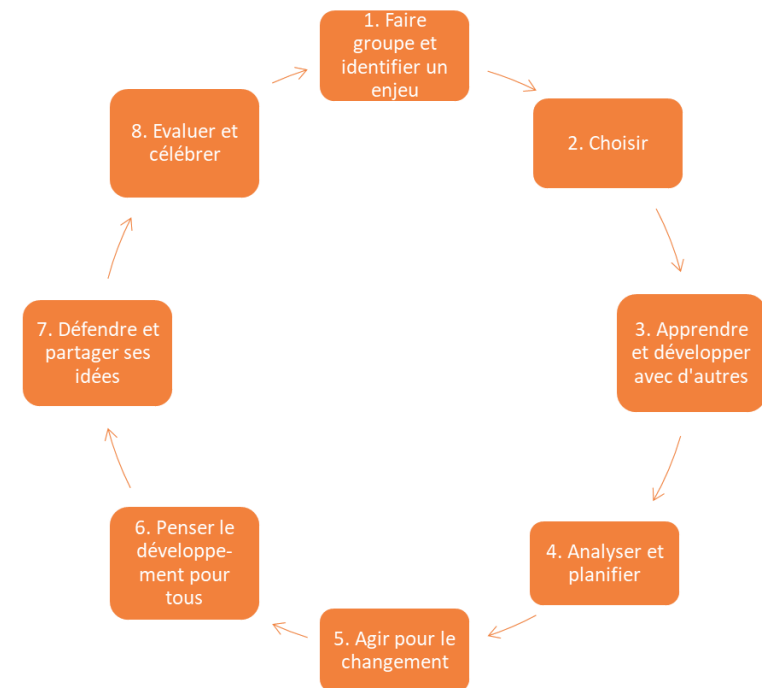
1. Identification des enjeux.
2. Recherche d'informations et de ressources.
3. Développement de la compréhension des enjeux en apprenant des autres.
4. Plan d'actions et mise en place des activités.
5. Enseignements tirés.
6. Partage et évaluation.

La finalisation de ce projet sera la production d'un plaidoyer pour une prise en compte de la précarité dans les projets alimentaires.

En 2021, il n'est pas impossible non plus de voir le jeu Ogrenco franchir une nouvelle étape pour être mis à disposition des associations et écoles sous forme de petites boîtes de jeu.

La question que l'on se pose surtout pour l'instant est de voir vers quels sujets, quelles préoccupations, quelles sources de mécontentement ou d'espoir vont nous porter les groupes que nous espérons rencontrer en 2021. Quelles sont leurs propres perspectives ? Qu'auront-ils envie d'exprimer sur le monde d'après ? Il n'est pas impossible que notre métier puisse prendre une autre dimension mais rien n'est écrit.

Quoi qu'il en soit, nous prévoyons en tout cas quelques analyses qui porteront sur les enseignements que nous tirerons de l'enquête sur la précarité et la transition et sur les diverses recherches que nous mènerons ultérieurement.



4.1.7.4.e. Activités de la thématique d'action

Activité N°1

Groupe : « Espoir » à Cuesmes
HAINAUT

Dates :
17/02, 02/03, 28/09, 12/10,
26/10.

Activité régulière

La maison l'Espoir est une maison d'hébergement d'urgence pour femmes (avec ou sans enfants) avec laquelle nous travaillons depuis 2017. L'objectif du partenariat est de susciter des réflexions sur la consommation en tenant compte des besoins spécifiques des habitantes. À terme, ce qui est visé, c'est une plus grande autonomie et une amélioration de leur qualité de vie en leur permettant de poser des choix en toute connaissance de cause.

Cette année, nous travaillons avec des mamans sensibles à la cause environnementale et qui se disent inquiètes pour l'avenir et la santé de leurs enfants. Dès la première rencontre, elles expriment être préoccupées par le plastique. Elles se posent aussi des questions sur la consommation de viande et d'insectes, ou sur la composition des produits cosmétiques et des produits d'entretien dont la fabrication maison pourraient permettre de protéger leur santé et de faire des économies substantielles.

Elles montrent un vif intérêt pour l'alimentation de leurs enfants et cherchent en priorité à se documenter sur les additifs. Elles relèvent à cette occasion le fait qu'il est impossible pour elles de calculer la dose journalière à ne pas dépasser et se demandent pourquoi nos institutions ne les interdisent tout simplement pas. Elles sont ravies d'avoir accès à ces informations, notamment via la brochure Mangécrado et encouragent le CPCP à continuer ce genre d'atelier en éducation permanente.

Dans le domaine de la consommation de médias, elles n'hésitent pas à faire part de leurs inquiétudes quant à l'utilisation des réseaux sociaux et des écrans par les enfants.

Elles se montrent curieuses de tout, se posent des questions pertinentes, sont réactives. Elles sont mues par le bon sens et sont généreuses en conseils qu'elles s'échangent très volontiers. Elles commençaient à aiguïser davantage leur esprit critique quand nous avons dû interrompre nos ateliers en raison de la pandémie du COVID-19.

Ceux-ci ont repris en septembre avec des femmes qui avaient besoin de s'exprimer sur leur vécu depuis le déclenchement de la crise sanitaire tout en ayant conscience d'avoir vécu dans une sorte de cocon. Elles se sont montrées ravies de reprendre les ateliers et certaines ont même commencé à envisager une vie plus autonome en découvrant des initiatives en mobilité comme le système Cambio. Jusque-là, certaines n'envisageaient même pas de passer leur permis de conduire.

La question de l'hygiène ayant été très présente ces derniers mois, on consacre une rencontre aux produits d'entretien et aux culottes menstruelles sur lesquels elles ont plaisir à échanger. Économie, écologie et santé sont leurs maîtres-mots.

Lors de la dernière rencontre consacrée à la lecture d'étiquettes, l'exercice sur les sucres cachés, le marketing et les diverses pratiques de l'industrie agroalimentaire fut pour certaines une véritable révélation. Elles revendiquent le droit de savoir ce qu'il y a dans les produits sans devoir suivre une formation pour comprendre, le droit de ne pas être confrontées à des pratiques publicitaires douteuses et le droit de faire leurs courses en toute confiance. Nous en étions là quand le deuxième confinement nous a contraint à suspendre la collaboration.

17/021 : Rencontre et discussion autour de la consommation. Objectif : établir le programme des ateliers collectivement. **(9 personnes – 3 h)**

02/03 : Les additifs alimentaires. Comment les repérer ? À quoi servent-ils ? Quels effets sur la santé ? Sur le comportement des enfants ? Comment les éviter ? **(9 personnes – 3 h)**

28/09 : Adaptation du programme et expression libre sur le vécu depuis le confinement. Comment ont-elles vécu la crise sanitaire, le confinement ? Quels impacts majeurs relèvent-elles ? **(10 personnes – 3 h)**

12/10 : Les produits d'entretien écologiques. Quelle sont les impacts des produits traditionnels ? Quel budget y consacre-t-on ? Quels sont les critères de choix ? Quels sont les gestes posés au quotidien pour éviter les produits chimiques ? **(11 personnes – 3h)**

26/10 : Lire les étiquettes alimentaires. Comment les décrypter et dans quel intérêt ? Pourquoi s'y intéresser ? Quels sont les éléments intéressants et ceux qui ont tendance à nous tromper ? **(8 personnes – 3h)**

	Nombre participants	Nombre d'heures	Localité	Partenariat(s)	Traces matérielles
	9	15	Cuesmes	Maison Espoir	• Compte-rendu, photolangage • Documentaire vidéo sur l'école de Nana Glen en Australie • Brochure « Quitter la planète Mangécrado » • PPT Manger les yeux fermés ? • Fiches illustrant des problèmes d'hygiène • PPT sur les étiquettes alimentaires ANNEXE 1
Activité N°2 Groupe : « Les mamans kangourou » à Baudour HAINAUT Dates : 08/01, 20/01, 17/02, 02/03. Activité régulière	La maison Kangourou est une maison d'hébergement d'urgence pour femmes (avec ou sans enfants) qui fait maintenant régulièrement appel au CPCP pour l'aider à atteindre divers objectifs : rompre l'isolement social, améliorer le bien-être et la qualité de vie des femmes et plus particulièrement favoriser leur participation à la vie sociale, culturelle, économique et politique. Notre responsabilité, dans le cadre de ce partenariat, est de coller le plus possible aux préoccupations de ces femmes qui s'interrogent sur divers aspects de la consommation. Et ce qui motive surtout ce groupe, c'est la possibilité de réaliser des économies. Elles sont prêtes à en faire sur les produits d'entretien, les cosmétiques et l'alimentation. Elles ont dans un premier temps montré un intérêt pour l'économie collaborative et les initiatives citoyennes mais ont vite freiné des quatre fers prétextant que leur vie était en danger dans les transports et les hébergements partagés. Ces femmes nous ont aussi touché quand elles se sont exprimées sur l'utilisation des écrans par leurs enfants. Si elles peuvent dorénavant maîtriser cette consommation chez les plus petits, elles expriment de manière pertinente l'immensité de la difficulté quand il s'agit des ados. Elles se sentent démunies face à ce qu'elles qualifient de « véritable fléau » au sein des familles. Et la seule structure de désintoxication aux écrans repérée est la clinique du jeu à Brugman, laquelle est difficile d'accès géographiquement et aussi sans doute financièrement. Au cours du partenariat, une partie du groupe a été renouvelé et s'est davantage intéressé à l'alimentation. Cependant, on a pu remarquer que nous travaillions avec deux publics distincts : les unes acceptaient de remettre en question leur mode de consommation tandis que les autres réfutaient toutes les informations qui ne correspondaient pas à leur réalité personnelle. Pour ne citer qu'un exemple, certaines refusent de considérer la surconsommation de sucres comme problématique dans la mesure où celle-ci n'a aucun effet sur elles-mêmes. Puis le COVID s'est invité dans notre quotidien et les ateliers ont été suspendus mettant fin à un processus de conscientisation. 08/01 : Les cosmétiques « maisons ». Quels sont les avantages à réaliser ses produits soi-même ? Confection de shampoings solides. Ainsi que les initiatives citoyennes – Comment consommer autrement et sans argent (ou presque) ? – Présentation d'un panorama d'initiatives positives en construction un peu partout dans le monde. (10 personnes-3h) 20/01 : Les écrans. Quel est notre rapport aux écrans ? Quel est celui des enfants ? Quelles conséquences sur leur développement ? Comment réagir ? (8 personnes-3 h) 17/02 : Les additifs alimentaires. À quoi servent-ils ? De quoi sont-ils faits ? Sont-ils tous nocifs ? Quelle implication peuvent-ils avoir sur le comportement et le bien-être des enfants ? (10 personnes- 3h) 02/03 : Le sucre. Dans quoi en trouve-t-on ? En quelle quantité en mange-t-on ? Quels effets sur la santé ? (11 personnes -3 h)				

	Nombre participants	Nombre d'heures	Localité	Partenariat(s)	Traces matérielles
	10	12	Baudour	Maison Kangourou	• Compte-rendu • Set d'images sur les initiatives citoyennes • Document vidéo d'Envoyé Spécial, l'Addiction aux écrans. Héroïne numérique • PPT « Manger les yeux fermés ? » • Document vidéo sur l'école de Nanaglen en Australie • Fiches sur le sucre et film Sugarland ANNEXE 2
Activité N°3 Groupe : Du zéro déchet à Frameries HAINAUT Dates : 07/01, 04/02, 18/02, 03/03, 25/09, 09/10. Activité régulière	Le CPAS de Frameries et plus particulièrement son service d'insertion sociale est un partenaire depuis 2015. Les objectifs de ce partenariat sont de rompre l'isolement social, d'améliorer le bien-être et la qualité de vie, plus particulièrement de permettre une contribution des participants à la vie sociale, économique, politique et culturelle, et enfin de favoriser leur autonomie. Ces personnes s'inscrivent tout à fait librement à nos rencontres axées sur la consommation durable. Nous avons commencé à travailler avec ce nouveau groupe fin 2019 dans le cadre d'ateliers intitulés « Pensons éco » et au sein duquel les participants ont exprimé le souhait de travailler sur le thème du « zéro déchet ». Mais avant de définir ce projet, nous avons fait un détour par des discussions sur ce qu'ils vivent comme étant des insatisfactions. Viennent ensuite des échanges sur les initiatives qu'il est possible de mettre en place au sein d'une commune, notamment les projets du réseau Transition. Ces discussions nous ont en tout cas montré leur manque d'intérêt pour la cause environnementale. Leur intérêt pour le « zéro déchet » trouve essentiellement ses origines dans la volonté de faire des économies. Et c'est tout à fait compréhensible. Diverses réalisations sont testées de manière collective : les shampoings solides, la lessive au savon de Marseille ainsi que des éponges Tawashi à partir de vieilles chaussettes. Motivés par leur capacité à réaliser des objets concrets, les participants ont investi le champ de l'upcycling et la réserve de vieux vêtements et de tissus du CPAS pour collecter des jeans, des chemises, des cravates afin de réaliser notamment des tapis. Le groupe en était à s'interroger sur la possibilité de réaliser une exposition avec les produits issus des ateliers quand le COVID a mis fin à la production. Avec le déconfinement, nous découvrons de nouvelles personnes dans le groupe avec de nouveaux besoins et une conscience environnementale nouvelle. Concernant la crise sanitaire, ils se plaignent à juste titre de l'augmentation des prix dans toutes les enseignes et les applications comme Too good to go ne les ont pas aidés. Ils démontrent même à quel point les problèmes de mobilité sont un obstacle majeur pour accéder à ces initiatives. Or, ils disent ne pas avoir le temps de prendre le risque d'être déçus par des colis alimentaires surprises. Ils ont tellement mal vécu le manque de relations sociales qu'ils sont vraiment ravis de reprendre les ateliers avec des envies de vie saine, d'économies et de permaculture. Ils sont impliqués, viennent avec des articles de presse sur les produits d'entretien, les associations de plantes... Le groupe voulait s'informer sur le sujet et préparer le travail en potager durant l'hiver lorsque le deuxième confinement nous est tombé dessus. 07/01 : Les initiatives citoyennes. Partager des expériences qui peuvent profiter à chacun et imaginer, peut-être, de nouvelles initiatives à développer dans son quartier. (5 personnes – 3h) 04/02 : Les initiatives citoyennes et de transition. Que penser des initiatives mises en place par les citoyens ? S'adressent-elles à tout le monde ? Quels sont les éventuels freins ? À quoi faut-il penser pour que le plus grand nombre puisse en profiter ? (6 personnes – 3h) 18/02 : Le zéro déchet Quelles sont les motivations du groupe ? Quels sont leurs besoins ? Que mettre en place pour y répondre ? Visionnage de documents vidéos sur la récupération. (6 personnes – 3 h)				

03/03 : Un exemple de zéro déchet : les éponges tawashi. L'upcycling : que faire avec de vieux tissus ? **(6 personnes – 3 h)**

25/09 : Élaboration d'un nouveau programme et ressenti par rapport à la crise sanitaire. Comment ont-ils vécu les mesures de distanciation et le confinement ? Quelles ont été leurs expériences par rapport à la consommation ? **(5 personnes – 3 h)**

09/10 : Les produits d'entretien faits maison. Quels sont leurs avantages ? Répondent-ils à tous les problèmes d'hygiène de la maison ? Le nettoyage consiste-t-il à tout désinfecter ? **(6 personnes – 3h)**

Nombre participants	Nombre d'heures	Localité	Partenariat(s)	Traces matérielles
6	18	Frameries	CPAS service insertion sociale	• Compte-rendu • Set d'images sur les initiatives • Documents vidéo du réseau transition • Documents vidéos traitant du zéro déchet (tissus) • Illustration sur les problèmes d'hygiène dans une maison ANNEXE 3

Activité N°4

Groupe : Consom'mez bien
CPAS de et à Hannut

LIÈGE

Dates :
04/02, 03/03.

Activité régulière

Le CPCP collabore depuis 2013 avec le CPAS de Hannut et plus particulièrement son service de médiation de dettes, dans le cadre des Groupes d'Appui à la Prévention du Surendettement (GAPS).

La participation au groupe demeure toutefois ouverte à toute personne de la commune intéressée par les activités proposées. C'est ainsi que nous retrouvons autour de la table des personnes suivies en médiations de dettes, soit pour un surendettement avéré, soit en prévention, mais aussi quelques personnes de la région de Hannut intéressées par l'objectif de nos rencontres et qui participent activement et sur une base volontaire à nos ateliers.

Les rencontres mensuelles ont pour objectif de donner aux participants les clés de compréhension leur permettant d'avoir une meilleure conscientisation des choix posés au quotidien en matière de consommation, dans le but d'améliorer leur bien-être, leur qualité de vie, notamment leur situation financière, et de favoriser leur autonomie. Le projet se construit collectivement et est le résultat concret d'une réflexion ou d'un questionnement des participants, alimentés par leur vécu et leurs difficultés au quotidien. L'objectif plus spécifique est de développer avec eux tout thème ayant une incidence sur la gestion de leur ménage en vue d'améliorer leur situation sociale.

Les deux premiers ateliers de l'année figuraient dans la liste des sujets que les participants avaient souhaité aborder lors de la réunion d'évaluation d'octobre 2019. Le premier atelier est « un grand classique » très souvent demandé et concerne les produits d'entretien. Les nouveaux participants sont ravis de constater qu'il est facile de fabriquer ses propres produits d'entretien à un prix mini et les participants « plus anciens » sont heureux de partager les nouvelles recettes qu'ils ont glanées çà et là...

L'atelier suivant est le fruit d'une observation et d'un questionnement de nos participants : les produits light sont quasi toujours plus chers que leurs homologues de référence. Est-ce systématique ? En comparant une série de produit, on s'aperçoit que c'est effectivement généralisé sauf pour les sodas light. Mais apparaît alors une autre question : ces produits allégés (en sucre ou en graisse, ou les deux) sont plus chers, soit, mais sont-ils au moins meilleurs pour la santé ? Le verdict est que le seul qui maigrit dans cette histoire, c'est le portefeuille car le prix surélevé n'est finalement là que pour payer le marketing qui entoure tous ces produits !

L'atelier du mois d'avril aurait dû être l'occasion d'une discussion sur les sujets à aborder par la suite, mais le Coronavirus est venu perturber le cours des choses et les ateliers ont été suspendus. Ils auraient pu reprendre en septembre, mais les rencontres ayant lieu dans une salle de la maison de repos, le CPAS a rapidement pris la décision d'en fermer l'accès, ce qui est bien évidemment compréhensible. Malheureusement, face à l'absence de solution alternative susceptible de répondre aux normes sanitaires, la reprise a été impossible, d'autant que le deuxième confinement a été décidé. Les ateliers reprendront donc dès que nous obtiendrons le feu vert des autorités.

04/02 : Les produits d'entretien faits maison, écologiques et économiques. Réflexion à propos des produits d'entretien du commerce fabriqués à partir de produits chimiques. Faire prendre conscience que ces produits peuvent être dangereux et sources de pollutions. Recherche d'alternatives possibles. Réflexion quant aux bénéfices de ces alternatives (sur la santé, sur l'environnement et surtout sur le portefeuille). Partage de différentes recettes de produits. Réalisation d'un produit d'entretien multi-usage. **(12 personnes – 3h)**

03/03 : Le vrai prix du light : Les produits allégés sont-ils plus chers que leurs homologues classiques ? **(6 personnes – 3h)**

Nombre participants	Nombre d'heures	Localité	Partenariat(s)	Traces matérielles
9	6	Hannut	Groupe d'appui au Surendettement du CPAS de Hannut	• Convention • Compte-rendu • Diaporama « le vrai prix du light » ANNEXE 4

Activité N°5

Groupe : Lire et Ecrire à Anderlecht

BRUXELLES

Dates :

07/01, 15/01, 22/01, 29/01, 04/02, 12/02, 05/03

Activité régulière

Lire et Ecrire est une association bien connue dans le milieu de l'alphabétisation et des cours de FLE. Un jour par semaine est consacré à la réalisation d'un projet commun et à la discussion sur diverses thématiques liées à ce projet. Cela permet de contextualiser l'apprentissage du français et de donner la parole aux participants. Ceux-ci peuvent débattre, échanger, réfléchir sur des thématiques liées à leur quotidien.

L'objectif du partenariat est de sensibiliser les apprenants à la consommation durable et de transformer toutes les informations acquises collectivement en un projet vidéo. Cette année, le groupe a choisi de travailler autour du thème « Au cœur de la Terre » avec l'intention de présenter la réalisation au Printemps de l'Alpha le 19 mai 2020. Dans la continuité de ce qui a été vu à en 2019 sur ce sujet, les participants ont poursuivi le travail d'investigation pour tenter de rassembler un maximum d'informations, de concepts et de réflexions sur la biodiversité, les écosystèmes, la pollution et ses conséquences sur l'environnement et sur l'agriculture en particulier. Tout ce processus a permis aux participants de s'exprimer sur l'alimentation, l'industrialisation de l'agriculture, le soutien politique à une agriculture polluante, les difficultés et les avantages à consommer des produits issus de l'agriculture bio, les alternatives à l'agriculture industrielle, etc. C'est donc toute la chaîne alimentaire qui a été traitée jusqu'aux produits que nous consommons.

À la suite de cette sensibilisation, le groupe a prévu de consacrer la deuxième partie de l'année à l'organisation du projet de vidéo. Malheureusement, la situation exceptionnelle de ce début d'année 2020 a suspendu tous les ateliers pour une période non définie. Et le Printemps de l'Alpha a été annulé.

Il est intéressant de noter l'évolution des discussions et des discours des participants tout au long des ateliers. Ainsi de la « dépendance des hommes par rapport aux ressources de la Terre », les discussions ont glissé naturellement vers la « consommation durable » avec un focus sur l'agriculture. Et petit à petit, ce qu'ils croyaient uniquement du ressort de politiques est devenu un sujet de réflexion et d'action personnelle (faire un potager, cuisiner des produits frais). La volonté d'agir en tant que citoyen a émergé et leur a permis de mieux cibler leur projet de vidéo qui a désormais pour objectif premier de sensibiliser le public à la consommation durable pour protéger l'environnement et la Terre.

07/01 : Rappel des séances précédentes : retracer les étapes et les acquis des séances précédentes pour réintroduire le concept de biodiversité. **(13 personnes – 3h)**

15/01 : Visualiser la biodiversité comme un équilibre fragile via les quatre éléments de la Terre : à partir des quatre éléments vus précédemment et voir ce qui peut arriver si l'équilibre est rompu (catastrophes, etc.). **(11 personnes – 3h)**

22/01 : Agriculture – Représentations et diversité : Faire émerger les représentations liées à l'agriculture et maîtriser le sujet pour discuter des différentes formes d'agriculture (familiale vs industrielle). **(12 personnes – 3h)**

29/01 : Agriculture – Comparaison entre l'agriculture familiale et l'agriculture industrielle : présentation des deux types et comparaison. **(6 personnes – 3h)**

04/02 : Agriculture – Comparaison agriculture familiale et agriculture industrielle dans une approche historique. Quelle est l'évolution de l'agriculture en lien avec les choix politiques de l'époque ? En quoi les consommateurs peuvent-ils influencer ces choix politiques ? **(12 personnes – 3h)**

12/02 : Agriculture – Consommer responsable et de saison. Qu'implique la consommation responsable ? Comment consommer de saison ? Quels sont les leviers de changement de consommation durable à chaque étape de la chaîne alimentaire ? **(9 personnes – 3h)**

05/03 : Déroulé des activités et élaboration d'un scénario de vidéo. Retour sur le cheminement des réflexions lors des ateliers précédents. Définition des premiers éléments qui vont apparaître dans le scénario (la Terre et ses paysages, la biodiversité, les pollutions, l'agriculture et la consommation durable). **(6 personnes – 3 h)**

Nombre participants	Nombre d'heures	Localité	Partenariat(s)	Traces matérielles
6 à 13	21	Bruxelles	Lire et Écrire	• Compte-rendu • Posters « Agriculture familiale » et « Agriculture industrielle », poster « comparaison » • Jeu des Saisons • BD « Yasmina et les Mangeurs de Patates » • Vidéo « Human – Good Planet » : https://www.youtube.com/watch?v=_sMQALq30wQ&t=1s • Vidéo 1 jour 1 question « C'est quoi la biodiversité ? » (https://www.youtube.com/watch?v=9oxr0yhC7cE), • Vidéo 1 jour 1 question « C'est quoi l'agriculture ? » (https://www.youtube.com/watch?v=oWytZDPYwQ) ANNEXE 5

Activité N°7

Groupe : « Aide Action Médiation à Amay »

LIÈGE

Dates :

14/01, 21/01, 11/02.

Activité régulière

Le CPCP a poursuivi son partenariat entamé voici plusieurs années déjà avec l'ASBL Aide Action Médiation (A.A.M.), service de prévention et de médiation de dettes conventionné avec les CPAS de neuf communes de l'est de la province de Liège dont celle d'Amay. Cette association de CPAS a pour objet la création, l'organisation et la gestion d'un service supra local d'aide et d'action sociale en matière de lutte contre le surendettement. L'ASBL A.M.M. fait elle-même partie du Groupement d'Initiative pour la Lutte contre le Surendettement (GILS) qui est le Centre de référence en médiation de dettes pour la province de Liège.

Le groupe est composé de personnes sous statut « article 60 » qui, pour la plupart travaillent pour l'administration communale, le CPAS ou d'autres structures liées à la commune d'Amay, à qui le choix de participer aux ateliers a été proposé.

Les participants sont de tous âges. Deux tiers sont des femmes. Bénéficiant d'un revenu issu de leur statut « article 60 », ils ont tous eu des parcours assez mouvementés et ne roulent pas sur l'or. Ils doivent donc rester extrêmement vigilants pour ne pas retomber dans les difficultés financières, et c'est ce qui a motivé leur démarche de participer et de s'impliquer dans le groupe.

L'objectif principal des ateliers est d'aider les participants à développer une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société afin de leur permettre d'opérer des choix de consommation rationnels, cohérents et efficace sur le plan du ménage.

Les trois ateliers de cette année clôturent le programme qui avait été décidé par les participants l'an dernier.

Le premier atelier de l'année est consacré à l'eau. Plusieurs participants s'inquiétant de la hausse constante de leurs factures se sont demandé ce qui pouvait le justifier, tout en s'interrogeant sur les moyens de réduire cette facture. Ce thème les a tout naturellement dirigés vers une réflexion sur la problématique du surendettement. Plusieurs participants sont en effet directement concernés par le sujet et les autres sont dans une situation relativement précaire qui les oblige à la plus grande vigilance pour ne pas tomber (ou retomber) dans cette spirale infernale. Un atelier est donc proposé pour leur permettre d'échanger leurs représentations, d'établir ensemble le mécanisme et de découvrir ou redécouvrir les outils et les services existants en matière de lutte contre le surendettement.

Lors de cet atelier, le marketing agressif et souvent souligné comme facteur d'influence important. C'est pourquoi les participants se pencheront sur cette problématique à l'aide d'un outil mis à disposition par le GILS, « Pigeon Market ». Il s'agit d'un parcours pédagogique et interactif qui reprend la plupart des pièges du marketing et les techniques de manipulation des consommateurs utilisées pour les inciter à acheter toujours plus. Suite à l'atelier précédant, les participants ont émis le souhait de découvrir cet outil. Ils ont ainsi pu réfléchir aux moyens pour éviter de tomber dans ces multiples pièges.

14/01 : L'eau, cet or bleu. Faire prendre conscience de l'importance de cette ressource et des enjeux qui y sont liés. Découvrir les différents opérateurs intervenant depuis la source jusqu'au robinet. Apprendre à décoder sa facture d'eau. Comparer l'eau de distribution et les eaux commerciales et enfin, amener une réflexion sur les écogestes pour ne pas gaspiller cette ressource précieuse. **(12 personnes – 3h)**

21/01 : Le surendettement : représentations, causes et effets. Les procédures de traitement (guidance budgétaire, médiation de dettes, règlement collectif de dettes...). **(12 personnes – 3h)**

11/02 : Pigeon Market : conscientiser les participants aux pièges du marketing. Découvrir les techniques de manipulation du consommateur mises en place pour l'inciter à acheter. Comment déjouer ces pièges à la consommation ? **(14 personnes – 3h)**

Nombre participants	Nombre d'heures	Localité	Partenariat(s)	Traces matérielles
13	9	Amay	Aide Action Médiation	• Convention • Compte-rendu • Quiz et questionnaire sur l'eau • Diaporama du GILS • Roll-up, folder publicitaire et questionnaire d'accompagnement ANNEXE 7

Activité N°8

Groupe : « Les Colis bri... du Bota »

Accueil Botanique ASBL à Liège

LIÈGE

Dates :

28/09 et 12/10

Activité régulière

Notre partenariat avec l'ASBL Accueil Botanique, service social ouvert essentiellement aux habitants des quartiers du Laveu et du centre-ville de Liège, a débuté en octobre 2018. Ses objectifs sont d'accueillir, écouter et accompagner toute personne qui en fait la demande en les aidant à (re)trouver une autonomie d'actions. C'est dans ce cadre que s'insère la collaboration avec le CPCP.

Le public que nous y rencontrons est composé de personnes d'horizons divers habitant les quartiers précités, en grande précarité financière, et qui ont toutes recours, à des fréquences variables, aux colis alimentaires distribués par Accueil Botanique.

L'objectif général de nos rencontres est d'accompagner les participants dans leurs choix de consommation en leur rendant une capacité de réflexion, de sens critique, de choix et d'actions, sur les sujets co-développés. Plus spécifiquement, les participants ont souhaité réfléchir sur les colis alimentaires, avec comme objectif à long terme de pouvoir s'en passer. Notre rôle est donc de les accompagner dans cette démarche.

En 2020, notre partenariat avec Accueil Botanique a pris une nouvelle forme. Accueil Botanique a été approché pour intégrer un projet européen de recherche-action visant, d'une part, à soutenir des dynamiques communautaires en lien avec l'aide alimentaire et, d'autre part, à analyser leur impact sur les participants en termes de développement de compétences, avec un intérêt particulier pour les compétences favorisant l'émancipation des publics fragilisés et leur positionnement comme acteur de la transition alimentaire et de la défense d'une alimentation de qualité pour tous. Ce projet, soutenu par le programme Erasmus+ de l'Union européenne s'appelle CETAL, pour Compétences Émancipatrices pour la Transition Alimentaire.

C'est sans hésiter que les participants ont accepté de prendre part à ce projet puisqu'il est dans la parfaite continuité de ce que nous faisons ensemble depuis le début de notre collaboration.

Concrètement, le projet implique des volontaires, des professionnels et des bénéficiaires d'associations d'aide alimentaire, et vise environ 80 participants issus de quatre pays : la Belgique, la France, la Bulgarie et l'Italie. En Belgique, l'expérimentation se fait en partenariat avec quatre acteurs de l'aide alimentaire au niveau local : outre Accueil Botanique, il y a également le Resto du Cœur à Mouscron, la maison Croix-Rouge de Liège et une épicerie sociale du CPAS de Les Bons Villers. Une association coordonne le projet dans chaque pays. En Belgique, c'est l'ASBL « Le Grain » située à Bruxelles qui assure ce rôle. Les premiers ateliers sont co-animés par un membre de cette ASBL et l'animateur du CPCP.

Sur le fond, les ateliers devraient aider à répondre à un triple questionnement. Les expériences sur l'accès à l'alimentation des personnes les plus fragilisées permettent-elles :

- D'améliorer la qualité de leur alimentation ?
- D'augmenter leurs compétences sur ces questions, donc de gagner en autonomie et souveraineté ?
- De les encourager à devenir durablement actrices de la transition ?

La démarche se décompose en six étapes.

1. Identifier les questions et les attentes des participants ainsi que les enjeux sur lesquels ils souhaitent travailler
2. Comprendre les enjeux, aller chercher des ressources
3. Développer la compréhension des enjeux en apprenant des autres
4. Mettre en place un plan d'action pour le changement voulu : mise en place des activités
5. Tirer des enseignements de l'action par l'échange et l'apprentissage
6. Partager pour une meilleure compréhension et évaluer

Chaque étape peut faire l'objet de plusieurs ateliers.

Les ateliers auraient dû commencer dans le courant du mois de mars, mais la pandémie du COVID-19 et le confinement imposé à partir du 18 mars ont totalement bouleversé l'agenda originel. Le premier atelier n'a pu être organisé que le 28 septembre. Un second atelier eut lieu dans la foulée le 12 octobre, juste avant le re-confinement.

Au travers de ces premiers ateliers, les participants ont pu prendre conscience des compétences qu'ils peuvent développer, seuls ou en collectivement pour faire face à des situations problématiques. Au niveau de l'alimentation, ils ont mis en évidence des enjeux importants à leurs yeux, ils en ont sélectionné une et ont commencé à réfléchir aux moyens pour rencontrer cet enjeu : les compétences à développer, les obstacles à éviter...

28/09 : Première rencontre : renforcer l'affiliation entre les membres du groupe, identifier les attentes des participants et les enjeux sur lesquels ils souhaitent travailler la notion de valorisation des compétences par la mise en projet. **(6 personnes – 3h)**

25/01 : Deuxième rencontre : Approfondir la thématique sur laquelle le groupe souhaite travailler (enjeux, formalisation du problème, recherche de piste de solutions), partager des constats et mobiliser vers le changement. **(7 personnes – 3h)**

Nombre participants	Nombre d'heures	Localité	Partenariat(s)	Traces matérielles
7	6	Liège	ASBL Accueil Botanique, ASBL Le Grain	• Convention, compte-rendu ANNEXE 8

4.2. AXE 3 DU DÉCRET : PÔLE RECHERCHE & PLAIDOYER

4.2.1. Quel a été le développement des principaux thèmes des analyses et études ? Quelle évolution éventuelle de ces thèmes par rapport au dossier précédent ?

Les publications rédigées en 2020 ont été fortement impactées par la pandémie. Les activités de formations et d'animation qui ont été supprimées pendant pratiquement toute l'année ont obligé le département publication à réorienter les prévisions faites pour l'année tant dans les sujets choisis où la transversalité a été plus difficile à intégrer puisque les remontées de terrain avaient quasiment disparu, que dans les choix thématiques influencés par la crise.

Vingt-neuf analyses et deux études ont jalonné l'année :

- 6 analyses et une étude en Famille, Culture & Éducation
- 6 analyses en Consommation durable
- 2 analyses en Lieux de vie & Espace public
- 3 analyses et une étude en Médias & Actions citoyennes
- 12 analyses et une étude en Citoyenneté & Participation

Inévitablement, de nouvelles approches, tant sur le plan structurel que sur les modalités de fonctionnement ont vu le jour en 2020, liées à la fois à la crise et aux réflexions menées à cet égard, et d'autre part, liées à la projection nécessaire pour tenter de répondre aux nouveaux défis dans une société gangrenée sur les plans de la fracture sociale et d'une pauvreté en accélération exponentielle. Sans oublier que la pandémie du COVID-19 a complètement détérioré les relations humaines, provoquant des bouleversements inédits dans nombre de services publics et d'entreprises privées.

4.2.1.1. Renouvellement du plan quinquennal : impact sur les publications

L'année 2020 a commencé par des publications en phase avec les grands défis auxquels sont confrontés les publics précarisés. Ce travail était en droite ligne du renouvellement du Plan quinquennal. Encore une fois, les projets ont été bouleversés. En effet, la transversalité systémique part du terrain pour alimenter les recherches nécessaires pour retourner, une fois publiées, vers les publics visés. Mais cette approche s'est trouvée à réinventer au vu du contexte pandémique. Malgré tout, et plus particulièrement en ce qui concerne le début de l'année, une série de publications a pu soit s'appuyer, soit servir de support à des ateliers et des groupes en EP.

On peut penser notamment aux analyses sur le genre comme par exemple « L'économie du patriarcat », à celles consacrées à la consommation durable comme « Le magasin participatif et coopératif », mais dans l'ensemble, il a été plus compliqué de travailler en transversalité.

Cependant, une série de publications pourront servir de support pour effectuer de la prévention et fournir une information de qualité dans d'autres groupes. C'est notamment le cas pour les publications consacrées aux médias comme l'étude sur les fake news par exemple.

Malgré la pandémie, le prolongement des plaidoyers a permis également de nourrir la compréhension et de tendre à la formulation de recommandations, conformément aux articles 6 et 7 de la Charte. Cet aspect de formulation à caractère programmatique a commencé à se déployer en 2019 et s'est donc prolongé en 2020 par exemple au travers d'analyses comme « Le vécu scolaire des enfants issus de l'immigration en Fédération Wallonie-Bruxelles » qui propose d'approfondir la pédagogie différenciée au sein même des classes pour contrer les retards entre élèves et simultanément, de proposer des programmes de cours intensifs en français pour les élèves qui présentent des lacunes, ou celle consacrée aux nouvelles technologies dans l'école qui insiste sur l'importance d'intégrer correctement et non superficiellement par le corps enseignant ces technologies afin d'apporter une vraie plus-value pédagogique pour les élèves.

4.2.1.2. Renouvellement de la charte fondamentale du cpcp et ses effets sur les publications

En avril 2019, une nouvelle Charte de l'association a été rédigée et ce après de longs mois de travail effectué collectivement avec les collaborateurs de l'institution, une vision pour le pôle Recherche & Plaidoyer avait pris forme : il s'agissait d'écouter, comprendre, publier, expliquer, et enfin recommander.

Nous sommes passés dans la Charte de l'association d'« Études & Prospectives » à « Recherche & Plaidoyer ». Si les concepts peuvent sembler proches, les notions de « Recherches et Plaidoyer » traduisent en effet mieux nos objectifs :

1. Le déploiement progressif d'une capacité de plaidoyer pour l'élaboration de politiques publiques répondant aux constats de terrain, et ce au travers notamment de « cahiers ».
2. Le prolongement et la consolidation des réflexions captées dans les autres pôles et construites en analyses réutilisées par la suite sur le terrain.

Comme on le verra, le deuxième point ne pourra se déployer en 2020 et il est probable que l'année 2021 souffrira encore de la même difficulté.

4.2.1.3. Les cahiers thématiques

Le pôle Recherche & Plaidoyer a l'ambition de publier des textes et des analyses afin de former des ensembles cohérents. L'objectif étant progressivement d'apporter des contributions qui pourraient répondre plus adéquatement aux besoins de notre société et en particulier de ses membres les plus fragiles et fragilisés davantage encore par la pandémie.

Nous avons commencé à travailler sur la question du genre en la déployant au travers des différentes thématiques développées. Trois textes jalonnaient déjà 2018³⁹, six en 2019⁴⁰ et en 2020, d'autres publications ont permis d'élargir le focus. Ceci se poursuivra encore en 2021. Il est à noter que conformément aux perspectives indiquées dans le précédent rapport, plusieurs de ces analyses ont été rédigées par des personnes extérieures au CPCP via un appel à projet contributif. Ce déploiement progressif de l'élaboration de « cahiers » thématiques va se poursuivre en 2021 afin de construire un dossier suffisamment large permettant de coordonner avec pertinence des recommandations utiles à l'ensemble des acteurs.

4.2.1.4. Participation des membres de l'équipe Recherche & Plaidoyer aux réflexions et travaux des autres pôles et consolidation des réflexions captées dans les autres pôles et construites en analyses réutilisées sur le terrain

Comme indiqué plus haut, l'année 2020 a été totalement bouleversée. La pluridisciplinarité des équipes doit normalement permettre des échanges d'expériences et par conséquent la transversalité des publications depuis le terrain, et ensuite en retour comme support de prévention et d'information dans les groupes et les ateliers. Un objectif qui s'est établi peu à peu de manière structurelle au profit de publications focalisées sur nos thématiques et les enseignements du terrain, et remises ensuite sur le métier avec d'autres groupes, et ce, comme stipulé dans la Charte de l'ASBL. Cela a été clairement le cas pour une partie des publications en début d'année, mais nettement moins par la suite vu la crise. Cette double approche est généralement effectuée car la grande partie des membres du CPCP qui travaillent dans les pôles Formation et Animation rédigent une publication annuelle, et d'autre part les membres du pôle Recherche & Plaidoyer effectuent également des actions dans les autres pôles.

Si l'année 2020 a cantonné la plupart des membres du CPCP chez eux, les capacités d'analyse et de décryptage de l'actualité tout comme les interrogations de notre société contemporaine et qui inquiètent les publics rencontrés dans les ateliers plus tôt dans l'année, ont été repensées à travers le prisme du COVID notamment. Les nouvelles publications pourront indubitablement servir quand les activités de formation et d'animation auront repris complètement. On peut penser notamment aux textes sur la justice environne-

³⁹ Les féministes d'hier à demain, Être un homme féministe en 2018 et Égalité hommes-femmes vs conscience environnementale.

⁴⁰ Football féminin. Quand les filles montrent l'exemple, L'alimentation et les rapports de genre, Celles qui marchent dans la ville, Les femmes, leur image et le cinéma, La guerre des sexes n'aura pas lieu, Quand même les murs crient.

mentale, sur la théorie du complot ou encore sur les processus d'intégration. Dans le même temps, le travail de terrain de l'année précédente et du début d'année a permis de faire remonter des considérations sur les FIC par exemple, l'augmentation des violences faites aux femmes pendant la pandémie ou encore les mutations dans le monde du travail avec les livreurs.

L'année 2020 a vu aussi partir certains collaborateurs, mais malgré ces embûches, le travail de publication s'est effectué tout le long de l'année permettant une production régulière de publications d'environ deux à trois textes par mois.

Dans la thématique Consommation durable, l'équipe a continué à travailler sur les questions d'alimentation et de durabilité qui deviennent de plus en plus souvent l'objet de préoccupations précises. La publication d'analyses au regard de ces interrogations permet de faire d'une part état de réalités du terrain parfois moins connues ou mal perçues ou d'autre part, alimente les animateurs en éducation permanente sur les sujets pouvant être traités en ateliers sur les sujets relatifs à la durabilité de nos comportements d'achat, aux magasins participatifs, au pouvoir des écrans et de la malbouffe... On peut citer :

- Le magasin participatif et coopératif. Ou comment endiguer le statut de mangeur passif
- Les magasins coopératifs et participatifs ne sont pas une solution à la précarité alimentaire à moins que...
- Valoriser la nature par des systèmes écosystémiques. La protection de l'environnement mise à prix.
- Quand les écrans sabotent l'apprentissage et impactent le développement des enfants. Le nouveau fléau des familles
- Quand notre alimentation perturbe l'apprentissage des enfants. Le sinistre pouvoir de la malbouffe
- Justice sociale et environnementale. La convergence des luttes dans la pratique de l'éducation permanente

Concernant la thématique Citoyenneté & Participation, les publications poursuivent les interrogations quant au fonctionnement global de notre environnement et ce dans une perspective tant d'évaluation que de réflexion. Que ce soit au travers de la justice et des droits fondamentaux, ou de manière plus pointue sur toutes les formes d'exclusion liée à la pauvreté ou à l'origine, les sujets abordés tendent à informer tant le grand public que les participants aux ateliers en animation des moyens nécessaires pour se réapproprier la chose publique, des risques liés à la globalisation, ou encore des différents moyens mis en œuvre pour renforcer la société multiculturelle. On peut citer notamment :

- *Pas de seconde chance. Les risques d'un système sans appel aux Assises*
- *FIC-AOC. Que se cache-t-il derrière ces acronymes ?*
- *L'intelligence collective*
- *La Belgique mauvaise élève en matière de violences policières ?*
- *MENA. Les fantômes du système migratoire*
- *Au-delà du parcours d'intégration wallon. Regards sur l'intégration au travers de l'ASBL Terra*
- *AOC. Créer l'alchimie entre un lieu et des humains*

- Précarité économique et santé mentale
- Les nouvelles plateformes de l'économie collaborative. Quelle place pour les livreurs ?
- Le vécu scolaire des enfants issus de l'immigration en Fédération Wallonie- Bruxelles
- Le lexique du condamné. Itinéraire d'une infraction
- Intégration citoyenne via le numérique. Une chimère ?

On peut citer aussi que dans le cadre de cette année particulière, le numérique a commencé à prendre une place inhabituelle qu'il conviendra de tester afin d'en déterminer les forces comme les faiblesses.

La thématique Famille, Culture & Éducation a elle aussi fait l'objet d'une série de publications notamment concernant les questions de genre déjà évoquées ci-dessus. D'autres champs ont également été défrichés notamment dans le monde de l'enseignement, ou dans celui plus intime des familles, un sujet que cette « année COVID » a révélé d'autant plus prégnant. On peut citer :

- Le sexisme vous avez dit ?
- L'économie du patriarcat
- L'intégration des enfants autistes dans le système scolaire
- Le Prince charmant préférerait-il que sa belle ne se réveille jamais ?
- Les violences faites aux femmes
- COVID 19 et crise sanitaire. Les inégalités de genre révélées
- La question des inégalités scolaires en Belgique : le cas de Teach for Belgium

La thématique Lieux de vie & Espace public s'est concentrée sur les questions de ville et plus particulièrement de villes en transition au travers de deux publications très différentes :

- La ville de l'Aurore au regard du mouvement des Villes en transition
- Bruxelles et l'Europe. Et si l'Europe Bruxellait ?

La thématique Médias & Actions citoyennes a aussi fait l'objet d'un important travail. En cette année virtuelle, comment pouvait-il en être autrement ? En complémentarité, des analyses ont pointé de nouvelles questions comme des interrogations déjà présentes en 2019 :

- NetFlix. Le numérique sous l'influence du capitalisme.
- Les nouvelles technologies. Monde et école de demain ?
- Théorie du complot
- La question des inégalités scolaires en Belgique : le cas de Teach for Belgium

Cette thématique est appelée à se développer davantage en 2021, au vu notamment des nombreuses questions soulevées par les médias pendant la pandémie.

4.2.1.5. Une ligne éditoriale

En 2019, il avait été décidé de commencer à travailler sur une complémentarité accrue entre les différentes équipes afin de réaliser une ligne éditoriale consolidée et décliner des outils pédagogiques affinés. La pandémie du COVID-19 ayant enfermé chacun dans un monde exclusivement virtuel pendant une grande partie de l'année, il a été impossible d'approfondir cette question. Elle est donc remise à une période plus propice au travail d'équipe.

4.2.2. Perspectives 2021

Dans le courant de 2020, rien ne s'est passé comme prévu. Mais il est certain que la situation s'est fortement dégradée pour les plus fragiles de notre société mais aussi pour des groupes entiers de personnes qui n'avaient aucun problème de précarité en 2019. La pandémie a surpris par son ampleur, par les bouleversements qu'elle a créés, par le regard que nous jetons les uns sur les autres, parfois plus solidaires, parfois plus apeurés, souvent solitaires. Cette année restera comme une sorte de révélateur de ce qu'est notre monde aujourd'hui et de ce qu'il sera demain si on ne prend pas conscience des dégâts environnementaux et humains, plus que jamais intimement liés. Il ne s'agit plus seulement de freiner des tendances lourdes, mais de permettre à des millions de gens de sortir juste la tête de l'eau et donc de freiner des bouleversements inattendus et qui risquent de se répéter. Dans ce cadre, le CPCP n'échappera pas à une adaptation face à cette conjoncture en augmentant la transversalité, en vivifiant ses engagements auprès des publics fragiles, en traduisant le terrain par des paroles fortes et des recommandations revendicatrices.

Le pôle Recherche & Plaidoyer entend consolider les approches transversales systémiques dès que ce sera à nouveau possible, les co-rédactions et les cahiers thématiques, notamment sur ses thématiques développées ces trois dernières années, c'est-à-dire le genre et les questions liées au numérique. Les publications se concentreront sur les questions d'actualité qui ne manqueront pas de continuer à bouleverser les mois et années à venir tant 2020 a changé brutalement la donne. Le savoir social, les expériences vécues, les pièges de la globalisation comme ceux d'un monde virtuel, les dangers d'un capitalisme débridé, les faiblesses d'un monde incertain ou au contraire, braqué sur ses certitudes, voilà les champs devront être labourés avec conviction dès 2021.

4.2.3. Tableau synthétique des analyses et études produites en 2020⁴¹

Détail des analyses et études	Données relatives à la conception des analyses et études		Données relatives à la transversalité des analyses et études	Données relatives à la diffusion des analyses et études	
	Nombre de signes (espaces comprises)	Collaborations éventuelles avec d'autres partenaires		Forme écrite (magazine, revue, Web)	Promotion / communication de l'analyse ou de l'étude
Analyse N°1 Date de publication : janvier 2020 Intitulé : <i>Pas de seconde chance. Les risques d'un système sans appel aux Assises</i> Thématique : Famille, Culture & Éducation Auteur : Axel Winkel (politologue ; chercheur au pôle Recherche & Plaidoyer et formateur en citoyenneté)	44 121		Cette publication revient sur une question souvent formulée dans les groupes « Justice à la barre » : pourquoi une décision de cour d'assises ne peut-elle pas faire l'objet d'un appel ? Là où vous êtes accusé des faits les plus graves en droit pénal et que vous risquez les peines les plus lourdes, il n'existe pas de droit à une deuxième chance. L'analyse tente de cerner les raisons avancées et s'interroge sur le pourquoi de ce refus à un double degré de juridiction pour ceux qui encourent les peines les plus lourdes. Cette question est développée lors des débats avec les élèves du secondaire dans le cadre du projet « Justice à la Barre » (appel à projet « Démocratie scolaire et activités citoyennes » de la FWB).	Site internet	- Mise en ligne sur le site internet - Promotion via Facebook - Mise à disposition dans le centre de documentation
Analyse N°2 Date de publication : janvier 2020 Intitulé : <i>Le magasin participatif et coopératif. Ou comment endiguer le statut de mangeur passif</i> Thématique : Consommation durable Auteure : Karin Dubois (diplômée en Sciences politiques, en Sciences du Travail et en Communication ; animatrice et responsable de la thématique Consommation durable au sein du pôle Éducation permanente)	25 159		Cette publication s'interroge sur les raisons pour lesquelles se créent des magasins participatifs et coopératifs, ainsi que sur les valeurs qui portent ce type de projet citoyen. Les animateurs du CPCP ont pour vocation de travailler avec un public fragilisé, notamment sur le plan économique, et les questions relatives à ce mode de consommation reviennent souvent dans les groupes. La publication s'interroge aussi sur la pertinence d'un tel projet ; « le magasin participatif et coopératif est-il une solution contre la précarité alimentaire ? », Peut-on raisonnablement rêver d'une transition alimentaire favorable aux plus précarisés ? Cette analyse est un support informatif dans nos ateliers et permet aux plus précarisés de trouver des réponses quant à ce type de magasins, par exemple à la maison d'hébergement l'Espoir à Cuesmes.	Site internet	- Mise en ligne sur le site internet - Promotion via Facebook - Mise à disposition dans le centre de documentation

⁴¹ Toute analyse et étude doit donner lieu à une publication écrite. Le lieu où les analyses et études produites peuvent être consultées doit être indiqué.

Analyse N°3 Date de publication : janvier 2020 Intitulé : <i>Les magasins coopératifs et participatifs ne sont pas une solution à la précarité alimentaire à moins que...</i> Thématiques : Consommation durable Auteure : Karin Dubois	27 031		Cette publication complète la précédente sur l'adéquation des magasins participatifs à la précarité alimentaire des publics fragilisés avec qui le CPCP travaille. Quelle place les plus précarisés ont-ils dans cette consommation ? Une question souvent débattue dans les groupes, et notamment sur les fantasmes dus en partie à une méconnaissance des freins que vit le public précarisé pour accéder à une alimentation saine. Si les magasins participatifs et coopératifs sont un bel exemple de ce que la société en transition est capable de créer, l'on s'interroge : sont-ils aussi un exemple de transition juste ? Partie de l'expérience de terrain pour servir ensuite de support à des animations, cette publication met en lumière le hiatus entre les projets citoyens des magasins participatifs et leur accès pour les personnes précarisées.	Site internet	• Mise en ligne sur le site internet • Promotion via Facebook • Mise à disposition dans le centre de documentation
Analyse N°4 Date de publication : janvier 2020 Intitulé : <i>La ville de l'Aurore au regard du mouvement des Villes en transition</i> Thématique : Lieux de Vie & Espace public Auteur : Denis Linckens (socio-anthropologue ; chercheur au pôle Recherche & Plaidoyer en 2019)	69 142		Les questions liées à l'aménagement du territoire, les changements des centres-villes, les approches différenciées dans les campagnes s'inscrivent dans les activités de la thématique « Lieux de Vie & Espace public » du pôle « Éducation permanente » en lien avec la question des aménagements publics. Ce texte pourrait être utilisé comme boussole dans le cadre du mouvement « les villes en transition » pour alimenter des débats dans le cadre des exercices en groupe sur l'habitat en transition. Il pourrait également servir dans le cadre du groupe de travail défi logement afin d'alimenter les réflexions au niveau de l'analyse des conséquences possibles de l'application du décret wallon habitat vert. Et en nous intéressant à cette ville atypique qu'est Aurora, la volonté est de mettre en évidence certaines pratiques pouvant nous inspirer en Belgique dans notre travail pour la construction d'une société plus verte, plus juste et plus solidaire.	Site internet	• Mise en ligne sur le site internet • Promotion via Facebook • Mise à disposition dans le centre de documentation

Analyse N°5 Date de publication : février 2020 Intitulé : Le sexisme vous avez dit ? Thématiques : Famille, Culture & Éducation Auteure : Clara Van Der Steen (titulaire d'un master en Archéologie et Histoire de l'Art et d'un master en spécialisation en étude de genre ; chercheuse au pôle Recherche & Plaidoyer)	29 500	Cette publication reste au centre de l'actualité depuis l'éclatement de l'affaire Weinstein (#MeToo, #balanceTonPorc...) et apparaît de manière récurrente lors de nos échanges avec nos différents publics (EP, formations, animation). Si l'hashtag Metoo a pris une telle ampleur, il est avant tout un mouvement de dénonciation d'attitudes et de comportements inadéquats auxquels des millions de femmes sont encore quotidiennement confrontées. Qu'en est-il au sein des publics plus précarisés ? Cette analyse brasse d'abord la question sur le plan plus théorique pour ensuite aborder les différentes formes de sexisme existantes, et quelques manières de combattre le sexisme au quotidien. Cette analyse a permis notamment de servir de base à l'antenne du CPAS de Bruxelles dans les ateliers pour permettre de faire face aux préjugés, stéréotypes et discriminations (les leurs et ceux existants dans la société d'accueil).	Site internet	• Mise en ligne sur le site internet • Promotion via Facebook • Mise à disposition dans le centre de documentation
Analyse N°6 Date de publication : février 2020 Intitulé : FIC-AOC. Que se cache-t-il derrière ces acronymes ? Thématique : Citoyenneté & Participation Auteure : Stéphanie Ghuysen (titulaire d'un master en Sciences de la Population et du Développement, orientation nord-sud ; formatrice et coordinatrice des formations FIC-AOC au CPCP)	25 339	Problématique évoquée de manière récurrente lors des échanges avec nos différents publics, les acronymes FIC-AOC concernent, chaque année, des milliers de personnes primo-arrivantes ou désireuses d'acquiescer la nationalité belge. En Wallonie, le dernier dispositif voté, dont les modalités ne cessent d'évoluer, est le « parcours d'intégration » dans lequel figurent les formations citoyennes, objet de cette analyse. Les questions relatives à ce parcours d'intégration et à ses modalités font l'objet d'intenses interrogations dans les groupes lors de nos échanges avec nos différents publics (formations citoyennes, EP).	Site internet	• Mise en ligne sur le site internet • Promotion via Facebook • Mise à disposition dans le centre de documentation

Analyse N°7 Date de publication : février 2020 Intitulé : <i>L'économie du Patriarcat</i> Thématique : Famille, Culture & Éducation Auteur : Clara Van Der Steen	39 462	Cette publication reste au centre de l'actualité depuis l'éclatement de l'affaire Weinstein (#MeToo, #balanceTonPorc...) et apparaît de manière récurrente lors de nos échanges avec nos différents publics (EP, formations, animation). En même temps, la question des mutations du monde du travail et ses diverses conséquences constitue depuis plusieurs années un des axes de réflexion du CPCP. Cette analyse met en avant les inégalités dans les rapports hommes-femmes dans le monde du travail. L'avènement du système capitaliste en Europe, majoritairement en place dans nos sociétés contemporaines, a-t-il permis une avancée pour les femmes ou a-t-il été plutôt un outil d'assujettissement supplémentaire dans une optique de domination et d'exploitation des êtres humains ? Cet article aborde les inégalités économiques subies par les femmes dans les sociétés contemporaines occidentales et constate l'apparition d'une nouvelle main-d'œuvre qui permet le maintien d'un système économique, et ce à travers l'articulation des différents rapports de pouvoir. Cette double articulation du genre et du travail sert de support pour alimenter des groupes en EP et, comme au GAFFI à Schaerbeek ou à l'antenne du CPAS de Bruxelles, dans les ateliers pour permettre de faire face aux préjugés, stéréotypes et discriminations (les leurs et ceux existants dans la société d'accueil)	Site internet	• Mise en ligne sur le site internet • Promotion via Facebook • Mise à disposition dans le centre de documentation
--	---------------	---	----------------------	--

Analyse N°8 Date de publication : février 2020 Intitulé : <i>L'intégration des enfants autistes dans le système scolaire</i> Thématique : Famille, Culture & Éducation Auteure : Axelle Durant (bachelière en Sciences politiques et détentrice d'un master en Administration publique ; chargée de recherche au pôle Recherche & Plaidoyer)	21 466	Cette publication permet de donner un éclairage extérieur à une situation vécue au quotidien dans la douleur. Celle-ci présente avant tout le mérite de déculpabiliser les personnes éprouvant des difficultés à assumer les difficultés liées au fait d'avoir un enfant atteint du trouble de l'autisme. Elle sert également de grille d'analyse et de prévention pour les groupes EP de soutien à la parentalité. En effet, en Belgique, environ 80 000 personnes présentent un trouble du spectre de l'autisme. Le nombre de cas recensés ne fait qu'augmenter : 850 nouveaux cas seraient détectés chaque année. Il est par conséquent important de se demander quels sont les besoins et la place des individus autistes au sein de notre société. La collaboration harmonieuse entre les individus respectant leurs différences est un thème essentiel sur lequel on travaille au CPCP.	Site internet	• Mise en ligne sur le site internet • Promotion via Facebook • Mise à disposition dans le centre de documentation
Analyse N°9 Date de publication : mars 2020 Intitulé : <i>La guerre des sexes n'aura pas lieu</i> Thématique : Citoyenneté & Participation Auteure : Axelle Durant	20 563	Question d'actualité évoquée à plusieurs reprises lors de nos échanges avec nos différents publics notamment dans le cadre des formations à la citoyenneté, l'intelligence collective a de plus en plus le vent en poupe. Son contenu est utilisé dans des formations et animations citoyennes. Il a pour objectif d'une part de faire remonter du terrain le vécu quotidien des personnes qui ont peu accès à un exercice complet de la citoyenneté, et d'autre part de faire redescendre les différents moyens de mettre en commun la valeur des expériences communes.	Site internet	• Mise en ligne sur le site internet • Promotion via Facebook • Mise à disposition dans le centre de documentation

Analyse N°10 Date de publication : mars 2020 Intitulé : <i>La Belgique mauvaise élève en matière de violences policières ?</i> Thématique : Citoyenneté & Participation Auteure : Yvonne Mugisha (détentrice d'un master en Sciences politiques, orientation « Relations Internationales » ; stagiaire au CPCP)	40 870		Question d'actualité évoquée à plusieurs reprises lors de nos échanges avec les publics des formations citoyennes, l'action de désobéissance civile a fait l'objet d'interrogations dans les groupes EP, notamment au Gaffi à Schaerbeek où les femmes ont exprimé le souhait de mieux maîtriser leurs droits, de comprendre plus exhaustivement l'état de ces droits ici et ailleurs. Cette publication a pour but afin de sensibiliser nos publics sur l'importance dans un État de droit de veiller à ce que l'usage de la force et de la contrainte soit le plus possible encadré et contrôlé. L'objectif de cet article est donc d'avoir une meilleure compréhension de ce phénomène, mais également de fournir plus d'outils aux personnes se disant victimes ou témoins des éventuels abus de pouvoir et qu'elles puissent ainsi appréhender les droits sous un angle critique et développer des réflexions sur les moyens d'action : pétitions, manifestation, lobbying, etc.	Site internet	• Mise en ligne sur le site internet • Promotion via Facebook • Mise à disposition dans le centre de documentation
Analyse N°11 Date de publication : mars 2020 Intitulé : <i>Netflix. Le numérique sous l'influence du capitalisme</i> Thématique : Médias & Actions citoyennes Auteure : Clara Van Der Steen	34 489		Cette publication formalise toute une série de questionnements régulièrement évoqués dans nos groupes. Cette question a par ailleurs été au cœur des animations organisées par les animateurs EP – Médias & Actions citoyennes. Et elle se prolongera pendant en 2021 car le virtuel est en train de prendre une place complètement inédite dans notre société, et également dans les populations les plus fragilisées. Parmi les nombreux impacts qu'a causés la pandémie, les plateformes de vidéos en ligne sont par conséquent surutilisées, provoquant l'accroissement de consommation numérique. Parmi les géants de la vidéo, une multinationale en particulier s'est forgé une solide réputation : Netflix, assurant la distribution et la production d'œuvres cinématographiques. Comment cette plateforme s'est-elle développée ? Quelles ont été les dispositions mises en place par l'entreprise qui lui ont valu une telle réussite ? Cet article répond à ces questions en donnant à voir la pensée néolibérale mise à l'œuvre. Elle pourra être utilisée ensuite dans les cadres du volet « citoyen, consommateur au regard critique » des formations citoyennes du CPCP.	Site internet	• Mise en ligne sur le site internet • Promotion via Facebook • Mise à disposition dans le centre de documentation

Analyse N°12 Date de publication : mars 2020 Intitulé : <i>Bruxelles et l'Europe. Et si l'Europe Bruxellait ?</i> Thématique : Lieux de vie & Espace public Auteur : Jean-Louis Hanff (titulaire d'un master en Relations internationales et d'un master en Administration publique ; animateur et chercheur au CPCP)	90 842	Cette publication formalise toute une série de questionnements régulièrement évoqués dans nos groupes liés à la présence de l'Europe à Bruxelles. Une présence qui pose question tant elle est perçue comme sans aucun contact avec la réalité sociale bruxelloise. L'analyse interroge les phénomènes de « bruxellisation » ainsi que par l'émergence d'une « bulle européenne », créant un désamour entre les Bruxellois et les institutions européennes qu'elle accueille. Les questions liées à l'aménagement du territoire, et notamment des centres-villes, s'inscrivent dans les activités de la thématique Lieux de vie & Espace public du pôle Éducation permanente en lien avec la question des aménagements publics. Son contenu peut être utilisé dans diverses formations et animations citoyennes.	Site internet	• Mise en ligne sur le site internet • Promotion via Facebook • Mise à disposition dans le centre de documentation
Analyse N°13 Date de publication : avril 2020 Intitulé : <i>MENA. Les fantômes du système migratoire</i> Thématique : Citoyenneté & Participation Auteur : Axel Winkel	77 172	Évoquée à diverses reprises lors de nos échanges avec nos différents publics (formations citoyennes, EP), la question des MENA présente une réalité compliquée. Des procédures particulières d'accompagnement ont été mises en place pour eux. Même si la Belgique n'est pas un mauvais élève au niveau européen dans la gestion de cette problématique quand on parle des MENA en Belgique ou en Europe, leur disparition massive reste inquiétante. Ce texte est utilisé pour alimenter le débat dans le cadre des exercices en groupe et notamment le volet consacré à comment appréhender les droits sous un angle critique en ayant conscience de la lutte et du combat international à ce sujet.	Site internet	• Mise en ligne sur le site internet • Promotion via Facebook • Mise à disposition dans le centre de documentation

Analyse N°14 Date de publication : avril 2020 Intitulé : <i>Le Prince charmant préférerait-il que sa belle ne se réveille jamais ?</i> Thématique : Famille, Culture & Éducation Auteure : Maïa Kaïss (titulaire d'un master en Anthropologie sociale et culturelle et d'une agrégation en Sciences sociales ; animatrice EP dans la thématique Famille, Culture & Éducation)	53 456		Cette publication reste au centre de l'actualité depuis l'éclatement de l'affaire Weinstein (#MeToo, #balanceTonPorc...) et apparaît de manière récurrente lors de nos échanges avec nos différents publics (EP, formations, animation). Ce texte sur le sexisme est utilisé pour alimenter le débat dans le cadre des exercices en groupe. Sa particularité réside dans le fait qu'en abordant le sexe, le concept ne souligne plus seulement une différence, mais bien la spécificité du rapport de dominance des hommes exercé sur les femmes. Notre façon d'envisager la société comme binaire amène-t-elle forcément à justifier le sexisme et, par là même, ses plus grosses dérives ? Cette publication permet désormais de disposer de bases théoriques à proposer lors de formations sur notre système sociétal et d'évoquer quelques pistes de réflexions et de solutions lors des ateliers en EP.	Site internet Brochure A5 Annexe : 14	• Mise en ligne sur le site internet • Promotion via Facebook • Mise à disposition dans le centre de documentation
Analyse N°15 Date de publication : avril 2020 Intitulé : <i>Valoriser la nature par des systèmes écosystémiques. La protection de l'environnement mise à prix</i> Thématique : Consommation durable Auteure : Solène Houzé (titulaire d'un master en Agroécologie ; chercheuse au pôle Recherche & Plaidoyer et animatrice EP dans la thématique Consommation durable)	71 185		Cette publication résulte d'interrogations qui émanent régulièrement de nos groupes en EP lorsque nous évoquons les dérèglements climatiques. L'angle peut être social, par exemple à partir des questions de justice climatique. Il peut être écologique ou économique. La dépendance des sociétés humaines à l'environnement dans lequel elles vivent est au cœur de tous les débats. Nous sommes également conscients de notre responsabilité dans cette destruction. L'objectif est d'approcher ce concept dans un groupe en éducation permanente travaillant sur la question de la protection de la biodiversité et notamment avec le groupe « Lire et Ecrire » à Anderlecht qui aborde la question de la dépendance des hommes par rapport aux ressources de la terre..	Site internet	• Mise en ligne sur le site internet • Promotion via Facebook • Mise à disposition dans le centre de documentation

Analyse N°16 Date de publication : mai 2020 Intitulé : <i>Au-delà du parcours d'intégration wallon. Regards sur l'intégration au travers de l'ASBL Interra</i> Thématique : Citoyenneté & Participation Auteure : Stéphanie Ghuysen	34 566	Question d'actualité évoquée à diverses reprises lors de nos échanges avec nos différents publics (formations citoyennes). Cette publication traite du concept d'intégration et de sa stratégie d'opérationnalisation en Wallonie mise en place depuis 2014. À partir des notions théoriques de l'intégration, est décrypté le parcours d'intégration wallon et cette publication présente l'analyse de l'entretien réalisé avec l'ASBL Interra dont les activités répondent à ce type d'actions. Interra nous offre sa lecture de l'intégration via les ateliers qu'elle met en place ; une lecture qui amènerait probablement Internet à redéfinir ses mots-clés relatifs à l'intégration et à opter davantage pour « compétences », « rencontre », « autonomie », « vivre-ensemble ». Enfin, sont confrontées les données théoriques aux pratiques de l'ASBL Interra.	Site internet	• Mise en ligne sur le site internet • Promotion via Facebook • Mise à disposition dans le centre de documentation
Analyse N°17 Date de publication : mai 2020 Intitulé : <i>Quand les écrans sabotent l'apprentissage et impactent le développement des enfants. Le nouveau fléau des familles</i> Thématique : Consommation durable Auteure : Karin Dubois	71 046	La problématique de la consommation d'écrans par les enfants et les ados est un thème devenu récurrent au sein de nos ateliers en éducation permanente. Cette publication sert de base pour un travail préventif dans les groupes EP de soutien à la parentalité. Celle-ci permet de fournir aux jeunes parents des balises et repères face à l'utilisation des écrans chez les enfants et adolescents et d'ouvrir la réflexion collective, les débats et ressentis face à la problématique. Aujourd'hui, quel que soit son milieu social, l'enfant grandit dans un environnement médiatique et numérique. Et ce milieu n'est pas sans conséquences sur le développement des enfants, des ados et le bien-être des familles. Face à l'ampleur du phénomène, il nous a semblé utile de rassembler les témoignages des mamans et des grand-mères avec qui nous avons échangé, de faire entendre leur voix, leurs préoccupations et leur désarroi. Pourquoi ont-ils un écran en main ? Quels dégâts constate-t-on sur leur comportement ? Quels conseils peut-on dégager ? Quels sont les outils à notre disposition ? Quels sont ceux à développer ? Ce sont autant de questions que nous tentons d'aborder dans cette publication.	Site internet	• Mise en ligne sur le site internet • Promotion via Facebook • Mise à disposition dans le centre de documentation

Analyse N°18 Date de publication : mai 2020 Intitulé : AOC. Créer l'alchimie entre un lieu et des humains Thématique : Citoyenneté & Participation Auteure : Véronique Sevrin (diplômée en Relations publiques ; formatrice en citoyenneté)	25 088	En complémentarité et continuité d'une première publication consacrée à l'approche globale de la citoyenneté dans le parcours d'intégration wallon, le CPCP s'est penché ici sur le volet des ateliers d'orientation citoyenne (AOC). Depuis 2014, la Wallonie s'est dotée, à l'instar de la Flandre, d'un parcours d'intégration obligatoire pour accueillir et accompagner les nouveaux résidents étrangers de Wallonie, les aider à acquérir les connaissances de base sur le fonctionnement de la société et des relations sociales en Belgique et faciliter leur intégration sur le territoire. Cette analyse fait remonter du terrain la manière dont le parcours d'intégration est vécu.	Site internet	• Mise en ligne sur le site internet • Promotion via Facebook • Mise à disposition dans le centre de documentation
Analyse N°19 Date de publication : mai 2020 Intitulé : Quand notre alimentation perturbe l'apprentissage des enfants. Le sinistre pouvoir de la malbouffe Thématique : Consommation durable Auteure : Karin Dubois	43 801	Le rapport entre la nourriture et la santé des enfants est abordé fréquemment lors de nos ateliers en éducation permanente et il nous semble opportun de pouvoir dresser un inventaire relativement complet des effets que peuvent ressentir les enfants et les ados après avoir ingurgité du gras et du sucre. Les liens entre la qualité de la nourriture et le fonctionnement de notre cerveau sont un sujet d'étude récurrent nous mettant en garde contre les effets de la malbouffe sur nos neurones et en particulier, les capacités d'apprentissage des enfants et des ados. Quels sont les effets de la malbouffe sur leur apprentissage ? Cette publication permet désormais de disposer de bases théoriques à proposer lors de formations en alimentation et d'évoquer quelques pistes de réflexions et de solutions lors des ateliers en EP notamment à la maison d'accueil de la Porte ouverte à Bruxelles ou à l'accueil Botanique à Liège.	Site internet	• Mise en ligne sur le site internet • Promotion via Facebook • Mise à disposition dans le centre de documentation

Analyse N°20 Date de publication : juin 2020 Intitulé : <i>Justice sociale et environnementale. La convergence des luttes dans la pratique de l'éducation permanente</i> Thématique : Consommation durable Auteur : Solène Houzé	73 109	Le CPCP souhaite tout mettre en œuvre pour adresser des réponses à l'accessibilité des alternatives de transition à tout citoyen ou groupe de citoyens désireux de découvrir ou d'agir à son échelle sur les problématiques de consommation durable. Sur le terrain, dans nos groupes en éducation permanente, il existe un réel besoin de pistes concrètes pour aborder la question environnementale en lien avec les enjeux socio-économiques que connaissent les publics en situation de précarité. Nous proposons des pistes de réflexion et des leviers d'action pour répondre à ce besoin. Après une partie plus théorique, la publication, au travers du projet transversal du CPCP, se penchera sur la question de l'accessibilité aux mouvements de transition pour des publics plus précarisés, en collaboration avec le Réseau Transition.	Site internet	• Mise en ligne sur le site internet • Promotion via Facebook • Mise à disposition dans le centre de documentation
Analyse N°21 Date de publication : juin 2020 Intitulé : <i>Précarité économique et santé mentale</i> Thématique : Citoyenneté & Participation Auteur : Marine Goethals (titulaire d'un bachelier en Langues et Littérature romanes et d'un master en Didactique du français langue maternelle ; formatrice au CPCP)	36 470	L'objet de cette publication est d'étudier les liens entre l'augmentation des problématiques de santé mentale observée par les acteurs de terrain et la précarisation croissante de la population. Nous verrons comment la réforme du secteur de la santé mentale tend à s'adapter aux nouveaux enjeux. Il sera ensuite question de l'origine sociale de la souffrance psychique. Enfin, est évoquée la situation dans les CPAS et les missions des travailleurs sociaux qui sont en première ligne pour répondre à ces problématiques. Un travail relayé au Département de cohésion sociale du CPAS de la Ville de Namur.	Site internet	• Mise en ligne sur le site internet • Promotion via Facebook • Mise à disposition dans le centre de documentation

Analyse N°22 Date de publication : juillet 2020 Intitulé : <i>Les nouvelles plateformes de l'économie collaborative. Quelle place pour les livreurs ?</i> Thématique : Citoyenneté & Participation Auteure : Clara Van Der Steen	41 372	La question des mutations du monde du travail et ses diverses conséquences constitue depuis plusieurs années un des axes de réflexion du CPCP. L'avènement des nouvelles plateformes de livraison est un phénomène récent qui se place au sein d'une économie moderne qui repense les structures traditionnelles et appelée « économie collaborative ». Le fonctionnement de ces plateformes de livraison dépend toutefois d'un intermédiaire effectuant la liaison entre le repas servi à domicile et l'établissement fournissant le produit fini ; il s'agit du livreur qui accomplit le « dernier kilomètre ». Cette analyse apporte un éclairage sur les différents acteurs intervenant pour gérer ces fonctions et sur les impacts directement vécus par les livreurs.	Site internet	• Mise en ligne sur le site internet • Promotion via Facebook • Mise à disposition dans le centre de documentation
Analyse N°23 Date de publication : juillet 2020 Intitulé : <i>Les nouvelles technologies. Monde et école de demain ?</i> Thématique : Médias & Actions citoyennes Auteure : Axelle Durant	52 514	Cette publication formalise toute une série de questionnements sur les nouvelles technologies régulièrement évoqués dans nos groupes, et qui en cette période spéciale de quarantaine liée à la pandémie du Coronavirus, prend une nouvelle ampleur. Cette analyse va tout d'abord baliser la question au travers de quelques interrogations : que sont les nouvelles technologies ? En quoi ont-elles révolutionné la vie de près de deux tiers de l'humanité ? Ensuite, le cœur de la publication évoque l'éducation. En quoi les nouvelles technologies peuvent-elles être bénéfiques pour l'apprentissage, la pédagogie ou le développement des élèves du secondaire ou étudiants supérieurs ? Sont-elles toujours bénéfiques ? N'y a-t-il aucun danger lors de leur utilisation pour les adolescents ? Les nouvelles technologies sont-elles vraiment nécessaires dans une salle de classe ? Cette publication sert aussi de grille d'analyse et de prévention pour les groupes EP de soutien à la parentalité et notamment au CFBI à Saint-Gilles qui avait identifié plusieurs besoins, notamment des conflits culturels sur la conception de normes éducatives diverses (gestion de l'autorité, du temps, du lien à l'école...).	Site internet	• Mise en ligne sur le site internet • Promotion via Facebook • Mise à disposition dans le centre de documentation

Analyse N°24 Date de publication : juillet 2020 Intitulé : <i>Le vécu scolaire des enfants issus de l'immigration en Fédération Wallonie- Bruxelles</i> Thématique : Citoyenneté & Participation Auteure : Marine Streeel (psychologue clinicienne ; animatrice EP dans les thématiques Médias & Actions citoyennes et Famille, Culture & Éducation)	35 359		Question évoquée à diverses reprises lors de nos échanges avec nos différents publics, cette analyse vise à mettre en exergue les différentes variables pouvant avoir un effet sur la scolarité des jeunes immigrés. En abordant les sources des difficultés des élèves immigrés qui se répercutent généralement sur tout le parcours scolaire, cette publication permet de disposer de bases théoriques à proposer lors de formations en parentalité et d'évoquer quelques pistes de réflexions et de solutions lors des ateliers en EP consacrés aux enfants et aux adolescents.	Site internet	• Mise en ligne sur le site internet • Promotion via Facebook • Mise à disposition dans le centre de documentation
Analyse N°25 Date de publication : septembre 2020 Intitulé : <i>Théorie du complot</i> Thématique : Médias & Actions citoyennes Auteure : Axelle Durant	38 869		Cette publication s'inscrit dans une lignée préventive et peut servir de base théorique pour des ateliers « éducation aux médias ». Le développement de théories du complot en cette période spéciale de pandémie, l'évolution de théories complotistes au sein de la population mondiale sont légion. Quelles sont ces théories du complot ? Comment expliquer leur création et leur expansion ? Cette publication formalise aussi toute une série de questionnements sur les nouvelles technologies régulièrement évoqués dans nos groupes, et qui, en cette période spéciale de quarantaine liée à la pandémie du Coronavirus, prend une nouvelle ampleur.	Site internet	• Mise en ligne sur le site internet • Promotion via Facebook • Mise à disposition dans le centre de documentation
Analyse N°26 Date de publication : octobre 2020 Intitulé : <i>Le lexique du condamné. Itinéraire d'une infraction</i> Thématique : Citoyenneté & Participation Auteure : Raïssa M'bilu (juriste, détentrice d'un certificat en médiation générale ; formatrice au CPCP)	27 281		Utilisée lors des débats avec les élèves du secondaire animés dans le cadre du projet « Justice à la Barre » (appel à projet « Démocratie scolaire et activités citoyennes » de la FWB), cette publication vise à permettre aux de comprendre le fonctionnement d'un procès en assises en incarnant les différents acteurs dans le cadre d'un procès fictif inspiré de faits réels. Ce module est une façon ludique de familiariser les élèves au monde judiciaire et explique comment un groupe d'adolescents du SAS (service d'accrochage scolaire) vit l'expérience d'un procès en Assises.	Site internet	• Mise en ligne sur le site internet • Promotion via Facebook • Mise à disposition dans le centre de documentation

Analyse N°27 Date de publication : novembre 2020 Intitulé : <i>Intégration citoyenne via le numérique. Une chimère ?</i> Thématique : Citoyenneté & Participation Auteure : Stéphanie Ghuysen	30 656		Question d'actualité d'une grande prégnance, le sort des formations citoyennes dans le cadre du parcours d'intégration wallon en période de pandémie, nécessité de renforcer les compétences des participants et cette publication vise à évaluer la pertinence de proposer des formations à distance au sein des formations d'intégration citoyennes (FIC). Par ailleurs, sur le plan de formation, l'outil numérique pourrait venir diversifier et enrichir les techniques de formation et compléter les visites citoyennes et séances traditionnelles en présentiel.	Site internet	• Mise en ligne sur le site internet • Promotion via Facebook • Mise à disposition dans le centre de documentation
Analyse N°28 Date de publication : décembre 2020 Intitulé : <i>Les violences faites aux femmes</i> Thématique : Famille, Culture & Éducation Auteure : Axelle Durant	86 312		Question d'actualité régulièrement évoquée dans le cadre des formations citoyennes, les rapports hommes/femmes font l'objet de nombreuses interrogations et en particulier la question de la violence conjugale et sexuelle. Cette publication est donc un bon support informatif pour toutes les discussions avec nos groupes portant sur les questions de genre, de parentalité et de couple.	Site internet	• Mise en ligne sur le site internet • Promotion via Facebook • Mise à disposition dans le centre de documentation
Analyse N°29 Date de publication : décembre 2020 Intitulé : <i>COVID-19 et crise sanitaire. Les inégalités de genre révélées</i> Thématique : Famille, Culture & Éducation Auteure : Clara Van Der Steen	49 366		Question d'actualité en pleine pandémie, les rapports hommes/femmes font l'objet de nombreuses interrogations et en particulier les inégalités présentes au sein de la société et exacerbées par la crise. Les femmes sont majoritaires dans les secteurs jugés essentiels pendant le confinement. Les effets négatifs, que cette période de trouble a suscités, peuvent être examinés dans le but de révéler les inégalités. Ce texte permet aussi de disposer de bases théoriques à proposer lors d'animations en parentalité, travail et citoyenneté, et d'évoquer quelques pistes de réflexions et de solutions lors des ateliers en EP.	Site internet	• Mise en ligne sur le site internet • Promotion via Facebook • Mise à disposition dans le centre de documentation

Étude N°1 Date de publication : avril 2020 Intitulé : <i>Fakeland. Un nouvel et obscur continent</i> Thématique : Médias & Actions citoyennes Auteur : Philippe Courteille (licencié en journalisme ; animateur EP et responsable de la thématique Médias & Actions citoyennes au CPCP)	123 013		Question d'actualité, cette question a par ailleurs été au cœur des animations de la thématique « Médias & Actions citoyennes » et pourra servir de base dans les cadres du volet « citoyen, consommateur au regard critique » des formations citoyennes du CPCP. Cette étude brasse la question des informations partagées sur les réseaux sociaux, parfois de manière quasi frénétique, des fake-news qui circulent et défient le travail journalistique mais aussi l'économie, la politique, les sciences. Les fake-news constitueraient-elles un danger pour notre démocratie ?	Site internet	• Mise en ligne sur le site internet • Promotion via Facebook • Mise à disposition dans le centre de documentation
Étude N°2 Date de publication : novembre 2020 Intitulé : <i>La question des inégalités scolaires en Belgique : le cas de Teach for Belgium</i> Thématique : Famille, Culture & Éducation Auteure : Adeline de Wilde (chercheuse au CPCP et membre du collectif z'héros déchets, Pôle publications)	295 088		La question des inégalités scolaires n'est pas nouvelle et fait l'objet de nombreuses interrogations au sein des groupes en EP. Cette étude fait le point sur une ASBL, Teach For Belgium, dont l'objectif est de lutter contre les inégalités scolaires et de recruter des diplômés, les former et les envoyer dans les écoles les plus défavorisées. Mais l'arrivée de cet acteur dans l'enseignement ne sert-il pas un objectif plus critiquable : celui de la dérégulation et privatisation de l'enseignement ? Au-delà d'une analyse de TFB, cette étude est l'occasion d'interroger les problèmes auxquels notre enseignement fait face aujourd'hui car l'école est un objet idéologique, politique, un lieu de reproduction, mais aussi de contestation d'une culture. Elle forme les citoyens de demain. Elle est un haut lieu de notre structure démocratique. Cette étude pourra servir de support informatif dans le cadre des animations en EP en particulier dans les ateliers où sont abordées les questions de parentalité.	Site internet	• Mise en ligne sur le site internet • Promotion via Facebook • Mise à disposition dans le centre de documentation

5.1. ANNEXE 1A : BILAN

Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation (CPCP)

Comptes 2020 et budget 2021 approuvés en Assemblée générale du 21 juin 2021

1. BILAN

ACTIF	Exercice 2020	Exercice 2019
<u>ACTIFS IMMOBILISES</u>	11.019,20 €	8.393,08 €
I. FRAIS D'ETABLISSEMENT	0,00 €	0,00 €
II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00 €	0,00 €
III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11.019,20 €	8.393,08 €
A. Terrains et constructions	0,00 €	0,00 €
B. Installation, machines et outillage	10.121,20 €	7.633,90 €
C. Mobilier et matériel roulant	898,00 €	759,18 €
D. Location-financement et droits similaires	0,00 €	0,00 €
E. Autres immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	0,00 €	0,00 €
IV. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00 €	0,00 €
<u>ACTIFS CIRCULANTS</u>	413.504,96 €	370.384,49 €
V. CRÉANCES À PLUS D'UN AN	0,00 €	0,00 €
A. Créances sur activités courantes	0,00 €	0,00 €
B. Autres créances	0,00 €	0,00 €
VI. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION	0,00 €	0,00 €
VII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS	213.980,13 €	220.737,48 €
A. Créances sur activités courantes	4.290,77 €	33.660,07 €
B. Autres créances	209.689,36 €	187.077,41 €
VIII. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE	2.258,77 €	2.258,77 €
IX. VALEURS DISPONIBLES	169.668,95 €	116.601,65 €
X. COMPTES DE RÉGULARISATION	27.597,11 €	30.786,59 €
TOTAL DE L'ACTIF	424.524,16 €	378.777,57 €

PASSIF	Exercice 2020	Exercice 2019
<u>CAPITAUX PROPRES</u>	37.119,63 €	36.523,78 €
I. FONDS SOCIAL-CAPITAL / APPORT / PRIMES D'ÉMISSIONS...	0,00 €	0,00 €
II. PLUS-VALUES DE RÉÉVALUATION	0,00 €	0,00 €
III. RÉSULTAT REPORTÉ	37.119,63 €	36.523,78 €
IV. SUBSIDES EN CAPITAL	0,00 €	0,00 €
V. INTRÊTS DE TIERS	0,00 €	0,00 €
<u>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</u>	60.000,00 €	20.000,00 €
V. A. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	60.000,00 €	20.000,00 €
V. B. IMPÔTS DIFFÉRÉS	0,00 €	0,00 €
<u>DETTES</u>	327.404,53 €	322.253,79 €
VII. DETTES À PLUS D'UN AN	0,00 €	0,00 €
VIII. DETTES À UN AN AU PLUS	327.404,53 €	322.253,64 €
A. Dettes à plus d'un an dans l'année	0,00 €	0,00 €
B. Dettes financières	0,00 €	0,00 €
C. Dettes sur activités courantes	34.629,60 €	103.987,89 €
D. Dettes fiscales, salariales et sociales	292.774,93 €	218.065,75 €
E. Autres dettes	0,00 €	200,00 €
	0,00 €	0,15 €
TOTAL	424.524,16 €	378.777,57 €



5.2. ANNEXE 1B : COMPTES DE RÉSULTATS

2. COMPTES DE RÉSULTATS			
	BUDGET 2020	Exercice 2020	BUDGET 2021
	AG 26 juin 2020	AG 21 juin 2021	AG 21 juin 2021
I. PRODUITS SUR ACTIVITÉS COURANTES	1.738.173,00 €	1.726.817,23 €	147.907,08 €
A. Contributions publiques belges	1.546.770,00 €	1.522.548,63 €	147.907,08 €
1. Communauté française	575.273,00 €	548.742,17 €	554.847,00 €
2. Région wallonne (APE)	971.497,00 €	973.806,46 €	1.094.285,00 €
B. Autres contributions	4.000,00 €	80.700,00 €	66.330,51 €
C. Recettes de formations, animations et visites	184.403,00 €	119.128,89 €	135.155,00 €
D. Produits divers	3.000,00 €	4.439,71 €	3.000,00 €
II. CHARGES SUR ACTIVITÉS COURANTES	1.741.519 €	1.725.895 €	147.449 €
A. Approvisionnements	6.000,00 €	6.726,20 €	7.000,00 €
B. Services et biens divers	110.948,00 €	85.793,90 €	130.841,00 €
1. Charges relatives aux bâtiments (loyers, nettoyage...)	55.448,00 €	37.791,87 €	68.461,00 €
2. Charges de fonctionnement administratif	45.500,00 €	40.187,94 €	51.630,00 €
3. Charges de publications (photocopies, logiciels...)	3.500,00 €	3.097,43 €	5.400,00 €
4. Charges d'animations (matériel, salons, livres...)	6.500,00 €	4.716,66 €	5.350,00 €
C. Charges de personnel	1.617.321,00 €	1.582.760,91 €	1.698.003,00 €
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement sur immob. incorporelles et corporelles (pc, bureaux...)	7.250 €	9.567,64 €	12.000,00 €
E. Provisions pour risques et charges		40.000,00 €	
F. Autres charges d'exploitation		1.045,94 €	0,00 €
III. RÉSULTAT COURANT	3.346 €	922,64 €	5.774,00 €
IV. PRODUITS FINANCIERS		0,00 €	
V. CHARGES FINANCIERES		193,39 €	
VI. RÉSULTAT COURANT APRES RÉSULTAT FINANCIER		729,25 €	
VII. PRODUITS NON RÉCURRENTS		0,00 €	
VIII CHARGES NON RÉCURRENTES		0,00 €	
IX. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		133,40 €	
VIII CHARGES NON RÉCURRENTESX. RÉSERVES IMMUNISÉES		0,00 €	
XI. RÉSULTAT DE L'EXERCICE		595,85 €	

5.3. ANNEXE 1C : TABLEAU JUSTIFICATIF DES AMORTISSEMENTS

III. Etat des immobilisations corporelles

a) Valeur d'acquisition

Au terme de l'exercice précédent
Mutations de l'exercice
- Acquisitions , y compris la production immobilisée
- Cessions et désaffectations (-)
- Transferts d'une rubrique à l'autre (+)
- Entré/sortie du périmètre de consolidation

Terrains et constructions	Installations machines et outillage	Mobilier et matériel roulant
0,00	42 225,32	48 986,38
0,00	11 295,76	898,00
0,00	-13 911,53	-45 190,60
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
0,00	39 609,55	4 693,78

Au terme de l'exercice

b) Plus-values

Au terme de l'exercice précédent
Mutations de l'exercice
- Actées
- Acquis de tiers
- Annulées (-)
- Transferts d'une rubrique à l'autre (+)
- Entré/sortie du périmètre de consolidation

0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00

Au terme de l'exercice

c) Amort. et réductions de valeur

Au terme de l'exercice précédent
Mutations de l'exercice
- Actés
- Repris car excédentaires (-)
- Acquis de tiers
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations
- Transferts d'une rubrique à l'autre (+)
- Entré/sortie du périmètre de consolidation

0,00	34 591,42	48 227,20
0,00	8 808,46	759,18
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
0,00	-13 911,53	-45 190,60
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
0,00	29 488,35	3 795,78

Au terme de l'exercice

d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice (a+b-c)

0,00	10 121,20	898,00
-------------	------------------	---------------

Le Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

est une ASBL d'éducation permanente, reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles.



F É D É R A T I O N
W A L L O N I E - B R U X E L L E S

Le Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation (CPCP) est une association sans but lucratif dont l'objectif fondateur est de promouvoir une citoyenneté active, responsable et inclusive, conformément aux préceptes de l'humanisme démocratique et du développement humain. Cette citoyenneté s'exerce par la participation de tous, sans discrimination de quelque nature que ce soit, à la construction d'une société globale plus juste, solidaire, ouverte sur le monde et respectueuse des droits humains, notamment civils, politiques, économiques, sociaux, environnementaux, culturels, philosophiques et religieux. (Article 1 de la Charte du CPCP).



Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Avenue des Arts, 50\pte 6 – 1000 Bruxelles

02 318 44 33 | info@cpcp.be | www.cpcp.be